L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1156 - VENDREDI 09 MARS 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Colza d'hiver *p.20*
Pas de risque verse, pas de régulateur

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Visite d'exploitation: Immersion agricole pour le préfet

P 09 **Actualité** Nièvre
Atlas des paysages de la Nièvre: Un outil pour les élus locaux et pour les agriculteurs

P 10 **Actualité** Yonne
Jeunes Agriculteurs de l'Yonne: «Du local dans l'bocal» !

P 19 **Filières** Élevage
Ravages dans les prairies: Méfiez-vous du Campagnol terrestre

P 20 **Filières** Cultures
Azote: Reliquats sortie hiver 2012

49ème Salon international de l'agriculture

Un nouveau succès !

La plus grande ferme de France vient de fermer ses portes. Cette année encore, ils ont été nombreux à venir admirer vaches, veaux, moutons, porcs… Pour cette 49ème édition du Salon de l'Agriculture, plus de 681 000 visiteurs ont été comptabilisés.



La couverture du Salon dans votre département en pages 5, 7, 11

Le salon en images

Pages centrales







l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales

13/03, Ouges Noiron , 18h30, Salle des fêtes de Noirons sous Gevrey
15/03, Dijon, 18h30, Espace Tabourot à St Apollinaire
16/03, Is sur Tille, 18h30, Salle polyvalente de Marcilly
21/03, Semur-Epoisses, 18h30, Espace de Loisirs d'Epoisses
22/03, Meursault, 18h30, Salle des fêtes de Puligny

Pouilly Produire des protéines pour mon élevage ?

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une journée sur l'autonomie alimentaire jeudi 15 mars à Pouilly-en-Auxois. Au programme: présentation en salle le matin avec témoignages et visites de parcelles et d'élevages l'après-midi : conduite culturales de quelques protéagineux (pois, féverole, légumineuses : atouts/contraintes, choix des variétés, principaux ravageurs...), recommandations pour les rations (valeurs alimentaires, consitions d'utilisation, exemple de rations), intérêt économique pour votre élevage (prix d'équivalence, chiffres et repères par rapport à votre système). Inscriptions obligatoires avant le 5 mars au 03 80 90 89 09.

MSA Instants Santé

Rendez-vous les 12 et 13 mars à Grancey, du 14 au 16 mars à Is-sur-Tille, les 19 et 20 mars à Selongey et les 21 et 22 mars à Mirebeau.

Simmental Assemblée générale le 14 mars

Le syndicat d'élevage bovin de la race montbéliarde tiendra son assemblée générale le mercredi 14 mars à partir de 9h45 à la salle des fêtes de Bretigny . A l'ordre du jour : assemblée générale du syndicat , rapport moral du président, compte-rendus d'activités et financier, renouvellement des administrateurs, assemblée de section Bourgogne de OS Montbéliarde , présentation du nouveau bilan génétique, présentation du bilan du séminaire racial de OS Montbéliarde , questions diverses.

Nièvre

Avenir Assemblée générale

L'association Avenir tiendra son assemblée générale le 13 mars, à partir de 9h30, dans les locaux de la Chambre d'agriculture de la Nièvre à Nevers.

CCFD Une Palestinienne de Gaza

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Terre solidaire) organise une rencontre avec une Palestinienne engagée dans la réhabilitation des terres de Gaza, le mardi 13 mars à 17h à la salle Saint Seine de Corbigny, en présence d'Etienne Bourgy, technicien de la FD Cuma. Après un débat sur l'avenir de son pays, elle participera à un bol de riz solidaire ouvert à tous (apporter bol et couverts). Possibilité de covoiturage depuis Lormes. Contact: Marie Davenne au 03 86 20 17 57.

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai 2012. Le planning prévu est le suivant:

- Caisse de Pouilly/La Charité: vendredi 16 mars à 18h à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire (thème: « comprendre les allergies »)
- Caisse de Premery: mercredi 28 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Prémery (thème: « les bienfaits du sommeil »)
- Caisse des Lacs du Morvan et Haut Morvan: vendredi 30 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Montsauche-les-Settons (thème: »la foudre et le phénomène orageux »)
- Caisse de Moulins-Engilbert: vendredi 30 mars à 18h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert (thème: «la foudre et le phénomène orageux»)

LEGTA de Nevers/Cosne Portes ouvertes

Le LEGTA de Nevers/Cosne ouvrira les portes de ses deux sites, le samedi 17 mars prochain. Le site de Nevers/Challuy présentera la 2è générale et technologique, le BAC S, le BAC technologique STAV, les BTS et la licence professionnelle « traitement des eaux et des déchêts ». Le site de Cosne/Loire renseignera sur ses 4è et 3è agricoles, le CAPA PA/Vigne et vin et le bac professionnel en 3 ans. Renseignements au 03 86 21 66 00 (Challuy) et au 03 86 26 67 67 (Cosne/Loire).

Association Anciens de Challuy/Magny-Cours

L'amicale des anciens de Magny-Cours-Challuy se réunira en assemblée générale le samedi 17 mars prochain, à 17h30, dans le cadre de la journée portes ouvertes de l'établissement. Contact par mail à magnycours.challuy@laposte.net.

MSA Instants santé à Luzy

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé sur le canton de Luzy, du 26 au 28 mars, à la salle des fêtes Marcel Joyeux. Ces examens de prévention, gratuits, concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation, prendre rendez-vous en retournant le formulaire d'inscription précédemment reçu.

Yonne

Apecita Permanence le 29 mars

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 29 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Bio Conférence agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec le Groupement des agrobiologistes de l'Yonne, organise jeudi 15 mars, à 14 h 30, une conférence sur l'agriculture biologique
Au programme : un état des lieux de l'agriculture biologique dans le département, autour des thèmes de la filière viticole et du maraîchage bio
Contacts et renseignements : Deborah Colard au 03 86 94 22 19 (Chambre agriculture) ou Estelle Thiébaut au 03 86 72 92 20 (Gaby)

Chasse Examen du Permis 2012

La prochaine session d'examen du permis de chasser 2012 va débuter le 14 mars prochain.
Les dossiers d'inscription sont disponibles et peuvent être retirés au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne, 20 avenue de la Paix à Saint-Georges-sur-Baulches.
Les personnes intéressées peuvent contacter la fédération au 03 86 94 22 83, pour tout renseignement.

FDSEA Section des Anciens Exploitants

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors « Rendre chacun acteur de sa santé », un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les jeudis 15 mars, 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin.. ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste
Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)
Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20.

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

Installation

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON à l'ODASEA : 03.86.71.92.40

Saône et Loire Vous avez un projet d'installation en agriculture ?

Contactez le Point Info Installation le plus tôt possible !
L'accueil au Point Info Installation est devenu une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement 1 an avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé (accueil financé par l'Etat). N'hésitez pas à contacter Christine LAUGAA, Point Info Installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous ou par mail info.installation71@laposte.net

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).



Constructions Métalliques CMF Structures
Étude, fabrication et montage de structures et d'enveloppes métalliques du bâtiment
Contactez-nous pour la réalisation de vos bâtiment agricoles économiques, standards ou sur mesure.
Bernard BREBION *Chargé d'affaire*
Tél.: 01 64 01 43 83 - Port. : 06.07.82.33.32 - Fax : 01 64 01 46 24
Email : brebion@cmf-structures.com- Départements couverts : 10, 21, 28, 45, 77, 78, 89, 91, 95
Siège social : Z.A. la Prade - 15500 MASSIAC
Agence Île de France : 21, rue Blanche - 77480 MONTIGNY-LE-GUESDIER

le Billet

Après le salon de l'agriculture…

681 213 visiteurs ont fréquenté le Salon international de l'agriculture, soit environ 2 500 visiteurs de plus que l'année précédente. Ce salon a largement contribué aux échanges et rencontres entre le monde rural et les urbains. À quelques semaines du premier tour de l'élection suprême, l'agriculture est revenue au centre du débat. Campagne électorale oblige, la Porte de Versailles a reçu 54 visites officielles dont 14 candidats à l'élection présidentielle. Le record du temps passé revient au candidat PS François Hollande dont la prestation a duré près de 12 heures, un record détenu jusqu'à présent par Jacques Chirac. Le ministre Bruno Le Maire, désigné *«personnalité de l'année»* pendant le salon, a rencontré quelques difficultés à faire reconnaître les résultats positifs de l'action de son ministère. *«Apprenez à dire merci»* a-t-il même lancé aux professionnels des grandes cultures. Le commissaire européen Dacian Ciolos a affirmé que *«le budget de la PAC reste ouvert»*, une annonce divergente de celle faite par le ministère qui avait promis son maintien suite à un accord avec l'Allemagne. Une question cruciale sur laquelle devra se pencher sur successeur, rue de Varenne…

H. Garnier

en Bref

Halal La polémique persiste

La polémique sur la viande halal lancée par la candidate du Front national à la présidentielle, Marine Le Pen, ne se désamorce pas. Le Président de la République lui-même est monté au créneau sur ce sujet et s'est prononcé sur *«l'étiquetage de la viande en fonction de la méthode d'abattage»*, lors d'un meeting à Bordeaux le 3 mars. Le Premier ministre, François Fillon est revenu sur l'affaire, le 5 mars sur Europe 1, en suggérant aux musulmans et aux juifs de revenir *«sur des traditions ancestrales»* de l'abattage rituel. Tout en indiquant qu'il s'exprimait à *«titre personnel»* et que ce n'était *«ni le jour, ni le moment»* d'ouvrir ce débat.Cette prise de position a suscité une vive réaction du président du Conseil représentatif des institutions juives de France, Richard Pasquier. Celui-ci s'est déclaré «choqué d'entendre le Premier ministre s'exprimer ainsi».

Paris Nuit verte des agriculteurs

Le 13 avril, un millier d'agriculteurs sont attendus Place du Trocadéro à Paris. A la veille de l'élection présidentielle, les agriculteurs du Nord Bassin parisien entendent sensibiliser les Parisiens à l'eau et à ses enjeux économiques, environnementaux et sociaux et combattre les idées reçues. L'occasion de présenter les investissements réalisés dans cette région pour préserver la ressource et les différentes pratiques culturales qui sont conduites par les agriculteurs pour économiser l'eau, les engrais et les pesticides. Avec 19 % du chiffre d'affaires de l'agriculture française, le Nord Bassin parisien occupe une place de choix dans l'économie agricole.

en Image



Photo : Pauline Garaude

Sur le SIA, les professionnels de l'agroéquipement ont lancé l'opération *«5 000 emplois à pourvoir»* en insistant sur le fait que les jeunes sont à 100 % employables dans le secteur, que 90 % des emplois sont en CDI, que les postes sont non délocalisables et qu'un jeune qui démarre peut envisager des évolutions de carrière dans la filière.

l'interview

Xavier Beulin, président de la FNSEA

«Grande vigilance sur le futur budget de la PAC»



■ Vous avez rencontré, lors de leur visite au salon, les candidats à l'élection présidentielle. Qu'en retenez-vous ?

«La visite des candidats à l'élection présidentielle 2012 sur le salon de l'agriculture leur a au moins permis de mieux connaître ce qu'est l'agriculture française dans toute sa globalité. Ils ont pu exprimer leur vision sur cette activité et nous faire part de ce qu'ils en attendaient. Les candidats affichent une bonne perception du poids économique et social de l'agriculture. Ce sujet ne fait pas vraiment débat puisque lorsque l'on évoque avec eux les performances du secteur à l'exportation, avec près de 12 milliards d'excédent commercial, le poids au niveau de l'emploi - avec l'aval, l'amont et les services générés nous représentons près de 14 % de la population active -, les candidats à la présidentielle considèrent l'agriculture comme un vrai pôle d'excellence sur lequel ils ont envie de capitaliser.

Des divergences apparaissent, en particulier sur la relation agriculture et environnement. Nous plaidons pour une agriculture tournée vers l'environnement et l'écologie de façon responsable, alliant concertation et prise en compte des situations locales. Et pas simplement en faire un sujet de rumeurs d'opinion à partir desquelles on élabore des politiques publiques. Le salon de l'agriculture leur a permis aussi d'apprécier la grande diversité de l'agriculture française, ce qui n'est pas inné pour tous. D'une part, une agriculture de proximité, de circuit court, de haute valeur ajoutée, avec une relation plutôt directe avec les consommateurs ; d'autre part, une autre agriculture, dont on parle peut être moins, orientée sur les grands marchés concurrentiels à l'exportation, qui contribue à réaliser le résultat macro-économique de la ferme France. C'est bien l'un et l'autre de ces modèles qui font l'agriculture française, et non l'un contre l'autre, c'est un des messages que nous leur avons transmis».

■ «Le budget de la PAC reste ouvert» a déclaré pendant le salon le commissaire Dacian Ciolos, alors que Bruno Le Maire avait confirmé un maintien de celui-ci pour 2014-2020. Qu'en pensez-vous ?

«La visite du Commissaire Ciolos à Paris et notre propre perception de la situation, avec une Europe en grande difficulté économique et financière, nous font craindre que la proposition du mois de juin puisse être écornée. On sait que tout pourcentage de réduction sur le budget global européen aura un impact encore plus important sur le seul budget agricole. Donc grande vigilance sur le budget et en même temps grande vigilance sur ce que l'on pourrait appeler une convergence européenne, puisque les nouveaux entrants dans l'Union européenne revendiquent l'idée de faire cheminer une espèce de DPU moyen européen à l'horizon 2020.

Ce schéma n'est pas supportable, on voit bien que le pouvoir d'achat n'est pas le même avec un euro lorsqu'on est en France, en Allemagne ou en Roumanie, en Bulgarie…».

■ Le congrès de la FNSEA se tiendra fin mars à Montpellier. Quel en sera le thème fort ?

«Le thème sera de regarder comment, à travers la PAC d'un côté et des mesures ou des moyens nationaux de l'autre, on peut regagner des points de compétitivité. Je pense à la fiscalité, au financement, à des mécanismes de réassurance ou de gestion de risque, et peut-être même à un statut de l'entreprise agricole… On a besoin de reconnaître qu'une exploitation est une entreprise et qu'elle doit aussi pouvoir bénéficier d'un certain nombre de dispositifs comme la séparation du patrimoine personnel du patrimoine d'exploitation…

Au-delà de cette réflexion, nous aurons aussi un moment fort : le surlendemain du congrès, la grande famille de l'agriculture sera rassemblée pour écouter les candidats à l'élection présidentielle qui viendront, à Montpellier, exprimer leur point de vue sur ce grand secteur qu'est l'agriculture».

Propos recueillis par H. Garnier





Visite d'exploitation

Immersion agricole pour le préfet

Le 6 janvier, ils se rencontraient pour la première fois à la préfecture. Vendredi dernier, la FDSEA, les JA et le préfet Pascal Mailhos étaient sur le terrain.



Une visite d'exploitation était organisée à Cessey-sur-Tille, à la SCEA Brey Maire. Les problématiques locales sont les suivantes : mauvaise régulation du gibier avec des zones non chassées, dégâts dans les cultures depuis 5 ans, forte pression foncière, difficultés à pouvoir curer les fossés.

Arrivé il y a trois mois dans le département, Pascal Mailhos s'est rendu vendredi dernier dans une exploitation agricole de la plaine dijonnaise. L'objectif de la FDSEA et des JA, à l'origine de cette visite, était de sensibiliser le nouveau représentant de l'État aux différentes problématiques agricoles de la Côte d'Or.

Christine Brey et Nicolas Maire, exploitants à Cessey-sur-Tille dans le canton de Genlis, ont présenté leur SCEA orientée en polyculture-élevage avec un atelier lait. Les problématiques locales ont été citées puis illustrées par différents responsables d'OPA.

Arrivée du sanglier

Les surpopulations de gibier ont ouvert les débats. Elles inquiètent les agriculteurs à double titre (dégâts dans les cultures et tuberculose bovine). Paroles d'anciens et même d'un technicien de l'Office national des forêts (ONF), le sanglier a fait son apparition à Cessey-sur-Tille il y a seulement quelques années. *«Le sanglier, avant, on ne savait pas ce que c'était»* indique un habitant de la commune.

Des chiffres départementaux sont présentés au préfet: en 2005/2006, 8 369 sangliers sont tués en Côte d'Or. En 2010/2011, le nombre de prélèvements passe à 15 426.

Malgré cette progression, les populations continuent de croître. Le dispositif d'indemnisation des dégâts pénalise les exploitants, avec des indemnités qui ne correspondent pas aux préjudices subis. Pour Jean-Luc Loison, président de la commission *«dégâts de gibier»* de la FDSEA, la base de calcul du tarif d'indemnisation doit être revue.

Pour réguler les populations, Jean-Luc Loison demande plus de réactivité vis-à-vis des ajustements d'attribution de bracelets.

Trois autres mesures sont également citées : l'interdiction des tirs sélectifs, l'interdiction de l'agrainage en période de chasse et le prolongement du tir du sanglier nuisible au delà du 31 mars.

Inquiétudes sanitaires et environnement

Les surpopulations de gibier génèrent aussi beaucoup de questions sur la tuberculose bovine. Pascal Martens, président du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or, est venu faire un point comptable sur la prophylaxie. A ce jour, 17 élevages bovins ont été déclarés foyers sur la campagne 2011-2012. Trois de ces foyers sont atteints pour la troisième fois. Cela porte à cinq le nombre d'élevages atteints pour la troisième fois depuis la reprise de la maladie sur le département.



De gauche à droite : Pascal Mailhos (préfet), Jean-Luc Loison (commission *«dégâts de gibiers»* de la FDSEA), Fabrice Faivre (président FDSEA) et Nicolas Maire (exploitant).

Deux cerfs et quatre sangliers tuberculeux ont été découverts en zone sud, ce qui *«inquiète très fortement»* et ne *«permet pas d'envisager l'avenir sereinement»*. Le GDS demande notamment le maintien des moyens humains et financiers de la DDPP21, des mesures fortes sur la faune sauvage, le maintien des aides financières de l'État auprès des éleveurs pour les années à venir (post-campagne 2012-2013) *«tant que le département n'aura pas retrouvé, de manière durable, un niveau acceptable de cas de tuberculose bovine»*. Pascal Mailhos s'est également vu proposer un large panel de problématiques environnementales. Ces mêmes revendications ont été formulées trois jours plus tard devant les locaux de la DDT (voire page 6).

AURÉLIEN GENEST



▶ Zoom sur...

Réactions FDSEA sur l'actualité *«sanglier»* et *«cultures»*

Jean-Luc Loison (président de la commission *«dégâts de gibiers»*) et Jean Bertrand (secrétaire général) réagissent successivement sur le récent classement nuisible du sanglier et sur les conséquences du gel des cultures.

Jean-Luc Loison : *«Comme en 2011, au regard des informations du terrain faisant part de nombreux secteurs avec des populations de sangliers, nous avons demandé à monsieur le préfet le classement nuisible du sanglier sur tout le département pour 2012. Les populations se déplaçant, il nous est apparu impossible de faire un zonage précis. Malgré cela, monsieur le préfet n'a classé le sanglier nuisible que sur une partie du département. C'est une erreur. Une fois de plus, nous nous privons d'une possibilité de maîtriser une population, pour lutter contre les dégâts direct et contre la tuberculose bovine. Aujourd'hui, je déplore qu'il y ait trop de différences entre les belles paroles et les actes qui restent des demi-mesures. À la FDSEA, nous sommes très inquiets suite à la récente découverte de plusieurs cerfs tuberculeux, en plus des sangliers. De ce fait, nous tentons tout pour faire barrage à la maladie. Si seulement tout le monde en faisant autant».*

Jean Bertrand : *«Les dégâts du gel sont variables selon les endroits. Pour les plateaux, 30 à 40% des cultures devraient être resemées. Les conséquences? Des frais supplémentaires pour les exploitations. Il y aura forcément des baisses de rendements. Entre orges d'hiver et orges de printemps, on n'est pas sur les mêmes niveaux. Pour les cultures qui ne seront pas resemées, on risque fort d'avoir des baisses de rendements avec les intempéries. Il y a encore beaucoup d'interrogations mais une chose est sûre : une partie du revenu pour l'année à venir est déjà amputée. Il va falloir trouver des solutions pour accompagner les producteurs. Ceux qui ont beaucoup resemé ne sont plus dans les clous pour obtenir la MAE rotationnelle. La FDSEA demande à l'administration que ces agriculteurs puissent tout de même la toucher. Le gel a changé la donne, les agriculteurs n'y sont pour rien».*

Salon de l'agriculture

La Côte d'Or croit en la génétique

Éleveurs, responsables d'OPA et élus ont participé au salon international de l'agriculture à Paris.

Le département 21 peut être fier de sa génétique. Jean-Pierre Fleury, membre de la Chambre d'agriculture, l'a bien fait comprendre lors de la présentation des animaux côte d'oriens, la semaine dernière, sur le grand ring du Salon.

Les Charolais étaient particulièrement à la fête : en plus des bons résultats obtenus, l'organisation du Spécial Charolais, cet été à Saulieu, est déjà dans toutes les têtes. *«Ce sera la première fois qu'un concours de boucherie se déroulera en même temps qu'un concours de reproducteurs. Plus de 800 bovins sont attendus»* a annoncé Michel Baudot, président du Herd book charolais. Symbole de ce grand rendez-vous de 2012, le stand de la ferme Côte d'Or a été installé dans le *«Village charolais»* du Salon. Dominique Chambrette et François Sauvadet, présidents respectifs de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, ont rappelé leur partenariat représenté par l'accord-cadre, qui encourage notamment un travail sur la génétique. Pour Dominique Chambrette, *«La Côte d'Or est un département qui croit en la génétique. C'est une source de progrès dans toutes les composantes de l'agriculture. Pour l'élevage, c'est un investissement sur du long terme. Nous en voyons les résultats aujourd'hui avec cette très belle vitrine qui a fait le déplacement à Paris»*.

AURÉLIEN GENEST



Le Gaec Baudot (Pont-et-Massène) remporte le 1er prix chez les mâles de 27 à 39 mois, avec Everest, animal en copropriété avec un élevage de l'Allier. Dans la même catégorie d'âge, mais cette fois-ci chez les vaches suitées, le premier prix revient à l'EARL Guenot (Allerey/Alligny). Chambord (Baulot/Baudion de Semur et Pouilly) termine 5e de sa section et se distingue par son poids (2e animal le plus lourd avec ses 1 672 kg).



En Ile-de-France, l'EARL Deschamps Jean-François (Poiseul-la-Ville) remporte plusieurs premiers prix de section et le prix de championnat mâle viande. Alain Demongeot (Millery) gagne le prix de championnat laine pour la troisième année consécutive. L'EARL Poillot Benoît (Thoisy-la-Berchère), repart avec un premier prix en Southdown et plusieurs deuxième prix en Suffolk. L'EARL Parent Luc et Isabelle (Frolois) remporte un troisième prix mâles viande en Southdown.



Pas de concours mais des démonstrations pour la race brune. Les quatre bovins participants venaient de l'EARL Laitière Jean Bertrand (Poiseul-la-Ville), du Gaec Loosli (Chazeuil) et du Legta Semur-Châtillon.



L'EARL Dupaquier (Posanges) termine deuxième du concours Trait Auxois, épreuve remportée par l'élevage Guiollot-Dubois (89). Bénédicte Bizouard (Saulieu) termine 5ème.



La ferme Côte d'Or était installée dans le village charolais : tout un symbole pour le Spécial Charolais 2012 qui se déroulera cet été à Saulieu. Ici, Dominique Chambrette, François Sauvadet et Michel Baudot, présidents respectifs de la chambre Chambre d'agriculture, du Conseil général et du Herd Book Charolais.

Communiqué DDT

Le sanglier classé nuisible dans le département de la Côte-d'Or

A l'issue de la campagne cynégétique 2011 - 2012, il est constaté que les effectifs de sanglier prélevés par les chasseurs sont en baisse notable par rapport à ceux de la saison passée. L'effort de régulation entrepris par les chasseurs depuis plusieurs saisons semble commencer à produire ses effets.
Malgré tout, il subsiste des secteurs dans le département où les populations de sangliers demeurent à un niveau élevé.
Cette situation fait craindre que des dégâts importants aux cultures et productions agricoles puissent être commis par les sangliers alors que la saison cynégétique sera close et qu'aucun moyen de régulation par la chasse ne sera possible.
Par ailleurs, la campagne de dépistage de la tuberculose bovine au sein des populations de sanglier démontre encore la persistance de cette maladie au sein de cette espèce. Aussi, le préfet de la Côte d'Or a, par arrêté préfectoral du 2 mars 2012, décidé de classer le sanglier nuisible dans le département jusqu'au 31 mars 2012 inclus.
Cet arrêté préfectoral ne classe le sanglier comme espèce nuisible que sur une partie du département.
D'une part, il s'agit de secteurs définis comme *«points noirs»* par la déclinaison départementale du plan national de maîtrise du sanglier du fait de l'importance des dégâts commis aux productions agricoles.
D'autre part, il s'agit également de la zone définie par la direction départementale de la protection des populations comme étant celle où les populations de blaireaux doivent être régulées.
Ce classement doit permettre aux acteurs locaux de disposer d'un moyen supplémentaire pour compléter, en cas de besoin, les prélèvements déjà réalisés lors de la saison de chasse et, par conséquent, contribuer à la maîtrise des populations de sangliers présentes dans les secteurs concernés.
Ce classement donne également la possibilité de prévenir, directement sur les parcelles agricoles en cause, les dégâts que cette espèce serait susceptible de commettre. Les modalités de destruction par tir figurent à l'arrêté préfectoral du 2 mars 2012. Cet arrêté ainsi que la liste des communes concernées sont consultables sur le site internet de la DDT de Côte d'Or

http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr



Action syndicale

"Surenchères environnementales, ça suffit !"

La FDSEA et les JA ont manifesté lundi devant les locaux de la DDT. Les syndicats regrettent l'évolution perpétuelle des normes et seuils qui pénalise le développement économique des exploitations agricoles.



Les manifestants, rue de Mulhouse, lundi matin.

Ils étaient soixante-dix, lundi matin, à avoir répondu présent à l'appel de la FDSEA et des JA de Côte d'Or. Regroupés devant les locaux de la Direction départementale des territoires (DDT), les agriculteurs ont exprimé leur mécontentement *«environnemental»* au directeur Jean-Luc Linard. *«On en a marre, on nous rajoute sans cesse des couches en matière d'environnement. Nous sommes pénalisés par rapport aux autres pays»* dénonce Fabrice Faivre, président de la FDSEA. L'exaspération est omniprésente dans toutes les questions et remarques des autres agriculteurs. A chaque fois que l'un d'eux prend la parole, il se fait applaudir par ses compères, l'air de dire : *«Moi aussi, je rencontre ce problème là»*. A l'applaudimètre, il est bien difficile de savoir quelle problématique est la plus indigeste (Cipan et l'objectif de 100% de sols couverts, difficultés pour irriguer, pour curer les fossés, pour accéder aux innovations technologiques, réglementations Natura 2000, MAE rotationnelle...). *«La pression environnementale est de plus en plus forte et sans lisibilité. Les normes et les contrôles s'empilent, les règles changent constamment... Les agriculteurs du département veulent plus de souplesse et de bon sens»* enchaîne Jacques de Loisy, président de la commission *«productions végétales»* de la FDSEA. Les Jeunes agriculteurs sont également de la partie, avec notamment Fabrice Genin, membre du bureau JA : *«Nous voulons des règles un peu plus pragmatiques, plus claires et avec des appuis techniques. Nous avons besoin de savoir où l'on va. L'avenir économique est déjà assez incertain comme ça. Si des contraintes environnementales fondées sur l'idéologie de certaines personnes changent tous les quatre matins, notre objectif d'installer des jeunes risque d'en prendre un coup»*.

Onema, ça ne passe pas

Les actions des agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) sont ensuite fustigées par les manifestants. Pour ces derniers, le curage des fossés est souvent irréalisable. *«Ces agents agissent de manière très subjective»* signale Yves Asdrubal, président de la commission *«environnement»* de la FDSEA. *«L'application de la réglementation doit se faire de la même manière sur tout le territoire. Elle doit se référer aux textes existants et non à des interprétations idéologiques propres à chaque individu»* ajoute le secrétaire général Jean Bertrand. *«Mais quels sont les critères sur lesquels se basent ces agents ? Quelles règles appliquent-ils?»* s'énerve Laurent Garnier, membre du bureau FDSEA. Jean-Luc Linard répond n'avoir aucun pouvoir hiérarchique sur l'Onema, office sous la responsabilité du ministère de l'Environnement. Sur la problématique du curage des fossés, le directeur de la DDT propose tout de même de *«formaliser un document avec photos»* pour clarifier certaines situations. Concernant l'irrigation, Jean-Luc Linard invite les agriculteurs à continuer de s'organiser et favoriser des *«réserves d'eau pour permettre d'irriguer librement pendant la période d'étiage»*. En ce qui concerne les problèmes rencontrés avec la MAE rotationnelle, le directeur propose d'aborder le sujet en *«comité restreint»* afin de *«voir ce qu'il est possible de faire avec le national»*. Le national, justement, il en est beaucoup question dans les réponses apportées par Jean-Luc Linard, qui mentionne la portée nationale voire européenne de certaines dispositions. Le directeur de la DDT promet de faire remonter les revendications du jour à l'échelon supérieur. *«Nous attendons de réelles avancées et des réponses concrètes»* termine Fabrice Faivre.

AURÉLIEN GENEST





Jean-Luc Linard (DDT), ici à l'écoute des revendications de Fabrice Faivre et Jean Bertrand (FDSEA).

Des Charmoises nivernaises primées à Paris

2ème participation gagnante, pour Christophe Rainon

Bien connu en tant que conseiller ovin de la Chambre d'agriculture, Christophe Rainon est aussi éleveur de brebis Charmoise à Saint-Saulge. La semaine dernière, pour sa deuxième participation au Salon, il a obtenu une consécration.



Christophe Rainon, sur le ring ovin, au moment de la remise des récompenses.

L'an dernier, l'éleveur de Saint-Saulge avait obtenu un 2ème prix pour ses jeunes béliers. Cette année, Christophe Rainon est monté à Paris avec deux lots de trois agnelles Charmoises qu'il a présentées au Concours général agricole. Avec un certain succès puisqu'un des lots a remporté un premier prix laine et un deuxième prix viande, très disputés, le 28 février sur le ring ovins. Face au lot du Gaec Roux, originaire de la Creuse, les juges dont un anglais réputé (David Eglin) ont eu beaucoup de mal à départager les animaux. *«Cela s'est joué à pas grand chose»* expliquait Christophe Rainon à l'issue de la compétition.

Après de multiples allers-retours entre les agnelles, le jury a finalement considéré que le lot creusois était plus faible sur la laine et que les animaux nivernais avaient une qualité de viande un tout petit peu inférieure par rapport au premier lot. Le 1er prix viande est donc allé au Gaec Roux et Christophe Rainon a pu se consoler avec un 1er prix laine et un 2ème prix viande. Et ce même si «l'écart entre les deux lots est infime» résumait Jean-Louis Viollier, le juge français, tant l'égalité était quasiment parfaite sur les harmonies de corps, les aplombs et les pattes.

Pas de prix de championnat

«Le juge français, expert lainier, a reconnu que mes agnelles avaient une super laine» se réjouit Christophe Rainon qui, en revanche, n'a pas pu concourrir pour le prix de championnat. Tout simplement parce qu'il manquait un éleveur pour qu'un tel prix soit décerné cette année. Las! L'éleveur nivernais se contente largement de ce qui apparaît comme une belle consécration pour son travail. *«C'est une satisfaction personnelle, quand en plus de passer un bon moment, on peut voir ce qu'on vaut par rapport à d'autres sélectionneurs»* souligne Christophe. Il n'en espère pas beaucoup d'impact commercial, localement, *«parce que ce ne sont pas des animaux à vendre et que les agnelles vont se reproduire chez moi»*. Christophe Rainon s'est installé en 1999 avec trois brebis charmoises puis s'est mis à faire de la sélection en 2003 (contrôle de performance avec des animaux inscrits). Il dispose aujourd'hui de 60 reproductrices, agnelles et brebis, sur son exploitation, qui accaparent une bonne partie de son temps libre, selon les saisons, en plus de son emploi de conseiller à la Chambre. *«Le plus dur, c'est la période d'agnelage»* confie l'éleveur qui est contraint, 15 jours durant de poser des congés afin d'assurer sa surveillance et ses soins. Christophe Rainon passe trois quarts d'heure le matin et une heure le soir auprès de sa troupe, ce qui l'oblige aussi à *«jongler avec la vie de famille»*. Au moment de la tonte, chrsitophe prend aussi des congés: *«il y en a qui pratiquent le vélo ou le football, moi ce sont les moutons»* dit-il en passionné. Une passion et des efforts qui se sont donc vus, cette année, dûment récompensés.

E.C.

«Une race rustique et assez facile»

Le fait d'avoir choisi des brebis de race charmoise quand il s'est installé ne tient pas du hasard, pour Christophe Rainon. *"C'est une race qui s'adapte très facilement à de mauvaises terres, très rustique et bien conformée"* confie-t-il, tout en reconnaissant que *"ce sont de petites brebis, avec de faibles besoins, qui produisent peu"*. Tout au plus 1,2 agneau par brebis et par an quand la moyenne de prolificité ovine tourne autour d'1,5. *"Pour moi qui suis double actif, ce sont des moutons faciles à élever: il y a moins de problème d'allaitement ou d'adoption par les mères"*.

Pouilly-fumé

Une médaille d'or à Paris pour Quentin David

Ils sont trois vignerons à avoir obtenu une médaille d'or au Concours général agricole de Paris pour leurs Pouilly-Fumé (lire palmarès ci-contre). Les réactions de l'un d'entre eux, Quentin David, de la SCEA Château-Favray à Saint-Martin sur Nohain.



Quentin David devant la cuve n°11 de son Pouilly-Fumé, qui a été prélevée, analysée et dégustée lors du Concours général agricole 2012.

«C'est une très grande satisfaction personnelle et pour mon équipe» dit celui qui est à la tête d'une entreprise de cinq salariés. *«C'est une certaine reconnaissance de notre travail. C'est la preuve que nous faisons l'un des meilleurs vins de Pouilly-Fumé, et des bons vins il y en a ici»* reconnait-il avec l'humilité de celui qui garde les pieds sur terre. Son vin blanc sec est reconnaissable grâce à la typicité du terroir et du climat. *«Ce n'est pas pour rien que Pouilly est une référence mondiale en terme de vin de cépage Sauvignon. Le concours de Paris permet de réaffirmer les critères de l'identité de l'appellation, une expression exceptionnelle du terroir, l'adéquation avec le climat, cet équilibre que l'on préserve ici, en bord de Loire, et qui donne une maturité exceptionnelle au vin»*. Dans ce climat continental tempéré par le fleuve, le Pouilly-Fumé, et son cépage de prédilection, se distinguent des vins trop ensoleillés d'Israël ou de Bordeaux *«qui manquent de fraîcheur et de goût»*. Ils se distinguent aussi d'autres Sauvignon, élevés dans des régions où manque le soleil et qui ont *«des goûts végétaux, verts et sans finesse»*. La cuve N°11 du Château-Favray a été reconnue comme le paroxysme de cet équilibre aromatique typique de la région.

Intertitre

L'équipe de Quentin David cultive 16 hectares de vignes. Une fois la joie de la récompense passée, le vigneron n'escompte pas en tirer un grand profit. *«Les macarons sont comptés et ne serviront qu'aux 65 hectolitres du lot testé. C'est très contrôlé. Sans doute que nos clients habituels seront contents mais çà ne va pas changer grand chose»*. La clientèle directe de la cave s'inscrit dans une démarche relationnelle plutôt que commerciale. En revanche, vis-à-vis du réseau de cavistes-restaurateurs qu'il approvisionne et surtout pour l'export -qui représente près de 70% du chiffre d'affaires- Quentin David nourrit quelques espoirs: *«C'est symbolique. Cela peut améliorer notre carte de visite, par exemple vis-à-vis de consommateurs canadiens, américains ou asiatiques qui recherchent parfois des critères de choix quand ils achètent leur vin»*. Lundi dernier, Quentin David était au salon Prowine de Düsseldorf en Allemagne, en tant que visiteur. Il se demande s'il n'y reviendra pas comme exposant l'an prochain. Histoire de faire briller davantage son Pouilly-Fumé sur les tables du monde entier.

E.C.

En bref

Concours Général Agricole Les médaillés nivernais

Foie gras, miel et vins de Loire: le CGA 2012, qui s'est tenu en marge du salon de l'agriculture, a une nouvelle fois médaillé plusieurs producteurs issus de la Nièvre.

La récompense des produits du terroir est l'autre grand temps fort du Salon de l'agriculture. A côté des animaux, des jurys de professionnels se réunissent afin de déterminer les qualités gustatives d'une large palette d'aliments issus de l'agriculture nationale et de leur décerner -ou pas- une médaille, qui peut aller du bronze à l'or.

Cette année, quelques Nivernais ont remporté les précieuses récompenses, dont les étiquettes attribuées par le Ministère de l'agriculture, pourront dorénavant décorer leurs boîtes, pots ou bouteilles. Palmarès.

Magrets et rillettes

Frédéric Coudray Osbolt, producteur de foie gras à Donzy, est un habitué du CGA. Cette année, il s'est illustré deux fois à Paris avec deux autres de ses productions à base des palmipèdes qu'il élève. Il a remporté une médaille d'argent pour son magret de canard fumé et une seconde pour ses rillettes pures d'oie. En 17 ans de participation, Frédéric Coudray Osbolt a déjà raflé plus de vingt médailles au Concours général agricole.

Miel d'acacia

Frédéric et Patricia Delin, de Saint-Martin-du-Puy, ont créé la surprise. Leur Miellerie de la Roseraie a décroché une médaille d'or dans la catégorie miel de cru grâce à leur miel d'acacia.

En 2011, le couple était venu faire sa promotion sur le stand du Conseil régional et c'est un membre du jury du CGA qui leur avait conseillé de participer. Résultat: une première médaille d'or en 2012 pour une première participation et une médaille a arborer fièrement sur les pots de miel.

Vins de Loire

Comme à l'accoutumée, le gros du bataillon nivernais primé à Paris se retrouve dans la catégorie viticole:

Médailles d'or:

- AOC Pouilly-Fumé 2011: médailles décernées à l'EARL Francis Blanchet de Pouilly-sur-Loire, à Quentin David, de la SCEA Château-Favray à Saint-Martin-sur-Nohain et à l'EARL Domaine Chauveau à Saint-Andelain.

Médailles d'argent:

- AOC Pouilly-Fumé 2011: médailles décernées au Domaine Figeat de Pouilly-sur-Loire, à l'EARL Cédrick Bardin de Pouilly-sur-Loire, à l'EARL Domaine Landrat-Guyollot de Saint-Andelain et à la SA Guy Saget de Pouilly-sur-Loire.

- AOC Pouilly-sur-Loire 2011: médaille attribuée à la SCEA Jeannot Père et fils de Saint-Andelain.

- AOC Sancerre (rosé): médaille attribuée à la SA Guy Saget de Pouilly-sur-Loire.

- AOC Côteaux du Giennois (blanc) 2011: médaille décernée à l'EARL Domaine Couet à Saint-Père.

- IGP Val de Loire 2010: médaille décernée aux Côteaux de Tannay de la SCEA de Sermentole à Tannay.

Médailles de bronze:

- AOC Pouilly-Fumé 2011: médailles décernées à l'EARL Domaine de Breugnon de Pouilly-sur-Loire et à la SCEA Jean Pabiot et fils de Pouilly-sur-Loire.

- AOC Côteaux du Giennois (rosé) 2011: médaille décernée à l'EARL Emmanuel Charrier de Saint-Martin sur Nohain.

- IGP Côteaux charitois (rouge) 2010: médaille attribuée à la SCEA Domaine Dagueneau et filles de Saint-Andelain.

Télédéclaration Pac

75% de réponses au questionnaire

Cette année, la DDT de la Nièvre n'enverra pas de dossier PAC sous forme de papier. La télédéclaration entre en vigueur en 2012, ici comme dans trois autres départements français. Un Comité de pilotage, en présence de responsables du ministère de l'Agriculture et des partenaires agricoles, s'est tenu le 6 mars à Nevers.

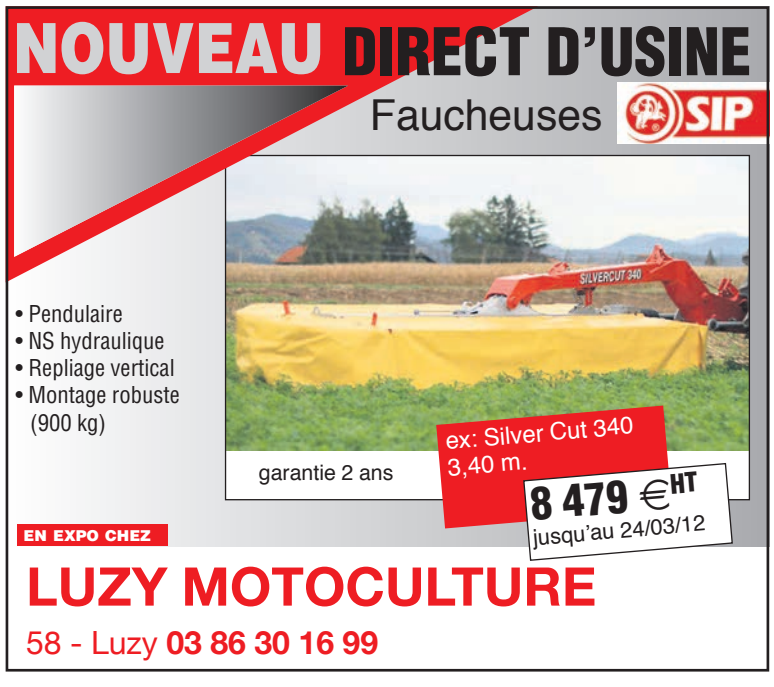


Le comité de pilotage *«zéro papier»* s'est tenu le 6 mars à la DDT de la Nièvre.

S'agissant des aides surfaces et PMTVA, la DDT avait envoyé un questionnaire, fin janvier, aux agriculteurs du département, leur demandant de préciser quel mode de télédéclaration ils allaient privilégier: remplissage personnel, rendez-vous d'accompagnement de la DDT, de la Chambre ou du CER, formations, ou prestations de services des partenaires. Au 2 mars, la DDT a comptabilisé 2145 réponses sur les 2850 attendues. Cela porte le taux de réponse à 75,6% des agriculteurs nivernais: *«bien mais peut mieux faire»* ont dit en substance les responsables lors de la réunion de mardi. *«Ce qui est essentiel, c'est qu'aucun agriculteur ne reste sur le bord du chemin et que l'on sache comment il accomplira sa télédéclaration»* a souligné Joël Plu, le chef du service économie agricole de la DDT. Les différentes OPA partenaires peuvent d'ores et déjà croiser leurs informations avec celles de l'administration, afin de connaître les intentions d'un certain nombre d'agriculteurs. *«Il va falloir aller chercher ceux les 705 qui n'ont pas rempli le questionnaire. 204 d'entre eux sont des déclarants qui ont préféré le papier l'an dernier»*. Peut-être les plus durs à convaincre. Concernant les dossiers d'aides surfaces, les procédures Télépac seront accessibles à partir du 1er avril. Mais les dossiers PMTVA sont déjà ouverts depuis le début du mois.

Et, là encore, la Nièvre semble bien répondre au passage au numérique. Au 5 mars au soir, 304 télédéclarations ont déjà été faites, soit 15,75% des 1930 déclarants de 2011. Et les chiffres augmentent régulièrement chaque jour. Les six mois de détention minimum et la perspective d'un acompte en octobre tendent à pousser les éleveurs à télédéclarer le plus tôt possible.

E.C.



Diversification

Plaidoyer pour une flexibilité réglementaire

Le Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD) a tenu son assemblée générale lundi au lycée agricole de Château-Chinon. En présence du sous-préfet de l'arrondissement, du nouveau DDT adjoint, et des directeurs des chambres régionales d'agriculture de Bourgogne et d'Auvergne, des voix se sont élevées pour appeler l'administration à ne pas s'en tenir à son pouvoir de contrôle mais à développer aussi celui d'information.



Hubert Goglins, le nouveau DDT adjoint, n'est pas un inconnu. Il a longtemps été proviseur du lycée agricole du Morvan.

En 2011, le CERD a reçu 379 demandes de renseignements, et notamment dans l'objectif de futures installations. Même si c'est moins qu'en 2010, cela reste un niveau plus élevé que les années précédentes, tant l'idée même de la diversification fait son chemin dans l'esprit des agriculteurs. Françoise Braud-Morizot, la directrice, a détaillé les types de productions concernées par ces sollicitations.
Arrivent en tête des demandes d'informations concernant les ateliers volailles, le maraîchage bio en circuits courts (notamment les paniers) et les activités équestres. D'autres types de prestations ont aussi rempli le quotidien du Cerd, telles que des études de marché ainsi que des formations sanitaires. C'est d'ailleurs sur ce point que la directrice, appuyée par les adhérents présents lundi, a redit le besoin d'introduire de la flexibilité dans l'aspect réglementaire.

«Nous constatons souvent une certaine incompréhension entre les porteurs de projets et l'administration. Il ne faudrait pas que celle-ci se désengage en se concentrant uniquement sur son pouvoir de contrôle. Elle devrait aussi faire en sorte d'introduire de la souplesse dans l'information précise, et non pas superficielle, qu'elle donne aux agriculteurs diversifiés» a-t-elle dit.

Sous-préfets à l'écoute

Michel-Alain Ngouoto, le sous-préfet de Château-Chinon, lui a répondu en expliquant que l'Etat ne se désengageait pas et qu' *«il est du rôle des sous-préfets de mobiliser les services de l'Etat et de remettre de la simplicité dans les rouages. N'hésitez pas à nous solliciter!»* a-t-il lancé.
Auparavant, l'exemple avait été pris de l'agrément européen des oeufs, *«qui sont les mêmes pour 200 poules pondeuses que pour 15000»* et que le la déclaration s'apparente parfois à un véritable parcours du combattant. L'exemple a été confirmé par Mme Robert, une jeune agricultrice diversifiée, installée il y a un mois et demi à Brassy, qui propose des légumes bio et des plantes infuses et qui souhaiterait développer une activité à partir de 30 poules pondeuses mais qui se *«demande si cela en vaut vraiment la peine»*.

L'administration, par la voix d'Hubert Goglins, le DDT adjoint, s'est voulue rassurante *«en expliquant qu'elle était destinée à s'inscrire dans la concertation mais tout en faisant respecter la réglementation»*. Françoise Braud-Morizot a ensuite annoncé que le CERD avait *«le projet d'initier une réflexion sur la flexibilité dans les petits ateliers fermiers d'abattage et de transformation»* et qu'*«il faudra des élus pour le porter»*.

E.C.

▶ Retour dans la Nièvre pour le nouveau DDT adjoint



Il a pris ses fonctions le 1er mars et a assisté à sa première réunion publique lundi, lors de l'assemblée générale du CERD à Château-Chinon. Le successeur de Richard Siebert en tant que Directeur départemental des territoires (DDT) adjoint de la Nièvre s'appelle Hubert Goglins.
Ce n'est pas un inconnu dans le département puisqu'il a longtemps été proviseur de ce même LEGTA de Château-Chinon avant de devenir, plus récemment, chef du service enseignement agricole à la DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt) d'Auvergne à Clermont-Ferrand. Il a également assuré la direction du lycée forestier d'Etang-sur-Arroux. Autant dire que le nouveau DDT adjoint, qui promet de travailler *"en concertation avec le DDT et avec les forces vives de l'agriculture nivernaise, dans le respect de la réglementation"*, connait bien les problématiques qui l'attendent. *"Avoir à la fois un oeil de spécialiste et un oeil de candide permet de s'inscrire dans une démarche de bon sens"* prévient le nouveau responsable départemental. Hubert Goglins a officiellement été présenté aux JA58, hier, 8 mars, lors de la visite du préfet chez deux d'entre eux (lire notre prochaine édition).

Atlas des paysages de la Nièvre

Un outil pour les élus locaux et pour les agriculteurs

Les services de l'État dans la Nièvre viennent de publier un recueil de 400 pages qui identifient les paysages de la Nièvre. A l'instar d'autres départements de la région, la Nièvre dispose désormais d'un outil qui devrait contribuer à *«réfléchir»* l'aménagement du territoire.



Yves Castel, DDT, Etienne Guillet, sous-préfet, et Delphine Fleury, conseillère générale, ont présenté le 2 mars, le nouvel Atlas des paysages de la Nièvre.

Etienne Guillet, sous-préfet de Cosne-sur-Loire, Yves Castel, directeur départemental des territoires de la Nièvre, et Delphine Fleury, conseillère générale, ont officiellement présenté l'Atlas des paysages de la Nièvre. Fruit d'un travail de plus de vingt mois, réalisé en collaboration entre les services de la DDT et le cabinet d'études François Bonneaud, le document recense 13 unités de paysages et leurs sous-unités.

Très riche et argumenté, le recueil mêle les photographies, les cartes et les coupes géologiques pour dresser la carte d'identité topographique du département. *«Hormis le Morvan, il n'existait pas de données globales sur les paysages dans l'ensemble du département»* a justifié le sous-préfet de Cosne. Le représentant de l'Etat évoque *«une prise de conscience, par les touristes et par les habitants, de l'attractivité de notre département»*, ce qui lui paraît *«indispensable pour organiser un bon développement économique»* a-t-il dit. L'ouvrage, en couleur, *«qui mériterait d'être publié sous forme de livre»*, se veut un outil pédagogique. Il a été conçu pour être opérationnel, notamment pour servir aux collectivités locales dans leurs réalisations de Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou de Schémas de cohérence territoriale (SCOT). Pour ce faire, l'atlas des paysages sera diffusé auprès des élus locaux, mais aussi *«de ceux qui conçoivent des projets, tels que les architectes ou les bureaux d'études»* et aussi auprès des établissements scolaires et des associations.

Document de référence

Le Conseil général s'est donc associé à la réalisation de l'ouvrage afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, compte tenu d'un coût de fabrication assez élevé. Delphine Fleury, conseillère générale de Nevers, a ainsi expliqué que, outre quelques copies papier, 3000 CD avaient été fabriqués et qui seront remis aux maires, ainsi que 500 documents de synthèse qui résument le contenu de l'atlas. *«Nous voulons que cela devienne un document de référence»* a-telle expliqué lors du lancement. Pour sa part, Yves Castel, le DDT, a souhaité mettre l'accent sur la nécessaire prise de conscience des paysages: *«Après vingt ans d'expérience en direction de l'Equipement et après avoir participé à la création de l'autoroute A75, j'ai découvert que nous étions tous, à un moment donné, créateurs de paysages, dès lors que l'on aménage, que l'on plante et que l'on constrtuit. Une antenne sur un toît, un arbre coupé en font prendre conscience à chacun, et on a gagné! Mais ce n'est pas spontané, cette prise de conscience, il faut la déclencher»*. Un objectif que se propose de susciter cet Atlas paysager de la Nièvre.

E.C.

L'Atlas des paysages de la Nièvre est en téléchargement sur le site internet de la DDT.

Vos rendez-vous Formation

Certificat individuel Au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise un stage de 21 heures visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certiphyto) par les responsables d'entreprises de travaux agricoles ou de travaux et de services paysagers ainsi que par les agriculteurs qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytosanitaires. La formation aura lieu sur trois jours, les 29 et 30 mars et 5 avril au CFPPA. Au programme: réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, risques pour la santé et prévention, diagnostic visant à limiter le recours aux phytosanitaires. Informations et inscriptions auprès de Claude Girerd, CFPPA du Morvan, rue Pierre Mendès France, 58120 Château-Chinon ou par téléphone au 03 86 79 49 30 ou encore par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

Agneaux d'herbe ou de bergerie Réussir la production

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny propose un stage *«réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie»* les 21 mars et 18 avril, de 9h à 17h à Corbigny. L'objectif de la formation, en fonction du système de production de l'exploitation, est de déterminer quel système de production choisir, en intégrant les notions de travail, de disponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu... La formation vise plus particulièrement les éleveurs ou futurs éleveurs souhaitant créer un atelier ovin.
Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43
ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

Formation Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation *«alimentation et homéopathie vétérinaire»*, qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche Obsalim, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

Grandes cultures Sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation de trois jours sur le thème *«sécuriser ses prix de vente en grandes cultures»*. Les dates retenues sont le 24 avril, le 2 et le 14 mai 2012, à Nevers ou à Cosne-sur-Loire en fonction des inscriptions. L'objectif est double: - Permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engandrés). - Permettre de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le Mat, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse). Jean-Pierre Nicolet, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Indre, sera l'intervenant principal. Tarif: 150 euros par participant. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou par mail: benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.





Vient de paraître

Alimentation générale

Sorti en kiosque le 1er mars, *«Alimentation Générale»* est un nouveau magazine, qui s'est fixé pour règle, de rassembler en un même objet éditorial, l'ensemble des acteurs de l'alimentation, du producteur à l'assiette.

Edité par une société indépendante, *«Alimentation Générale»* a été créé par un groupe de passionnés convaincus de la nécessité de rassembler, dans un même objet éditorial, l'ensemble des sujets relatifs à l'alimentation, aussi bien économiques, sociétaux, historiques que culturels. En phase avec le philosophe Michel Onfray, qui pense que *«le repas n'est pas une corvée nutritionnelle mais une jubilation existentielle»*, c'est le premier magazine dédié à 100 % à l'alimentation, unique en son genre, iconoclaste autant sur le fond que sur la forme. A la fois outil journalistique de réflexion regroupant des enquêtes, des reportages, des portraits et des analyses, il se veut également gourmand, léger et ludique.

Parmi les sujets au sommaire de ce premier numéro : un dossier *«mangez jeunesse»*, ou l'alimentation des ados sans passer par le prisme des idées parfois fausses que s'en font les adultes, ainsi qu'un reportage sur le *«juteux»* marché de la restauration collective ; l'avenir des Programmes Européens d'Aides aux plus Démunis (PEAD) ; les conséquences de l'internationalisation des échanges de maïs, sur les populations locales mexicaines ; les dessous de la Bourse de Chicago, première place financière agricole au monde ; le portrait d'une vigneronne de 84 ans, *«Star du Jurançon»* ; les évolutions du *«winebusiness»*, de la Bourgogne à la Chine, 8 ans après la sortie du film *«Mondovino»* ; la mort annoncée du guide Michelin, etc.. Ainsi qu'un long entretien avec Henri Nallet, deux fois ministre de l'agriculture sous François Mitterrand, aujourd'hui vice-président de la fondation Jean-Jaurès et farouche défenseur d'une agriculture *«écologiquement intensive»*.



« Alimentation Générale » est vendu en kiosque au prix de 6,90 €.

Alimentation Générale
Magazine trimestriel de 100 pages
En vente en kiosque au prix de lancement de 6,90 €
Ou sur abonnement annuel :
27,60 € les 4 numéros (frais de port gratuits en France)
Chèque à l'ordre du «Le magasin de jouets»
Alimentation Générale - Le Magasin de jouets- 19 rue Jouvène - 13200 Arles

DB



MAXIDRILL
La rapidité... récompensée !

> Enterrage **CULTIDISC « 80 kg »** aussi puissant que précis, du colza à la féverole.
> Très haute **précision** de dosage et de répartition entre rangs, même en dévers.
> **Simplicité** et fiabilité mécanique pour faire face aux fortes sollicitations.
> En 4,00 ou 6,00 m repliable, machine **homologuée route**, trémie pleine.

www.sulky-burel.com

Mat Cichy Agricole

St Florentin	03 86 35 10 94	Malay le Grand	03 86 65 99 49
Vincelles	03 86 42 35 19	St Lyé	03 25 76 37 73
Avallon	03 86 34 01 40	Trainel	03 25 39 11 12

Agent: PICHON Agro - Jasseines 03 25 37 60 50

SULKY

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

"Du local dans l'bocal !"

S'inspirant d'une expérience menée lors du congrès national en 2011 à Rodez, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont proposé à la vente, dans le centre ville d'Auxerre, des bocaux de bœuf bourguignon issus de produits de la région. Une manière originale de sensibiliser le grand public sur l'importance du maintien de l'agriculture locale dans les territoires.



Une opération communication, qui avait pour but de sensibiliser le grand public à *«consommer local»*, pour le maintien d'une agriculture pérenne et le renouvellement des générations.

L'expérience avait été initiée par les Jeunes Agriculteurs Aveyronnais, lors du congrès national JA qui s'est déroulé à Rodez en juin dernier. Clin d'œil au système de vente à emporter des fast-foods et intitulée *«JA Drive»*, l'opération, consistait à proposer aux piétons et automobilistes des barquettes d'aligot saucisses en vente directe, manière de valoriser un plat typique de la gastronomie locale tout en les sensibilisant sur les conséquences positives que pouvait avoir le fait de *«consommer local»* par rapport au développement de l'agriculture à l'échelle départementale.

A l'occasion de la semaine du renouvellement des générations en agriculture, les jeunes agriculteurs de l'Yonne se sont mobilisés tout un après-midi durant, place de l'Hôtel de ville, à Auxerre pour proposer des bocaux de bœuf bourguignon aux passants. Avec pour objectif, d'inciter à ce que les personnes deviennent de véritables *«consom'acteurs»*, privilégiant avant tout les produits d'une région, afin de renforcer l'économie des différentes filières agricoles.

«Qu'est-ce que c'est… ? C'est du miel ?»

Fin de mois pour certains, départ en vacances pour d'autres, temps gris pour tout le monde… pas facile d'alpaguer le chaland ce samedi dans les rues d'Auxerre ! Sous le vitabris orné de banderoles et drapeaux JA, les bocaux sont empilés comme à la parade et attendent le client. Vice président à JA 89, en charge de l'installation, Loïc Guyard distribue des fliers explicatifs aux promeneurs, rappelant le but de l'opération : *«dans le syndicalisme, nous avons des droits, mais aussi des devoirs et aujourd'hui, je crois que notre devoir, c'est d'essayer de réhabituer les gens à manger local pour venir en aide à l'agriculture. Nous devons réinventer toute la chaîne et raisonner notre consommation»*.

Viande en provenance de la Sicavyl à Migennes, légumes produits à Chevannes, en périphérie d'Auxerre, le tout cuisiné et conditionné dans une unité de transformation à quelques lieues de là… Difficile de faire plus local ! Le tout vendu 5 € le bocal pour 2 personnes. *«Qu'est-ce que c'est… ? C'est du miel ?»* La vieille dame n'avait pas chaussé ses lunettes et de toute façon, *«je n'aime pas le bœuf bourguignon !»*

Timidement mais sûrement, nombre de bocaux mis en vente ont trouvé acquéreurs au fil de l'après-midi. Avantage de la conserve, le reste sera vendu ultérieurement, lors d'opérations similaires d'ors et déjà prévues tout au long de l'année. Sauté de porc, poulet en sauce…, d'autres recettes pourront venir se greffer à la première qui aura servi de ballon d'essai. Les JA 89 ne manquent pas d'idées en la matière… Des idées *«plein l'bocal»* bien sur !

DOMINIQUE BERNERD



Des bocaux réalisés à partir de produits locaux, transformés, cuisinés et conditionnés dans le département.

Sia 2012

L'Yonne en vitrine à Paris

Neuf jours durant, le département de l'Yonne a valorisé l'excellence de ses productions et de ses sites touristiques auprès des quelques 700 000 visiteurs du dernier Salon de l'agriculture, raflant au passage un florilège de médailles au Concours Général.



Réunis pour la photo, les trois éleveurs de l'avallonnais récompensés au Salon : Claude Cadoux, Jean-Louis Riotte, Alexandre Bretagne (de gauche à droite).



Rencontre sur le stand de l'Yonne entre le président de l'instance départementale, André Villiers, la députée Marie-Louise Fort, l'éleveur Jean-Louis Riotte et l'ambassadeur d'Azerbaïdjan. De nouveaux marchés s'ouvriraient-ils à l'export pour nos broutards… ?

Si l'édition 2012 du salon de l'agriculture a enregistré sa plus faible fréquentation mercredi 29 février, avec *«seulement»* 55 000 visiteurs, la région Bourgogne a paradoxalement comptabilisé un nombre record de participants pour la traditionnelle inauguration de sa *«journée»* ce mercredi. L'Yonne arrivant largement en tête au nombre d'élus présents au m² ! Il faut dire que le département avait spécialement affrété un car pour l'occasion et convoyé un grand nombre de conseillers généraux jusqu'à Paris. Les discours terminés, l'affluence s'est vite transposée en franche bousculade devant le stand de l'Yonne, pour la traditionnelle dégustation de produits locaux. Anne et Rémy Profit, viticulteurs joviniens et Raphaël Masson, exploitant dans le Tonnerrois, qui officiaient ce jour là pour présenter les appellations du département ont eu fort à faire pour satisfaire l'ensemble des invités !

Moisson de médailles

Pas de salon agricole sans concours général du même nom ! Les vins icaunais ont particulièrement brillé cette année, empochant 77 médailles dont 24 en or, pour 200 échantillons dégustés. L'habitude de la chose en renforce la performance : une médaille de plus pour Christine Busson, apicultrice à Fouchères, qui a remporté un nouveau trophée d'argent avec son miel d'acacia. Une récompense de la même couleur pour le couple Charmois de Boeurs en Othe dont le jus de pomme fermier a été retenu par le jury. Pas de repas sans fromages, pas de salon non plus ! En lice dans la catégorie produits laitiers, au salon des fromages, réservé aux professionnels et qui se tient tous les deux ans en marge du salon de l'agriculture, la fromagerie Lincet, de Saligny, a pour sa part obtenu deux médailles de bronze pour son Saint-Florentin et son Chaource 250 grammes.

Bovin qui pleure, équin qui rit !

Même si l'on sait depuis le Baron de Coubertin, que la participation vaut bien la victoire, il y avait tout de même un peu de déception dans le camp des éleveurs avallonnais de charolais. Pas de titre de champion cette année, même s'il s'en est fallu de peu. Comme l'an passé, Jean-Louis Riotte et son champion Bégonia ont du se contenter de la seconde place, derrière le déjà vainqueur 2011, Casimir. Tout comme Alexandre Bretagne, qui pour sa première participation au Concours, avec Darkvador, s'est vu coiffer sur le poteau par un animal un peu plus lourd. Une seconde place aux allures d'encouragement pour l'édition prochaine. Le Gaec Cadoux de Saint-André-en-Terre-Plaine, décrochant une 3ème place de section, avec Féodale.

Bovin qui pleure, équin qui rit ! Romarick Guilllot, installé à Saints en Puisaye, fait partie de cette poignée de passionnés, promoteurs de la race de cheval de trait auxois. Sa jument Pimprenelle a décroché porte de Versailles un titre de champion de France, s'imposant devant quatre autres concurrentes. Une médaille d'or venant récompenser à juste titre le travail mené depuis plusieurs années par le jeune éleveur poyaudin, déjà récompensé dans le passé, sous l'apprentissage de son grand-père, aujourd'hui décédé.

La filière ovine se porte bien dans l'Yonne, à l'image des prix glanés par l'élevage rameau Père et fils, de Precy le Sec : un 2ème prix de section viande en catégorie bélier adulte tondu, un 1er prix de section laine adulte, doublé d'un 3ème prix de championnat laine. Un joli tir groupé !



La fromagerie Lincet, de Saligny, dans le nord de l'Yonne, a obtenu deux médailles de bronze pour ses fromages Saint-Florentin et Chaource 250 grammes.

Les élèves de La Brosse, candidats au trophée national des lycées agricoles, ont pour leur part particulièrement brillé cette année, se hissant à la 12ème place du concours. Le meilleur résultat jamais enregistré depuis quatre ans que le lycée participe. *«Cerise»*, leur vache Prim'Holstein déjà en lice l'an passé, s'est montrée particulièrement sereine cette fois ci, en *«vieille habitué des salons parisiens !»* Le stress était réservé à Pauline, Cindy, Gabin, Benjamin et Jérémie et apparemment, cela ne les a pas trop desservi !

DOMINIQUE BERNERD



C'était la cohue devant le stand, à l'heure de la dégustation des produits icaunais !



Photo Florian Salesse (YR)

Pimprenelle, jument de trait Auxois, conduite par son éleveur, Romarick Guiollot, sacrée championne de sa race.

Urbanisation

Quand la ville rejoint la campagne

L'extension urbaine n'est pas sans poser de problèmes, même dans les villages ruraux, comme en témoigne Pascal Baron, éleveur dans l'Avallonnais.



Éleveur allaitant sur la commune de Sainte Magnance, Pascal Baron se voit aujourd'hui rattrapé par la «*périurbanisation*».

L'extension urbaine, moteur des marchés fonciers, se fait de plus en plus ressentir à la campagne, y compris loin des grands centres. Si les espaces agricoles sont encore importants, la part des acquisitions réalisées par les agriculteurs se restreint au bénéfice d'acheteurs néo ruraux. Travaillant la plupart du temps à la ville, sans réelles attaches paysannes, ils ont le plus souvent une méconnaissance du monde agricole et de ses contraintes, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de plus en plus grands de cohabitation. Outre le fait que ce développement urbain se fasse au détriment de l'espace agricole, il entraîne de fait une forte pression sur les prix du foncier, rendant d'autant plus difficile toute idée d'agrandissement des exploitations. Si naguère, vie rurale et vie urbaine étaient radicalement opposées, les deux modes de vie ont commencé à se rapprocher en une «périurbanisation» qui rattrape des villages autrefois les plus reculés. Située à une quinzaine de kilomètres au sud d'Avallon, traversée par l'ancienne RN6, Sainte-Magnance, est une commune de moins de 500 habitants, où depuis plusieurs années s'effectue un déploiement résidentiel des ménages originaires le plus souvent de la « grande ville » toute proche.

Pas de Plan Local d'Urbanisme sur la commune

Issu d'une famille d'agriculteurs de la commune et éleveur allaitant, Pascal Baron fait partie de cette douzaine d'exploitants encore présents sur la commune et ses hameaux. Un peu à l'étroit sur la ferme familiale, il a fait construire en 2007 un bâtiment de 65 places, à l'écart du village, dans ce qui était alors un lieu quasiment désert, sans habitations. Cinq ans plus tard, les permis de construire se sont multipliés et aujourd'hui, il se retrouve cerné, sans aucune possibilité de s'agrandir, avec la crainte de voir les relations se tendre avec ses nouveaux ou futurs voisins, du fait qu'ils puissent ressentir comme nuisances, les bruits et mouvements liés à toute activité agricole. Conséquences d'une réglementation qui autorise la construction de maisons à une distance minimum de 50 mètres d'un bâtiment en aire paillée : «*j'en arrive presque à regretter de ne pas avoir déposé un permis avec aire raclée, où là, la législation exige une distance de 100 mètres ! Mais j'ai déjà donné ! A la ferme, chez les parents, c'était la corvée de raclage tous les deux jours*». Un tracteur à farine démarrant à 6h30, la moissonneuse qui rentre un peu tard le soir l'été, des vaches qui meuglent…, autant de risques potentiels «*d'envenimer*» les relations avec le voisinage : «*le jour où je vais curer, que va-t-on me dire ? Je mets du fumier sur la route ? Je dois mettre une bâche sur la benne ? Que ça sent mauvais ?*»

Pascal Baron est par nature quelqu'un de conciliant et admet volontiers qu'un village doive s'agrandir s'il veut survivre, mais pas à n'importe quel prix : «*je ne crache pas dans la soupe ! J'ai 3 enfants, tous scolarisés à Sainte-Magnance où on a pu conserver l'école. En CP, ils sont 5, c'est quand même mieux que 30 comme à Avallon !*». Il souhaiterait pouvoir rajouter une travée à son bâtiment afin d'éviter les navettes quotidiennes avec la ferme parentale où sont parquées les génisses, mais impossible : «*sur deux côtés je suis bordé par les maisons, quand au troisième, c'est le chemin !*». S'il est aujourd'hui sans solution, n'espérant que la «*compréhension*» de ses voisins immédiats, Pascal souhaite faire prendre conscience au travers de son exemple, de l'utilité que peut avoir pour une commune, la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Véritable projet global d'urbanisme et d'aménagement, il fixe à long terme les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire d'une commune. Malheureusement pour Pascal Baron, Sainte-Magnance en est dépourvu.

DOMINIQUE BERNERD

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Qualité, Robustesse avec PALMS
PALMS
• Grue palms de 4.10 m à 8.40 m de portée
Homologation 25 km/h sur toute la gamme de nos remorques
• Remorque palms de 7t à 14t de charge
Matériel Forestier ASTIC
à partir de
Ensemble grue et remorque - 10 450 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr



Première maison d'habitation à 50 mètres, dans la limite «*autorisée*» de voisinage avec un bâtiment d'élevage en aire paillée

Journée Bourgogne au SIA

Une Bourgogne unie, solidaire et offensive

Le SIA ne manque pas chaque année d'avoir un effet rassembleur pour les quatre départements de Bourgogne et leurs représentants politiques et professionnels, qui parlent et communiquent d'une même voix. Cette année n'a pas failli et l'affluence fut totale, le discours consensuel, l'unité manifeste. François Patriat, président du Conseil régional, a manifesté sa satisfaction de voir *«les quatre départements rassemblés dans une unité solidaire et offensive»*.



La journée Bourgonge a connu une participation particulièrement forte qui n'était pas étrangère à l'année élective.

L'espace Bourgogne était trop petit pour contenir toutes les personnalités, les professionnels et les représentants politiques qui avaient fait le voyage afin de participer à la *«Journée bourgogne»*. On se pressait donc à l'heure des discours encore plus que d'ordinaire et l'estrade ne pouvait pas accueillir tous les élus qui se devaient d'être sur la photo.

Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale de Bourgogne ne manquait pas de souligner *«un empressement et une fébrilité»* qui n'étaient pas étrangers à l'année élective. Dressant le traditionnel bilan de l'année, le président de Chambre relevait d'abord qu'en une année *«nous sommes passés par tous les excès possibles»* ce qui nous donne une idée de ce que le changement climatique nous réserve et de la nécessité pour l'agriculture de s'adapter à ces nouvelles conditions de production.

Environnement : le dossier qui pèse

Les productions il en fut beaucoup question, d'abord pour souhaiter un fort développement de la production de viande blanche en Bourgogne. La Saône et Loire et l'Yonne ont choisi cette option et s'en portent bien, mais beaucoup reste à faire et à développer dans la Nièvre et en Côte d'Or. *«On ne peut pas à la fois dénoncer la concentration de ces productions dans l'Ouest et la prolifération des algues vertes et s'opposer à tous les projets qui émergent à l'Est»* et qui permettraient de décloisonner ce type de productions sans préjudice pour l'environnement.

Le président de la Chambre régionale en a aussi appelé au soutien de deux dossiers emblématiques de la région : Charolais de Bourgogne et le Climats, deux dossiers qui ont besoin d'un fort soutien professionnel et politique pour aboutir.

Côté environnement justement, Dominique Chambrette s'est fait un devoir d'alerter *«que les problématiques environnementales empoisonnent la vie des producteurs»*. Il a remis les politiques *«qui font les lois et qui les votent»* face à leur responsabilité. Car il est trop facile, comme l'a fait le ministre de l'Agriculture, de brouiller les cartes en stigmatisant l'administration.

Le dossier environnement n'est pas prêt d'être refermé si l'on considère le problème de l'entretien des ensembles hydrauliques, un *«casse-tête»* qui décourage toute intervention et peut rendre des hectares de bonnes terres improductifs dans les années à venir.

L'environnement c'est aussi Écophyto 2018, *«50% de phytos en moins, on ne sait pas faire»* avertit le président de la Chambre régionale qui attend un peu moins d'effets d'annonce et un peu plus de bon sens.

Heureusement, certains marchés ont repris des couleurs, pour les bovins (dopés par l'export) comme pour les ovins. Ce *«climat apaisé»* est profitable à tous et témoigne bien de *«la vocation de la Bourgogne à produire et à exporter»*.

Des valeurs à défendre en commun

Très consensuel, François Patriat s'est félicité de ce grand rassemblement sur l'espace Bourgogne, *«le plus important depuis huit ans et qui témoigne d'une passion partagée de toutes les personnes présentes pour la Bourgogne»*. Un espace qui *«célèbre la Bourgogne des territoires et de l'économie : celle qui produit, celle qui transforme et celle qui exporte»*.

Le président du Conseil régional a insisté sur les trois valeurs à défendre en commun : renforcer le potentiel agricole de la Bourgogne, diversifier les productions (export, marchés locaux, ceinture verte des villes...), durer... mais en intégrant le fait *«que l'environnement ne doit pas être une contrainte mais un atout»*.

Enfin, chacun s'est accordé à défendre les droits de plantation que l'Europe entend faire disparaître dans les plus brefs délais. L'union sacrée contre cette déréglementation annoncée se matérialisera le 16 mars prochain à l'occasion d'une manifestation qui rassemblera 1500 collectivités, dans un même élan de protestation.

Anne-Marie Klein



Difficile de se frayer un chemin sur le stand de la région Bourgogne lors de l'inauguration.



Tubercolose

Les JA réagissent

Les Jeunes agriculteurs réagissent à l'article «tuberculose bovine» dans notre édition du17 février, page 4.

«Courant février 2012, une drôle de réunion s'est tenue sur la commune de Détain et Bruant, à propos de questions cynégétiques majeures du département : la tuberculose et les dégâts de gibier. Réfléchir sur ces thèmes n'est pas accessoire certes ! Mais il a semblé à l'initiateur de cette réunion que la présence d'agriculteurs était, elle, accessoire !
En effet, seuls des chasseurs, dont le Président de la fédération de Côte d'Or ont accompagné Monsieur le Préfet, et deux élus importants de Côte d'Or (Messieurs Sauvadet et Patriat) pour cette visite, dont nous avons du mal à comprendre les motivations. La conclusion de Monsieur Sécula a une nouvelle fois rejeté les responsabilités sur les agriculteurs, exclus de ce concile.

Le discours et la méthode ne sont pas nouveaux mais ils appellent une réaction de notre part. Tout d'abord, le monde agricole aurait du être invité, aussi bien l'échelon départemental au vu des personnes présentes que l'échelon local pour témoigner de nos soucis quotidiens : destruction annuelle totale de plusieurs dizaines d'hectares de colza dans cette zone, dégâts insupportables tant sur cultures que sur prairies, problèmes pour se faire indemniser de manière honnête par la Fédération des chasseurs. Sans oublier bien sûr, tous les autres agriculteurs des communes environnantes, qui en plus d'être confrontés à ces mêmes problèmes, abattent leur troupeau à cause de la tuberculose, certains pour la troisième fois en moins de 10 ans.
Mais les participants à cette réunion ont jugé bon de nous exclure.

Nous tenons à rappeler ensuite que nous sommes les premiers, victimes de la tuberculose et que nous, nous satisfaisons aux exigences de prophylaxie chaque année sur nos troupeaux, alors que la gestion des animaux sauvages et de leur santé est beaucoup plus aléatoire : densités de population délirantes, même dans certaines chasses gérées par des administrateurs de la fédération, plans de chasse non réalisés, agrainages sans limites …
Nous pourrions, une fois de plus, parler des surcoûts et pertes, dus aux dégâts de gibier, mal ou pas indemnisés que nous subissons tous; de la mise en place hasardeuse de clôtures, et de leur entretien confié normalement aux chasseurs mais effectué généralement par les agriculteurs s'ils veulent qu'elles fonctionnent correctement.

Nous pourrions pour finir, demander une fois de plus à nos élus présents ce jour là, s'ils souhaitent réellement régler les problèmes de tuberculose et de surpopulation de gibiers ou s'ils s'inquiètent plus pour leurs amis chasseurs pratiquant leur loisir, que pour les agriculteurs cherchant à vivre de leur production…»

COMMUNIQUÉ JA21

Retraites agricoles

La FNSEA remet ses pétitions aux candidats à la présidentielle

Avec près de 160 000 pétitions récoltées cet hiver, la FNSEA et sa Section Nationale des Anciens Exploitants continue à pousser pour l'amélioration des retraites en agriculture. Et à quelques semaines du 1er tour de la Présidentielle par un coup de force médiatique avec la remise des pétitions à l'intégralité des candidats à la présidentielle.

A quelques heures de l'ouverture de leur assemblée générale annuelle, le 7 mars à Paris, les délégations d'anciens exploitants de la FNSEA ont arpentés les rues de la capitale et de sa banlieue pour aller à la rencontre des candidats à la présidentielle 2012. Histoire de relever le niveau du débat, estimerons certains, histoire également de rappeler que depuis des décennies, des retraités de l'agriculture vivent dans des situations intolérables en raison du trop faible niveau des pensions de retraite en agriculture (moyenne de 680 € par mois)
Cheval de bataille de la Section Nationale des Anciens Exploitants (SNAE), ce dossier avait motivé au cours du second semestre 2011, en lien avec la FNSEA, la mise en place d'une action syndicale d'envergure visant à récolter des milliers de signatures de pétitions avec l'objectif de sensibiliser les pouvoirs mais aussi l'opinion public à la nécessité de redonner un niveau de vie satisfaisant aux anciens agriculteurs. Avec deux volets de revendications, l'un d'urgence, l'autre structurel (voir encadré ci-joint), les anciens entendent bien peser dans le débat présidentiel actuel, qui reconnaissons-le, et outre la tenue de l'incontournable SIA, demeure d'une exceptionnelle pauvreté en matière d'agriculture. C'est ainsi que François Bayrou, François Hollande, Eva Joly, Corinne Lepage, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Dominique De Villepin, Nicolas Dupont-Aignan et Nicolas Sarkozy ont été interpellé. Mais quoi qu'il en soit le travail et le combat continuent.

S.L - FDSEA 58

Repères

Les revendications de la FNSEA en matière de retraites

Dans l'urgence :
- des retraites à carrière complète à 75 % du SMIC avec l'objectif d'atteindre 85 % du SMIC
- l'accès aux mesures de majorations pour tous les non salariés agricoles justifiant de 17,5 années d'activité
- la suppression des minorations pour carrières incomplètes pour les retraités n'atteignant pas le minimum vieillesse
- la forfaitisation de la bonification pour enfants

Sur le plan structurel :
- la prise en compte des 25 meilleures années pour le calcul des pensions
- le maintien des services de santé dans les territoires ruraux
- la reprise du débat sur la prise en charge de la dépendance

En côte d'Or

Partenariat renforcé entre FDSEA et ERDF

Dans le cadre du salon de l'agriculture, Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, a signé une convention de partenariat avec ERDF, le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité.



Fabrice Faivre s'est rendu chez le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité.

La profession agricole utilise des équipements de plus en plus exigeants quant à la qualité de l'électricité fournie. L'utilisation de nombreux matériels (production d'énergie photovoltaïque, équipements lourds d'irrigation ou d'ensilage...) demande une bonne coordination entre exploitant agricole et le distributeur d'électricité.
L'objectif est triple :
- Faciliter la coopération et la communication entre ERDF et les exploitants agricoles du département de Côte d'Or. Les sujets qui seront suivis en particulier : prévenance des agriculteurs lors de travaux ERDF occasionnant des coupures d'électricité tels que l'élagage, valorisation conjointe des déchets de l'élagage, détection des lignes électriques pouvant perturber l'activité des agriculteurs
- Accompagner les projets de production en électricité renouvelable en particulier dans la phase de raccordement avec la mise en place d'un interlocuteur dédié
- Améliorer le niveau de sécurité vis-à-vis des risques liés à l'électricité en identifiant les sites sensibles et en proposant des solutions : sécurité à proximité des lignes électriques.

Adema Un dispositif pour attirer et former les demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture

Adema (Accès des Demandeurs d'Emploi au Milieu Agricole) est un dispositif unique permettant aux demandeurs d'emploi de découvrir les métiers agricole au travers d'un parcours de formation d'un mois qui alterne période de formation en centre et stage pratique sur une exploitation. Cette répartition permet aux stagiaires d'appréhender les connaissances nécessaires et les savoirs techniques de base des différents métiers agricoles. À l'issue de cette formation, les bénéficiaires peuvent trouver un emploi agricole ou accéder à une formation en vue d'augmenter leurs compétences et leur employabilité. L'ADEMA constitue donc pour les bénéficiaires un véritable tremplin vers un emploi agricole.
La FDSEA 21 organise une session ADEMA du 2 avril au 3 mai 2012. À cette occasion, nous recherchons des exploitants volontaires pour accueillir (gratuitement) un stagiaire du 10 au 30 avril afin de lui faire découvrir son secteur d'activité aux travers des différents travaux de son exploitation. Recevoir un stagiaire ADEMA peut être une occasion d'appréhender les aptitudes et la motivation d'un candidat pour l'activité de son exploitation et de pouvoir par la suite l'employer en connaissance de cause. Mais c'est aussi participer à la promotion des métiers agricoles en transmettant son savoir-faire et ses motivations.

Si vous êtes intéressés pour recevoir un stagiaire sur votre exploitation, contacter Céline FLÜCKIGER, à la FDSEA 21 au 03 80 68 67 68 ou par mail cfluckiger.fdsea21@orange.fr

La plus grande ferme de France vient de fermer ses portes. Cette année encore, ils ont été nombreux à venir admirer vaches, veaux, moutons, porcs… Pour cette 49ème édition du Salon de l'Agriculture, plus de 681 000 visiteurs ont été comptabilisés. Le vendredi est traditionnellement la journée la plus fréquentée avec une nocturne jusqu'à 23 heures.

Le Salon de l'Agriculture c'est également un salon de professionnels. Une cinquantaine de délégations étrangères se sont rendus Porte de Versailles cette année.

Bien sûr, cette année, les candidats à la présidentielle ont été nombreux à arpenter les allées du Salon. Pas moins de 14 d'entre eux se sont relayés devant les journalistes, éleveurs et curieux.

Reportage en images, des temps forts vécus par les journalistes de Terres de Bourgogne.



Fréquentation record pour cette 49ème édition du Salon.



Beaucoup d'élus bourguignons sur le ring au moment du concours des Traits d'Auxois.

côté pile…


Au pied de mon arbre il y avait du blé, mais ce qui frappe c'est la majesté de l'arbre symbole ici d'une nature respectée et d'une biodiversité qui n'exclut pas la nécessité de produire.


Une chance pour la France
Economie
L'agriculture est chère au cœur des Français. Mais au-delà de l'image d'Epinal, se cache un secteur stratégique pour la France.
Xavier Beulin serait-il le nouveau candidat à la présidentielle ? En tous les cas, il a déjà un slogan !

Une belle promo pour le Diester.

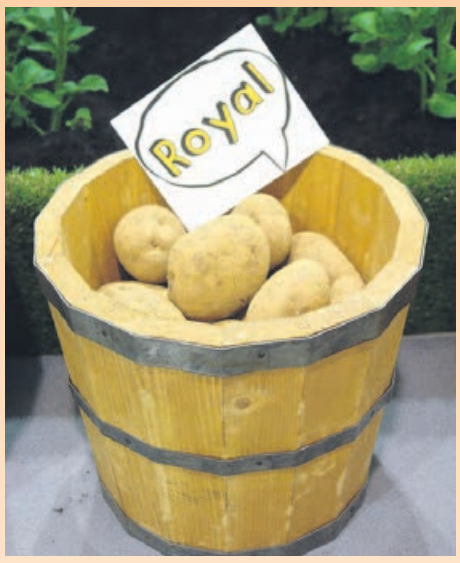



Les petites têtes blondes et brunes étaient dans la ligne de mire des exposants qui ont déployé des trésors de pédagogie au long des nombreux ateliers destinés aux enfants. Ici, *«Que mange un ruminant ?»*, les enfants ont montré qu'ils étaient plutôt bien informés et certains pouvaient même faire la différence entre le foin sec et l'enrubannage... Des graines de «pro» sans doute.

L'édition 2012 su SIA a vu «défiler» 14 candidats à la prochaine présidentielle.



côté papilles

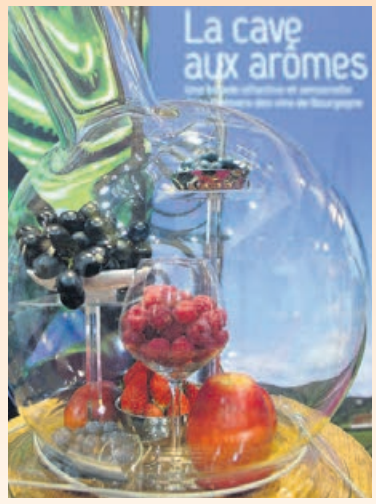


Une pomme de terre à déguster en robe des champs avec du beurre de Charente-Poitou, naturellement !



Carrément lait... La mascotte des produits laitiers a beau ressembler à un fantôme en habit de squelette les enfants l'adorent, ils se sont pressés sur le stand en reprenant à tue-tête la chanson de la pub.

Le monde se pressait tous les jours pour «déguster la Bourgogne» et sentir ses flaveurs aux détours de la cave aux arômes.



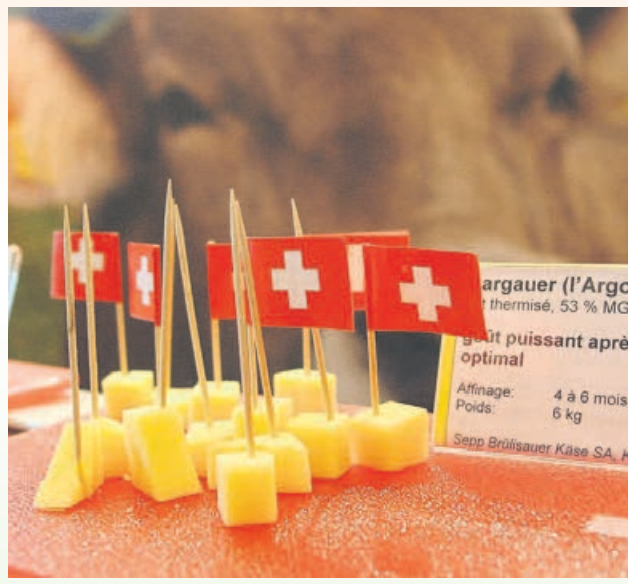




Découverte du fromage moulé à la louche… et du caviar servi en amuse-bouche.

Une viande aussi bien parée et présentée, cela se trouve rarement sur les étals des grandes surfaces. Il faut venir sur le stand des métiers de bouche pour voir à l'œuvre ces artistes de la ficelle, de la crépine et de la barde.





La Suisse..., un autre pays du fromage !



Même pas peur! Il y avait tellement d'animaux à Paris que les enfants se sont sentis attirés par ceux qui sortaient de l'ordinaire, telle cette vache, de race indéterminée, qui trônait fièrement devant le stand de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments.



La France va de pis en pis, Veautez ! La période électorale actuelle est également propice aux campagnes… décalées.







côté territoires





Tahiti, Guyane, et bien d'autres… Tous les territoire, même les plus éloignés, étaient représentés





Histoire et patrimoine, la Côte d'Or s'affiche au travers d'Alésia, une valeur sûre. Le tourisme et la culture d'un côté, la performance sur les rings, de l'autre.



Circuits courts, vente directe, produits locaux... le message de la Nièvre est clair : «Manger local, c'est génial».





Tenue correcte exigée pour les animaux du salon.



La vache dans tous ses états !
Petite ou grande, au naturel, en chair et en os ou revisitée par des artistes, la vache fait recette, elle s'expose partout et pas seulement dans le Hall 1. Notre brouteuse nationale a le vent en poupe et reste un symbole de verdure et de nature.





Le SIA est un haut lieu de dégustation… et de rencontres

côté poils



A l'heure du gôuter, confortablement installé
sur un biscuit bien connu des petits et des grands.



Naturel et peut-être efficace... Chasse les taupes et les rongeurs,
c'est la pancarte qui le dit et le vendeur qui l'affirme.
Quant aux acheteurs ils devront attendre
la prochaine saison pour le vérifier...



«Plus tard je serai infirmière pour les animaux...»
Kiki ne bronche pas et minet attend sagement son tour. Les enfants attentifs n'ont d'yeux que pour les jeunes vétérinaires qui reconstituent à leur attention un parcours de soin dans un cabinet vétérinaire. Succès garanti et l'on se pressait tous les jours sur le stand des vétérinaires, où François Patriat n'a pas manqué de venir saluer d'anciens collègues.



Massif et vrombissant...
On n'attire pas les mouches avec du vinaigre, sur le stand de la formation aux métiers de l'agroéquipement, tracteurs et manitous tenaient une place de choix dans un atelier géant destiné à sensibiliser les jeunes aux métiers du machinisme agricole.

...côté face



Comme sur l'autoroute qui mène en province, au salon,
toutes les deux heures la pause s'impose...
Mais attention à respecter les zones prévues à cet effet
sous peine d'enlèvement





L'heure du retour a sonné pour ce groupe de jeunes, la tête remplie de souvenirs,
et les bras chargés de bons produits.

Filière ovine

Une conjoncture favorable

La revalorisation des aides à la production en 2010, conjuguée à un marché favorable en 2011, ont permis à la filière ovine de rebondir. Si les clignotants sont au vert, des inquiétudes demeurent toutefois, concernant les coûts de production et la menace que fait peser le virus de Schmallenberg dans les élevages.



La filière ovine icaunaise à l'honneur au dernier Salon de l'agriculture, avec un 2e prix de section viande en catégorie bélier adulte tondu, un 1er prix de section laine adulte doublé d'un 3e prix de championnat laine, pour Gilles Rameau et son fils, éleveurs de *« Berrichon du Cher »*, à Précy le Sec

Réunis en assemblée générale, les éleveurs ovins du département ont dressé un tour d'horizon de la filière. Une filière redevenue rentable, grâce notamment au rééquilibrage des aides et à un bon niveau de prix. En 2011, le prix de l'agneau payé au producteur a encore augmenté, en dépit d'une légère baisse enregistrée en début d'année, pour atteindre une cotation record, supérieure à 6,10 €/kg de carcasse. Une conséquence directe de la diminution du nombre d'agneaux sur le marché français et d'une offre moins grande à l'importation. Particulièrement en provenance de la Nouvelle Zélande et de l'Australie, deux pays qui ont réduit leur cheptel et se sont tournés vers d'autres marchés, asiatiques notamment. Autre pays exportateur,le Royaume Uni, s'est quand à lui, plus tourné vers le marché allemand que français, du fait d'un potentiel plus important et en développement.
Seule ombre au tableau : la consommation hexagonale, toujours sous tension. On enregistre un net recul des achats des ménages au premier trimestre, suivi d'un pic pascal faible et un second semestre stable.

L'importance à vacciner contre la FCO

La pérennité de l'élevage exige une production compétitive. Les gains de productivité enregistrés dans les différentes filières d'élevage ne sont pas encore assez prononcés en ovins/caprins. La faute sans doute aux cours des marchés longtemps trop bas, pour permettre aux éleveurs d'investir dans la génétique,, le matériel ou les bâtiments. Aujourd'hui, l'importance est non seulement de produire davantage du fait d'un manque d'agneaux, mais de faire en sorte qu'augmente le revenu du travail. Un exemple : dans l'Yonne, sur 25 éleveurs, 8 seulement atteignent l'objectif de 1,5 Smic Umo consacré à l'élevage ovin, Un chiffre atteint par deux éleveurs spécialisés sur trois, mais par seulement deux éleveurs sur onze, en système ovins/cultures. Le nombre d'éleveurs de plus de 50 brebis dans le département reste relativement stable, totalisant 131 élevages pour 134 en 2010. Seulement 80 éleveurs icaunais ont un cheptel supérieur à 100 brebis.
Au 1er juillet 2013, tous les agneaux devront être bouclés électroniquement. Sur les 130 éleveurs que compte le département, 30 ont fait la démarche de réclamer un contrat électronisation à l'EDE, pour un total de 3744 brebis engagées. A ce jour, 18 ont passé commande de 1528 boucles, avec au final, seulement deux élevages reconnus comme étant complètement électronisés. Les retardataires sont avertis du risque de rupture de stock des colliers, en cas de commande passée juste avant la date limite.
Côté sanitaire, le bilan de la campagne 2010/2011 se solde par aucun cas avéré de FCO et un taux de vaccination estimé entre 25 et 30 % (système bovins/ovins). La campagne 2011/2012 est reconduite sur les mêmes principes : volontariat, vaccination réalisée par l'éleveur ou le vétérinaire, à la charge de l'éleveur. L'importance à vacciner est renforcée par la fait d'une immunité résiduelle en très forte baisse compte tenu du renouvellement des cheptels et d'un fort risque de résurgence de la maladie en 2012. Pas de cas avéré de virus de Schmallenberg dans l'Yonne, seulement des analyses sont en cours. La surveillance est de mise, d'autant qu'un cas a été enregistré dans la Nièvre et plusieurs dans l'Aube, deux départements limitrophes.

DOMINIQUE BERNERD



Ravages dans les prairies

Méfiez-vous du Campagnol terrestre

Le campagnol terrestre est de plus en plus présent dans toutes les prairies du département.



Petit mais gourmand

Le campagnol terrestre (ou rat-taupier) est un mammifère herbivore. Il mesure près de 15 cm, possède une petite queue et pèse une centaine de grammes. Des yeux et des oreilles discrets contrastent avec des pattes trapues. Son pelage est brun roussâtre à brun noirâtre dessus, passant progressivement au gris jaunâtre sur le ventre (voir photo).
Il mange l'équivalent de son poids en racines chaque jour, préférant les légumineuses et les racines charnues. En s'attaquant au capital racinaire des prairies, il est responsable de lourdes pertes fourragères, pouvant aller jusqu'à ravager 80 % des surfaces.

Ce nuisible présente de grandes variations interannuelles, avec un pic de population tous les 5 ans. La région d'élevage de l'Auxois, connaît actuellement une forte population de campagnol.

A ne pas confondre avec la taupe !

Le rat-taupier creuse des galeries avec ses incisives, il repousse la terre derrière lui avec les pattes pour former les tumuli. Principalement souterrain, il vit entre 10 et 20 cm de profondeur. Si la taupe travaille en ligne et à intervalles réguliers (encadré ci-contre), les foyers de campagnols terrestres comptent une multitude de petites taupinières, organisées en tâche (4 à 6 mètres de diamètre). La terre fine comporte des traces de végétaux. Comptant 2 à 8 animaux par foyer, la population de campagnol terrestre peut atteindre 1 000 individus à l'hectare.

Son cousin le campagnol des champs

Le campagnol terrestre n'est pas le seul à faire des dégâts en Côte-d'Or ; le campagnol des champs est largement présent aussi. Beaucoup plus petit, il vit en surface et se nourrit de la partie aérienne des plantes. Il réalise des trous à intervalles réguliers sans remuer de terre en extérieur (photo ci-contre). Beaucoup plus sensible aux conditions météo, il est, dans une certaine mesure, responsable de dégâts dans les prairies, mais aussi dans les cultures.

Etre vigilent, et réagir précocement

Pour garder son autonomie fourragère et préserver les terrains en herbe, il est important de freiner l'expansion du campagnol terrestre. La lutte chimique n'est autorisée que par Arrêté Préfectoral, et coordonnée par un Groupement de Défense contre les Organismes nuisibles (Gdon). L'utilisation de raticide est donc interdit pour l'heure. Une étude est menée par la Fredon (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles aux végétaux) et le GDS, pour définir la situation.
N'hésitez pas à faire l'état des lieux sur votre commune en joignant Elise Longet
(07 80 01 14 25) ou Virginie Pabiou (06 09 14 55 07)
35 campagnols ont été piégés sur des exploitations foyers de tuberculose bovine afin de s'assurer de la présence ou non de la mycobactérie sur ces rongeurs. A ce jour, les analyses sont toujours en cours de réalisation.
Avant le démarrage d'une action de lutte, les services de l'Etat (Draaf et Dreal) exigent des garanties quant à la non exposition de certaines espèces protégés à la Bromadiolone.
Ceci explique le retard pris dans la publication de l'arrêté préfectoral autorisant l'emploi de la bromadiolone dans certaines communes.

Dans un premier temps, particuliers et agriculteurs doivent faire le point sur la présence du campagnol terrestre sur leurs parcelles. En attendant, la lutte contre le campagnol terrestre s'organise autour de la surveillance du territoire, le piégeage, l'installation de perchoir pour favoriser la prédation, … Pour connaître en détails les moyens de lutte à votre disposition, vous pouvez contacter Elise Longet au 07 80 01 14 25.

FREDON BOURGOGNE ET GDS 21

Colza d'hiver

Pas de risque verse, pas de régulateur

La forte croissance automnale des colzas a remis en avant de façon conjoncturelle les régulateurs automne. Cela ne doit pas être le prétexte pour surinvestir sur la régulation au printemps car Ecophyto 2018 reste en ligne de mire.

Prendre dès aujourd'hui de bonnes habitudes est judicieux d'autant qu'en l'absence de risque de verse les régulateurs pénalisent la rentabilité particulièrement en cas de stress post application (gel, risque de stress hydriques).

Estimer le risque et ne réguler que si nécessaire

Le risque de verse au printemps est sous la dépendance de plusieurs facteurs : sensibilité de la variété à la verse, densité, azote disponible et élongations à l'automne. Pour vous aider à estimer le risque et à prendre la meilleure décision possible, le Cetiom met à votre disposition gracieusement sur www.cetiom.fr un outil simple à utiliser. Cet outil estimera votre risque verse en quelques clics. A consulter sans modération.

Des gains de rendement uniquement en condition de verse

La verse peut impacter le rendement de façon d'autant plus importante qu'elle intervient tôt. L'utilisation de régulateur dans ces situations à risque se justifie pleinement d'un point de vue technique et économique. Toutefois ces cas sont généralement rares. Le graphique illustre les gains de rendement en situation versée sur une variété (Extend) sensible à la verse.

L'épisode de fortes gelées début février aura probablement des incidences sur ce risque de verse. Les blessures en bas de tige pourront fragiliser les plantes et occasionner une verse mécanique sur laquelle l'application d'un régulateur aura peu ou pas d'impact.

Des pertes avec les régulateurs en l'absence de risque de verse

Dans la majorité des essais régulateurs, ou l'on extrêmise pourtant les facteurs de risque, nous n'observons que rarement de la verse. Dans les situations sans verse et dans le meilleur des cas, le témoin non régulé est aussi productif que les parcelles régulées. Le régulateur n'apporte rien mais occasionne une dépense (produit + passage pulvérisateur). Dans certains essais l'application d'un régulateur occasionne des pertes de rendement qui, d'un point de vue économique se cumule au coût de l'intervention. Les situations de stress sont certainement les plus à craindre en matière de perte de rendement. Après les pertes de feuilles importantes en février 2012, les colzas, fragilisés, pourraient encore connaître du stress notamment avec le risque de sécheresse qui se profile déjà dans certains secteurs où l'hiver a été particulièrement sec. Au final raisonner son intervention, avec l'outil mis à votre disposition, vous permettra d'éviter les traitements contre-productifs.

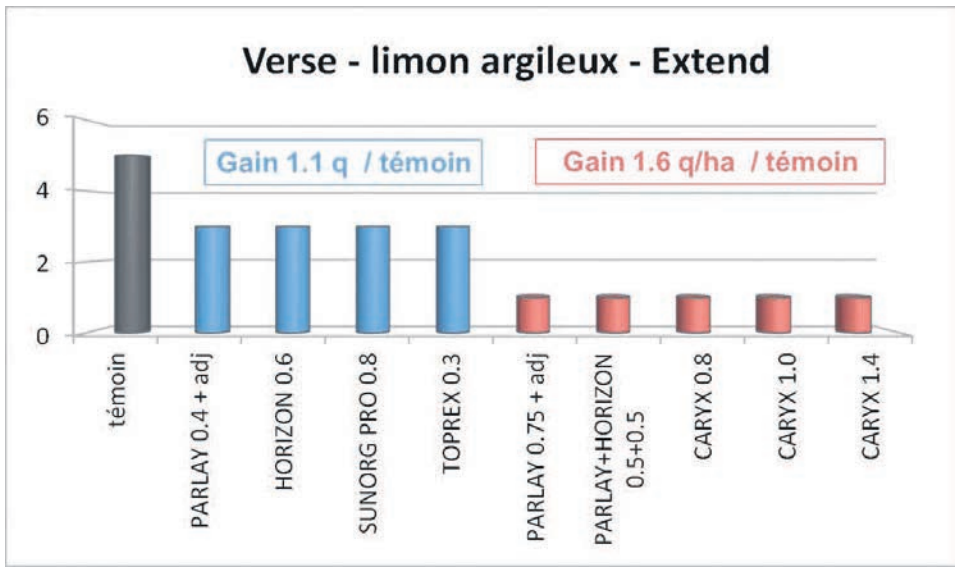
CETIOM – L.Jung A – L.M.Allard

▶ Zoom sur...

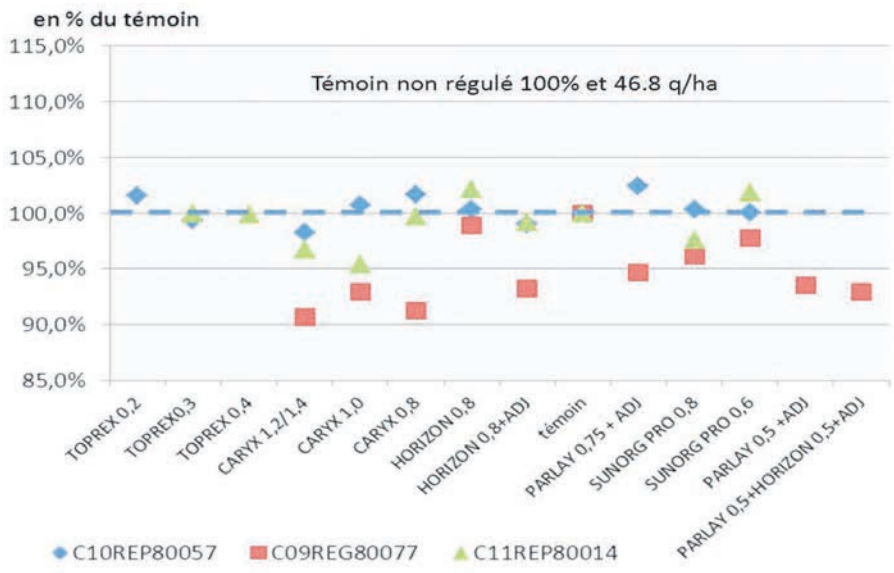
Une gamme renouvelée

En plus des spécialités bien connues (Horizon, Caramba star, …) d'autres produits sont maintenant disponibles sur le marché (Toprex, Caryx).

Pour en savoir plus sur la gamme disponible, les doses et autres caractéristiques, consulter la rubrique colza régulateurs sur www.cetiom.fr.



Note de verse 1 = absence 9 = verse très importante



Azote

Reliquats sortie hiver 2012

Le reliquat d'azote en sortie d'hiver est un poste à prendre en compte pour calculer la dose d'azote à apporter à l'aide de la méthode des bilans. Il fait partie des fournitures disponibles pour la culture. Ce reliquat varie notamment en fonction du type de sol et de la pluviométrie en automne et en hiver. Cette année, les reliquats sont légèrement plus élevés que les deux années passées. Cela peut s'expliquer par les conditions de l'automne très favorables à la minéralisation.

Les quantités importantes d'azote minéralisé ont été partiellement lessivées par les pluies de l'hiver mais les quantités d'azote présent en fin d'hiver sont tout de même un peu supérieures à l'an passé.

La synthèse des reliquats sortie hiver 2012 est basée sur les résultats de plus de 300 reliquats mesurés sur le département en janvier et début février.

Merci à tous les agriculteurs qui ont participé à cette campagne d'analyse, permettant de disposer de données illustrant différentes situations en terme de précédents et de types de sols.

Par ailleurs, si la parcelle a subi des dégâts de gel, deux postes du bilan azoté sont à réajuster :

l'objectif de rendement : il peut être affecté si un nombre significatif de pieds et/ou de talles ont gelé, même si on peut espérer une compensation par les talles restantes ;

l'azote absorbé à la sortie de l'hiver : une partie de l'azote absorbé par des talles ou des feuilles gelées sera utilisable par la culture, il faut donc prendre la moyenne entre l'azote absorbé avant et après les gelées (selon le nombre de talles pour les céréales ou selon le poids pour le colza).

Chambre d'agriculture de l'Yonne



Valeurs moyennes des reliquats sortie hiver en fonction de la profondeur du sol et du précédent (kgN/ha)

Précédent (nombre d'échantillons analysés)	Sols superficiels (0-30cm)	Sols moyens (0-60cm)	Sols profonds (0-90cm)
Pour le blé et l'escourgeon			
Céréales - Pailles enfouies ou laissées (48)	20	29	32
Céréales - Pailles enlevées (64)	19	26	30
Colza (91)	21	26	40
Pois Protéagineux (32)	18	20	38
Tournesol (21)	21	24	27
Maïs fourrage (3)		(31)	23
Maïs grain (6)		25	29
Betterave sucrière (3)		34	
Pour les cultures de printemps avec CIPAN et le colza			
Colza ou CIPAN moutarde (33)	19	27	42
CIPAN avec légumineuse (11)	24	34	45

Méthivier / Yonne Agri

Animations dans les sites icaunais du groupe

Les 23 et 24 février dernier, le groupe Méthivier, dont le siège social est situé à Bray en Val (45), a animé ses bases de l'Yonne. A Toucy, site qui distribue New Holland, le libre service a été réaménagé, après 6 mois de travaux. Il répond ainsi au nouveau concept *«Promodis 2»* engagé par l'enseigne en 2009 pour moderniser les libre service et les positionner dans la distribution moderne par la formation des collaborateurs, l'accueil du magasin, les offres et les services. Plus de 250 agriculteurs ont répondu à l'invitation de Gilbert Méthivier, PDG du groupe et ses équipes. Toucy est la première des 11 bases que compte la concession, a accueillir le nouveau concept, un an et demi après l'inauguration de Joigny, entièrement consacré à Promodis. Les visiteurs ont découvert un nouveau libre service pour l'agriculture de 250m² : équipement d'élevage, atelier, vêtements, signalisation… Un programme de refonte des libre service est prévu sur 3 ans. Une large exposition New Holland était proposée aux visiteurs, notamment avec les nouveaux tracteurs T7 et la gamme de moissonneuses CR et CSX. La pulvérisation Kuhn était également exposée avec les portés Altis, les trainés Océanis et l'automoteur Artec, référencé depuis peu dans le groupe Méthivier, qui présentait le F40 pour la première fois dans ses sites de l'Yonne.



D'une pierre, deux coups : après Toucy, Joigny !

Profitant du matériel présent à Toucy, Arnaud Méthivier, responsable du centre Promodis de Joigny, a organisé le lendemain, une journée spéciale pulvérisation et fertilisation Kuhn, solutions GPS Trimble et automoteur Artec. Cette journée sur le thème *«Mieux maitriser vos intrants»* présentait la version hydraulique équipée de la régulation EMC, disponible sur les distributeurs d'engrais Axis. Le système EMC *«Electronic Mass Control»* mesure et régule en permanence l'écoulement de l'engrais sur chaque disque. La régulation de la dose se fait individuellement côté par côté, pour une gestion précise des dosages. Le boîtier de commande indique la dose réellement épandue. Autre innovation présentée à Joigny : le Green Seeker de Trimble. Jusqu'à 6 capteurs optiques sont installés sur l'outil afin d'analyser les besoins de la plante via la mesure de l'indice de végétation. Les capteurs donnent l'information en temps réel au boitier de distribution du semoir ou du pulvérisateur pour apporter la dose optimale. Les données recueillies peuvent être enregistrées afin d'établir une carte de préconisation d'apport azoté : définition des zones, ajustement des doses préconisées,…

▶ Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante : 80 IPA 150
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com

Garage **du MOUESSE**
Agent POLARIS
VENTE, QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr



PROMO **CLÔTURES ÉLECTRIQUES**
du 12 au 30 mars
NOUVEAU patura
LACMÉ - HORIZONT
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

EARL **CUNIN**
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)
21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63



CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
Conditions de MORTE SAISON





www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

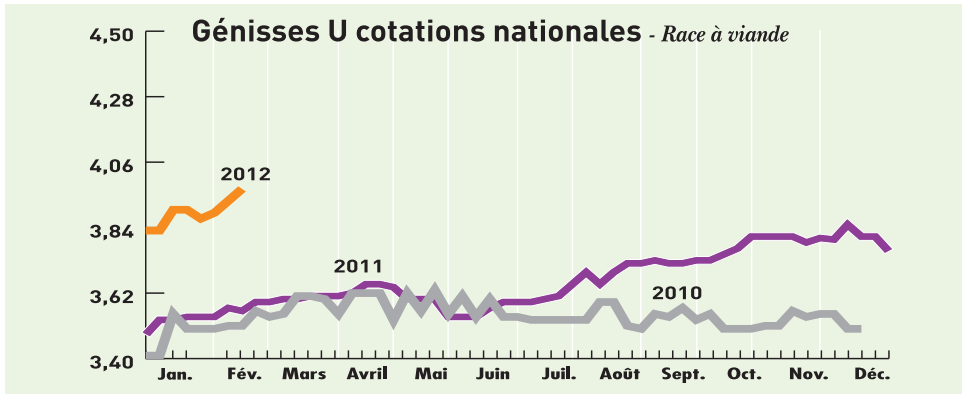
Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

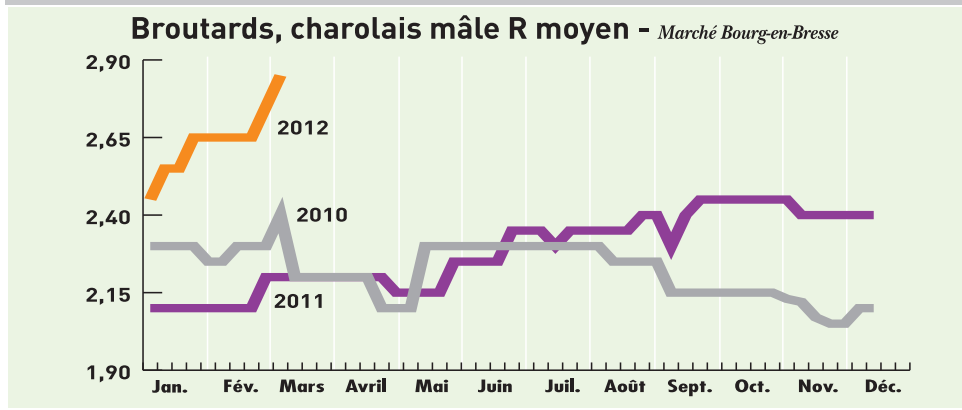
Marchés	cat.	Sancoins 29/02/12	Corbigny 27/02/12	Bourg-en-Bresse 06/03/12	St Christophe-en B. 29/02/12	M.Engilbert *maxi* 28/02/12	National : 29/02 au 06/03/12
Effectifs		-	464	595		-	
Génisses	U	3,95 €		4,20 €	4,27 €	-	3,97 €
	R	3,80 €		3,80 €	-	-	3,67 €
	O			3,40 €	-	-	3,20 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,27 €	-	
	R	-	-		3,96	-	
Vaches	E	-	-		-	2,75 €	
	U	3,85 €	nc	3,75 €	3,86 €	2,25 €	3,82 €
	R	3,70 €	nc	3,55 €	3,66 €	2,16 €	3,57 €
	O	3,36 €	nc	3,25 €	3,20 €	-	3,17 €
Taureaux	U	-	-	2,95 €	3,05 €	2,02 €	2,93 €
	R	-	-	2,85 €	2,97 €	-	2,87 €
Broutards (200-390 kg) *maxi*			3,12 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,30 €				



Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 06/03/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,00 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,45 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,20 €	1,90 €	nc

Tendance : Vente facile dans toutes les catégories.



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 29/02/12*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	3,28 €	3,06 €
300 à 350 kg	2,97 €	2,72 €
350 à 400kg	2,75 €	1,68 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,94 €	2,57 €
220 à 300 kg	2,90 €	2,26 €
> 300 kg	2,80 €	2,21 €

Tendance : Vente active. Apports de bonne qualité et quantité.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 06/03/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,37-3,55 €	-
200 à 250 kg	3,22-3,38 €	-
250 à 300 kg	2,99-3,33 €	2,83-3,00 €
300 à 350 kg	2,79-3,13 €	2,41-2,91 €
350 à 400 kg	2,41-2,92 €	-
400 à 450 kg	2,30-2,77 €	-
450 à 500 kg	2,40-2,68 €	2,31-2,40€
+ 500 kg	2,38-2,54 €	2,16-2,38 €
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,34-2,83 €	-
250 à 300 kg	2,41-2,82 €	-
300 à 350 kg	2,28-2,59 €	-
350 à 400 kg	2,21-2,62 €	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	2,02-2,18 €	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,19-2,37 €	2,04-2,19 €
450 à 600 kg (12-24 mois)	2,16-2,46 €	-
(24-36 mois)	1,91-2,45 €	-
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,70-2,26 €	1,55-2,08€
5 à 10 ans	1,82-2,27 €	1,46-1,98€
+ 10 ans	1,71-2,04 €	1,55-1,86 €

Tendance :

Apports corrects 98% de vendus.

Broutards: Belle présentation en nombre et en qualité. Les besoins permettent d'écouler la quasi totalité de l'offre à des tarifs reconduits.

Laitonnes-Génisses: Les prix de la semaine passée semblent avoir atteinds le plafond, la demande reste bien présente, relève insignifiante.

Vaches-Génisses 3 ans: Les besoins des nombreux acheteurs permettent de valoriser l'offre de qualité à des cours sensiblement identiques.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 27/02/12 au 04/03/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	2,58 €
350 kg	-	2,60 €	2,54 €
400 kg	-	2,52 €	2,43 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,41 €	2,36 €
500 kg	-	2,34 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,29 €	2,24 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,13 €	2,09 €

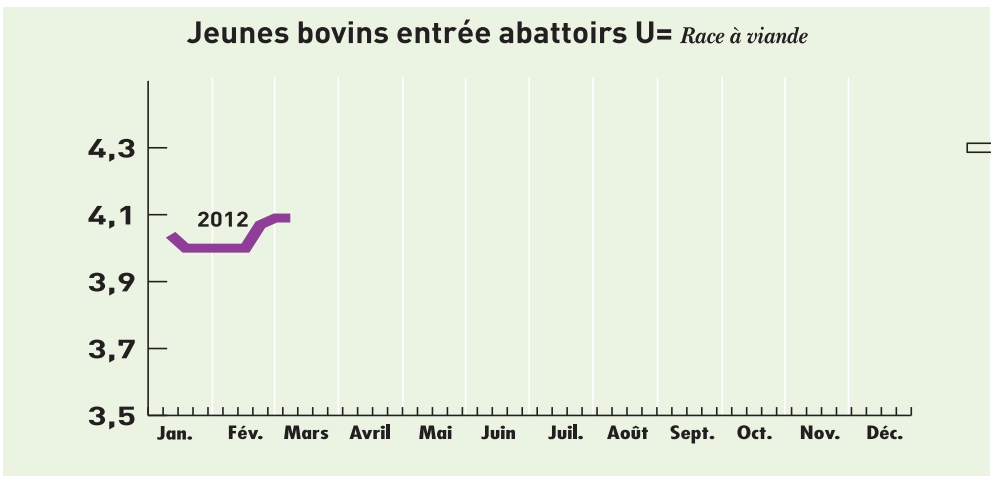
Tendance :

Une demande dynamique permet une bonne orientation des cours, malgré une offre importante.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 27/02/12 au 04/03/2012*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc	4,09 €	3,86 €				
Races mixte				3,65 €	-		
Races lait					Inc	Inc	Inc
Bœufs Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc		Inc				
Races mixte				Inc	Inc	Inc	
Races lait						Inc	Inc
Vaches Etat engraissement 3	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,83 €	3,75 €	3,72 €	Inc			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,82 €	3,75 €	3,71 €				
Limousine -10 ans +350 kg	Inc	Inc	Inc				
Races mixte				3,35 €	3,31 €		
Races lait					3,15 €	3,08 €	3,02 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,05 €	3,96 €	3,85 €	3,74 €	-	-	
Viande +350 kg	4,03 €	3,97 €	3,89 €	3,81 €			

Tendance :



Sicagemac *(prix au kg vif) - 464* — *Marché de Corbigny du 05/03/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
200 à 390 kg	630-1050 €	2,59-3,12 €
400 à 450 kg	1050-1160 €	2,46-2,70 €
460 à 555 kg	1180-1330 €	2,34-2,60 €
Laitonnes		
200 à 340 kg	530-820 €	2,32-2,68 €
375 à 400 kg	860-950 €	2,16-2,48 €
Génisses		
410 à 520 kg (16-24mois)	840-1040 €	2,00 - 2,30 €
475 à 615 kg (24-36 mois)	950-1280 €	1,94 - 2,08 €
Vaches		
légères	880-1070 €	
entre-deux	1120-1300 €	
lourdes	1310-1720 €	
Taureaux		
560 à 1250 kg	-	-

Tendance :
Apports plus importants en broutards. La vente est très active et totale face à une demande plus forte dans l'ensemble de la catégorie entrainant une nouvelle augmentation significative des tarifs et plus particulièrement en sujets de plus de 400 kg. En femelles, la vente, elle aussi est totale à des cours en progression. Comme les semaines précédentes le placement en vaches est total, rapide à des tarifs toujours très fermes.

Tendances

SEMAINE DU 28 FÉVRIER AU 2 FÉVRIER 2012

Bovins de boucherie

Les volumes sont en légère progression, mais demeurent juste suffisants pour la demande. La vente est normale sans plus pour la viande haute de gamme, avec des acheteurs qui commencent à prendre des commandes pour les concours de Pâques (Autun le 19/03 et Romenay le 24/03).
Les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises restent demandées et très bien valorisées. En ce qui concerne les allaitantes de choix secondaire, la progression de l'offre ne rassasie pas les acheteurs avec un commerce qui demeure très ferme. Dans les frisonnes et montbéliardes, la tendance est à la stabilisation des prix avec un peu plus de disponibilité. En jeunes bovins, le commerce est régulier, même si les tarifs se stabilisent.

Broutards

L'activité commerciale demeure soutenue avec des sorties insuffisantes pour les besoins. Les prix des mâles lourds se callent sur ceux de la viande ou de l'export en vif vers la Turquie. La demande Italienne cible des broutards de 350-400 kg, mais cette gamme de marchandise est également recherchée pour le Maghreb. La gamme des 300-350 kg reste recherchée pour la repousse. Dans les femelles, la commercialisation est assez facile avec une meilleure demande et une fermeté des prix dans l'ensemble des catégories.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La vente est normale avec une stabilisation des prix dans les veaux frisons. Le commerce est plus calme avec des tarifs plus discutés dans les veaux montbéliards et les croisés de moyenne conformation. En veaux d'élevage, les acheteurs font pression pour les mises en place d'été, avec des tarifs revus à la baisse dans les bons veaux croisés/charolais.

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)*

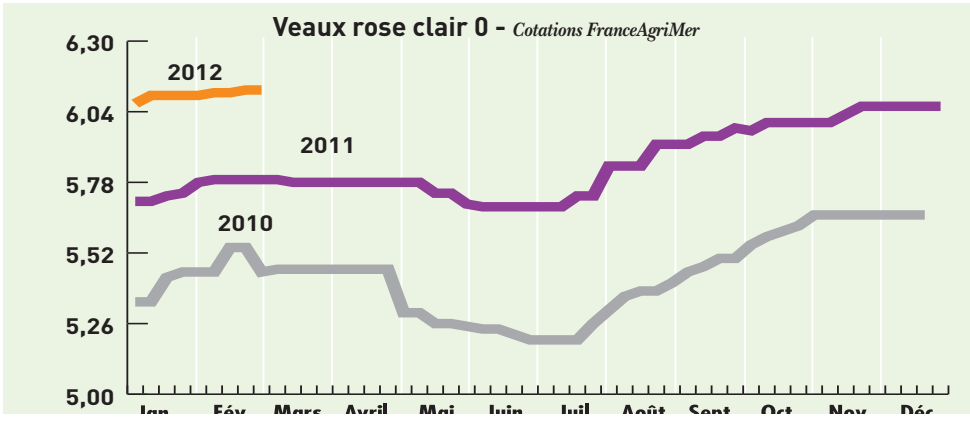
Cotation nationale FranceAgriMer du 29/02 au 06/03/12

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,47 €**	-	-	-
U	**7,74 €**	**7,30 €**	**5,89 €**	-
O	**6,25 €**	**6,12 €**	**5,15 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)*

Marchés régionaux du 5/03 au 06/03/12

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**67**	**400-640 €**	**335-515 €**	**240-310 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**183**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-280 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**120**	-	-	**95-160 €**	**100 -130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**607**	-	-	**100-165 €**	**100-130 €**



(prix «départ élevage», hors taxe exprimé en euros/kg vif) *Cotations chevreau vif FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Poids	Prix moyens	Valeurs	%
de 8 à 11 kg	**2,70 €**	**0,00**	**0,00 %**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 27/02 au 04/03/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)*

Marché de Moulins-Engilbert du 27/02/12

Agneaux (218)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	**2,95-3,04 €**	**2,51-2,95 €**
Laitons (+44 kg)	-	**2,94-3,21 €**	-
Brebis (40)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**1,10-1,46 €**	**1,03-1,23 €**

Divers	
Agneaux maigres	-
Béliers (6)	**100 à 108 €/animal**
Chèvres (8)	**12 à 25 €/animal**

Tendance
Agneaux/Laitons Cours reconduits en extras. Tassement des prix en inférieur et en sujet trop gras.
Brebis Offre nettement insuffisante par rapport aux besoins. Cours très fermes.
Béliers-Caprins Cours sans changement.

Sicagemac *(prix au kg vif)*

Marché de Corbigny du 05/03/12

Amenés:60	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**95-120 €**	**2,05-2,67 €**
Brebis	**40-96 €**	**0,78-1,17 €**
Béliers	**40-96 €**	**0,78-1,17 €**

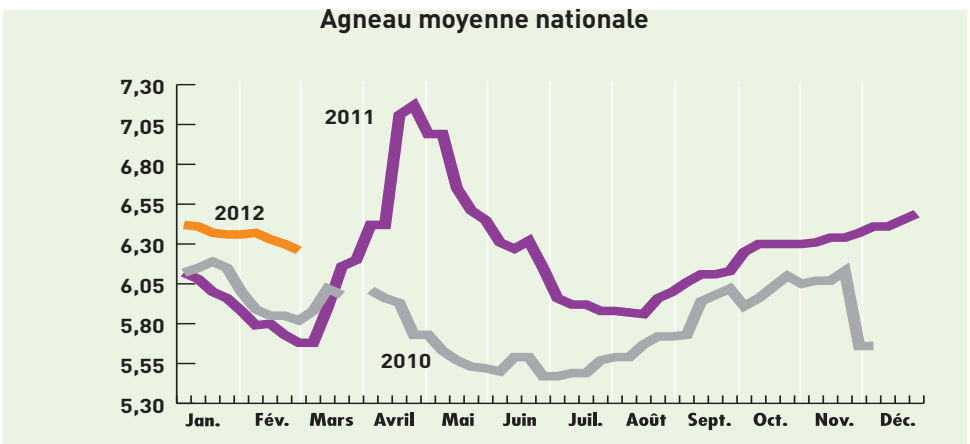
Apports stable. Stabilité des tarifs en agneaux. Bonne demande en brebis, cours ferme.
Prochain marché lundi 19 mars, horaires habituels

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) *Cotations Avignon FranceAgriMer du 27/02 au 04/03/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) *Cotations nationales FranceAgriMer du 27/02 au 04/03/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,34 €	**6,26 €**	**6,28 €**

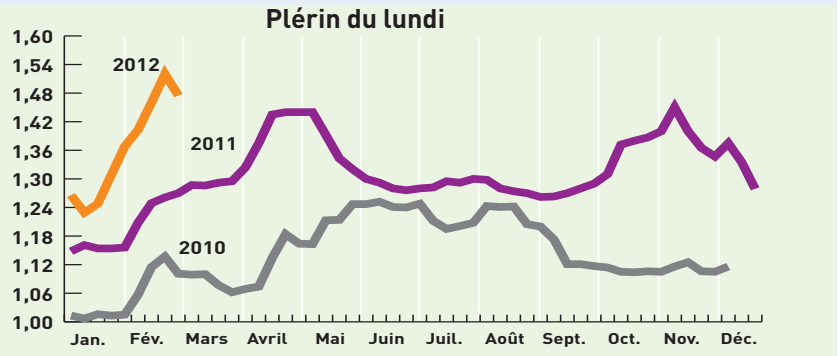


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 418 porcs présentés)

Cotations du lundi 5/03/2012

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,475 euros**



Porcs abattus en Rhône-Alpes

Cotations FranceAgriMer du 24/02/2012 au 01/03/2012

1,72 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 08 à 10
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
08/2012	**1**	**10 500**	**contrat**	-	-	**2**
09/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
10/2012	**2**	**38 900**	**0,25**	**0,25**	**0,25**	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 29/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,98 euros/tonne du 1er au 15 mars pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	189	N C
	BPMF	avril-juin	192	T C
Sud Est	BPMF 76/220/11%	mars-juin	198	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	fév.-mars	205	N C
Nord Côte d'Or	BPMF	mars-juin	194	V C

BLÉ DUR	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	mars-mai	255	N C

ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	mars-avril	197-198	N C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	mars-mai	187	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 6/03/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,67 €**	**0,70 €**	**0,60 €**
Céleri-rave France	**0,72 €**	**1,05 €**	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,82 €**	-	-
Courge France	**0,50 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,35 €**	-	**1,50 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,45 €**	**1,60 €**	**1,25 €**
Epinard France cat.I	**3,00 €**	**2,80 €**	**3,00 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,00 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,35 €**	-	**1,30 €**
Navet rond violet France	**1,30 €**	**1,40 €**	**1,20 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,16 €**	-	**0,16 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,30 €**	**1,45 €**	**1,50 €**
Poire Passe-crassane France q. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**0,90 €**		
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,85 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,90 €**	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

ACHÈTE
- FORD du 5000 au 8210
- MF du 168 au 188 série 200-300-600
- DEUTZ du 6006 au 7207
- ZETOR 5011 au 12245
- FIAT série 90 - IH 845 même en mauvais état ou moteur cassé
- Presse MARKANT 50 à 65
- et JD

MEYER NEGOCE
Tél. **03 88 95 65 77**

18 - Vends tracteur Landini Legend, 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **Tél. 06.86.76.81.23.**

21 - VENDS tracteur JD 7430, année 2008 autopower autotrac ready, révisé en concession, 1 560 h, TBE, 69 000 euros (réf. 100A)
✆ **06 76 43 55 63 - 06 82 42 08 75**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Tracteur New Holland TMI20 Rel avant 124cv An 2003 3800H Citerne 4000L Atomiseur 2000L
✆ **04 75 71 81 71**

26 - Vds Valtra T 132 D 2011 HE 980 Pneu av 480 70 38 ar 580 70 38 Rel avant
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vend Ergos 2005, 3800 H et épareuse Rousseau Velthea 560 PA 1500 H excellent état.
✆ **06 68 68 49 88**

38 - Vend tracteur MB trac + épareuse SMA 2080 avec lamier d'élagage possibilité travail.
✆ **06 09 90 04 58**

38 - Vds tracteur Renault 891, pneus neufs 12000 euros sans TVA.
✆ **06 86 06 82 18 HR**

42 - Vds tracteur Claas 426 chargeur T80 2007, 2800 h, faneuse Unifarm 5 m, tbé, cause retraite
✆ **04 77 63 45 90**

42 - Vds tracteur JD an 2000, be, 105 cv, clim., HMS aile av 4 rm 8000 H av ou sans chargeur Quick
✆ **04 77 51 41 10**

42 - Vds tracteur fruitier Massey Fergusson 330 S, an 2001, 4000 h, tbe, tva recup.
✆ **06 26 36 60 45**

71 - Pour enjambeur Jacquet Citroën recherche charrues et bidons à sulfate.
✆ **06 72 37 06 35**

71 - Vds tract. 4 x 4 Renault 951, Same 75 CH, Centurion et 2 RM, IH 744, Renault 651 avec chargeur.
✆ **06 08 03 71 63 ou 03 85 74 16 43**

77 - Retraité VEND revues techniques tracteurs, toutes marques. Ecrire RTRE - BP 21 - 77940 Voulx pour prix et dispo. (réf. 090B)
✆ **RTRE - BP 21 - 77940 Voulx**

89 - VENDS : - Latilforestier essence 1940, - Renault 3043, - Massey-Harris, 55 K, 1950, - David Brow 25, Diesel (réf. 090C)
✆ **06 80 32 54 26**

89 - RECHERCHE pneus occasion pour tracteur agricole, 11 x 36 ou 13.6 x 36, urgent (réf. 1008)
✆ **03 86 53 88 46 06 89 68 30 82 après 19 h**

89 - VENDS tracteur Case MX 150, année 2001, TBE, 6 670 h, semi-powershift, relevage avt., 25 000 euros (réf. 1003)
✆ **06 67 39 15 31**

Travail sol

01 - Vds herse plate Quivogne HV 6,30 de 96 repl. hydro dents neuves carré de 25 attel. auto terrage forcé état exceptionnel 3500 euros HT + surélévateur à palette pour tracteur
✆ **06.88.07.82.70**

21 - VENDS canadien dents plates sur ressorts avec herse à peignes arrière Quivogne DPR 19 dents, 3,70 m., 2 000 euros (réf. 10VB2)
✆ **03 80 96 65 93 06 71 19 93 05**

38 - Vends semoir céréale 2,5 m vibro avec rouleau 2,50 m monte botte attelage coté char moy. densi
✆ **06 88 34 30 61**

38 - Cause cuma av combiné semis vibrosem rouleau k sem rau avec semoir Nodet 3 m à débattre.
✆ **06 07 10 67 70**

38 - Vds 2 roues étroites 9,5-44 8 trou pneu HS 150 E + semoir blé 2,30 m Sulky 200 E.
✆ **06 76 39 18 04**

38 - Vds combiné étripateur vibro 3 m, double andaineur traîné DJ 7,30 m année 2008, TBE.
✆ **06 86 80 61 37**

84 - Vends semoir combiné pneumatique Amazone ADP303 spécial 2003, 3 M, herse KE303 Roulot Matrix Socs boitier analogue pour 15 000 euros HT.
✆ **06 30 53 89 92**

Récolte

07 - Vds ensileuse Auto NH FX300 4RM 3800H 1998 Bec Kimper 6R Pickup 3,20
✆ **06 08 58 89 80 ou 04 75 58 04 45**

07 - Vds faucheuse Kuhn 4 assiettes Pirouette Kuhn 2 toupies, le tout en très bon état
✆ **06 85 14 46 51**

21 - RECHERCHE MB Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 85, 86, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1065, 1075, 1085, 1177, 1188, - New Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, 8060 et presse MD (réf. 100G)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds Atomiseur Berthoud 1500L Voute noyers Faucheuse rotative Kuhn 5 disques Presse MD John Deere
✆ **04 92 66 01 22**

26 - Vd Luzerne 2»-3» et 4» coupe en balle ronde 120/120
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vds Presse MD John Deere 336A + Auto chargeuse 1006C New Holland TBE
✆ **06 85 38 23 71**

38 - Recherche faucheuse Kuhn 5 assiettes en bon état, relevage hydraulique faire offre :
✆ **04 74 59 25 34 HR**

58 - VENDS presse Welger RP 502 spéciale 11460 bottes de 2004, - dérouleuse Calvet 2001 (réf. 1010)
✆ **06 64 59 01 01**

71 - Vds presse N.H. 658, chambre variable, pick-up 2 m, double liage, TBE.
✆ **06 74 53 83 09 03 85 50 47 44**

74 - Vds engrangeur télescopique Vild séchoir engrange multi-vent MU 7 rouleau brise mottes 2,5 m + divers.
✆ **04 50 68 75 84 le soir**

Traitement

21 - VENDS pulvé Caruelle 2003, 1 000 l., TBE, bac incorporation + rampes hydrauliques, contrôle fin 2009 (16 m. V 15 m.), 5 000 euros à débattre (10VB3)
✆ **03 80 96 65 93 06 71 19 93 05**

89 - VENDS pulvérisateur Nodet 3 000 l., 24 m., bon état, bac incorporateur, pneus 9.5 x 48, 30 %, 3 000 euros (réf. 100B)
✆ **09 64 01 07 97 HR**

Distribution

21 - VENDS distributeur engrais Kuhn 91, 1 100 l., BE, 700 euros, - cover crop BE, 30 disques, 1 000 euros (réf. 10VB4)
✆ **03 80 96 65 96 06 71 19 93 05**

26 - Vds Dist engrais Kuhn MDS 901 dble dis.larg 10 à 18M année 1997 Capacité 1800kg
✆ **06 75 65 80 72**

71 - Vds nourrissoupes porcs + vis alimentation 28 mètres.
✆ **06 73 73 68 14**

Epandage

89 - VENDS semoir Cogeai 6 m. sépéba + épandeur engrais trainé 6 + 24 m., bâche moreau. Le tout très bon état (réf. 1009)
✆ **03 86 75 23 65**

Forestier

26 - Vds Broyeur forestier Franco 180 chaine 3000euros
✆ **04 75 44 18 15 (HR)**

Manutention

01 - Vds valet de ferme Weidemann de 2007, 1800 h, tbé + godet à fumier
✆ **06.81.30.91.66**

Agri. divers

- Faucheuse-conditionneuse JF GMS 3202
- Faucheuse-conditionneuse JF GX2802 SM (pour pièces)
- Faucheuse-conditionneuse POTTINGER Catnova 215
- Faucheuse KUHN 5 disques GMD 55
- Faucheuse KUHN pendulaire 7 disques GMD 702
- Faneuse FELLA 6,80 m.
- Faneuse FELLA TH800
- Faneuse KUHN GF 5000
- Faneuse FAHR KH 2-44
- Andaineur TONUTTI Raptor 12
- Presse à balle ronde KRONE Vario Pack 1510 de 2002, liage ficelle
- Dérouleuse SUIRE avec bras de chargement
- Fourche à dessiler DESVOYS 2,10 m.
- Dessileuse-pailleuse CACQUEVEL 2,5 m³ portée

Ets BONORON
58 Moulins Engilbert - **03 86 84 20 22**

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m... ()
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Achète presses moy. dens., round baller, semoir à maïs pn., cover crop, charrue 3-4 corps, moiss.-batt. & tracteurs 4 RM.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds cureuse Agram derrière la roue - herse de prairie Josquin - bétonnière PDF
✆ **03.85.51.81.48. hr**

01 - Vds cse cessation 1 épandeur Gilibert 2003 Helioz 14 tab épand 12T - 1 presse Krone 1250 120x120
✆ **06.28.32.17.48**

21 - VENDS semoir engrais Sulky DPX 1504- Surélévateur BR Bugnot idem Andureau et divers (réf. 1004)
✆ **07 86 54 42 38 HR 12 - 14**

21 - VENDS cornadis barres obliques, bas prix, - faucheuse Krone 323 S, 2 900 euros, - pulvé Berthoud 15 m. accès manuel, - lève sacs, - surélévateur. (réf. 1012)
✆ **06 18 49 43 20**

26 - Vds Vaches génisses Montb abondance, Epandeur fumier, Presse MD, Arracheuse PT, Remorque fou
✆ **06 70 13 58 57**

26 - Vds Salle de traite 2x4 Delaval avec decro + Rideaux souples + semoir blé 13rangs
✆ **06 89 17 42 01**

26 - Recherche Arceaux pour Serre tunnel de 32mm de diam2m30 de large et 2m de haut + traverses + portes
✆ **04 75 25 08 68**

26 - Recherche grue à fumier Herpol pour pièces
✆ **04 75 48 24 49 (HR)**

38 - Vds treuil Fransguard 6 t cable diam. 11, 80 m, TBE : 1800 E - Pirouette Agram 6 t, 6 m, BE : 1800 E - AMD Kuhn GRS 25, BE : 800 E.
✆ **04 76 71 81 66 06 13 02 79 16**

38 - Semoir à blé Sulky 12 rgs : 150 E - vibroculteur avec rouleau brise motte : 400 E - faucheuse Delger 4 assiettes : 900 E - cuve à fioul 3000 litres : 500 E - charrue Brabant bisocs HBO : 250 E - 8 fermes métalliques 6m40 de long 1m50 haut : 2500 E - char à foin 4 roues collection : 100 E.
✆ **04 76 80 11 92 HR**

38 - Vend pulvérisateur Hardy 600 l + andaineur Mc Cormick.
✆ **04 76 31 84 10 HR**

69 - Vd 16 tuyaux IARIG Bauer galva L. 6 m. diam 40 150 euros - Vibro l. 3 m. BE 300 euros.
✆ **04 78 88 00 55**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - A vendre, cse cessation, tra. Case IH JX 1090 U, 4 RM, 2.245 H, clim. 3 PR hydro, TBE, dessileuse pailleuse Miro DP4001, centr. hydro TBE, fauch. 5155 Kuhn GMD500, BE, fan. 4 toupies Kuhn GF 5001, BE.
✆ **06 48 41 67 51**

71 - Vds rouleau 2,40 m porté trainé, 870 E HT, cultivateur 2,40 m, 2 rangs, enrubanneuse 3 pts Krone.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same Silver 95, an. 05, 3.900 H, clim., toit vitré, charg. MX avec finan. 2,99 % sur 7 camp.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds 2 dist. engr. 2 plateaux Sulky, 1.450 L, cde hyd. bache et 1.000 L cuve résine cde télé.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vds ensileuse maïs 1 rang Pezma BE + 2 tanks à lait 150 l révisé 1330 l grpe froid HS.
✆ **06 82 32 67 04**

74 - Vend planteuse à pomme de terre 2 rangs avec trémie lar. 70 75 cm.
✆

74 - Vds herse à pré neuve larg. 8 m possibilité livraison.
✆ **06 86 43 77 32**

74 - Vds char Hauswirt 9 m ess AV AR freiné hydr éch ba ronde tbé 5200 euos et and. Khun GA 280.
✆ **04 50 78 27 74**

74 - Vends 2 salles de traite mobiles, 4 places, au sol pompe à vide, dont 1 avec essieu directionnel.
✆ **06 20 06 71 54**

74 - Vends faucheuse conditionneuse trainée Claas disco 3000 TC, bon état.
✆ **06 08 06 98 65**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+6,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Cause cessation activité Vds tracteur New Holland, semoir, herse à disq., le tt TBE, peu servi. A débattre.
✆ **04 90 05 61 20 ou 06 88 15 20 93**

84 - Vds pulvé.600l, port.ram.hyd. 12 m, él.vanne 2007, filt. tamis –TBE – col cygne d.100, div. rac., multifr. Badalini 351 TBE, vibro. Vicomdents soup. 3 m+roues st., 30 asp. Irrifrance h :0,50. Tél. : 06 10 02 12 75
✆ **06 10 02 12 75**

84 - Vds groupe frigo complet très bon état – puissance 4,4 kg – gaz R 404.
✆ **06 07 51 09 39**

84 - Vds semoir d'engrais marque Kuhn bon état 600 kg, lève palette hydraulique très bon état.
✆ **06 09 09 57 18**

Bâtiment

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place - Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 **www.batiments-kit-uniservice.com**
e-mail : contact-uniservice@groupe-unicor.com
votre contact en région : 06 09 85 39 40 (Est / Sud)

Elevage

26 - Vds Mat Elev 1 Emballeuse à oeufs 1 Silo galva 14T vis flexible 14M 1 Convoyeur à barrettes 14M 1500M Chaine ali
✆ **04 75 98 54 18**

26 - Vd Chaine d'alimentation PAL Abreuvoir Plasson+Mini-drink.Laine de verre 7cm environ 1e le m²
✆ **04 75 27 18 83**

26 - Vds Tank à lait Japy 1720 /1 salle de traite 2 fois 3 alpha moto reducteur Leroy sommer chaine fumier
✆ **04 75 48 23 49**

26 - Vds Mat de chèvrerie Cornadis d'alimentation - de traite + unité terminale programmateur Tank 1200
✆ **04 75 59 82 51 (HR)**

38 - Recherche épandeur fumier mauvais état faire offre :
✆ **06 82 64 08 13**

38 - Vds 35 ballots foin 140GE la tonne 2 cornadis 7 - 9 places 270 E 300 GE.
✆ **06 82 24 32 45**

52 - VDS tank à lait Prominox 2000 l b.é. 1300 euros , rampe évacuateur Noirot montée gauche 8 m t.b.é. 250 euros, désileuse pailleuse Gyrax 2902.
✆ **06 13 33 46 17**

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds Kangoo frigorifique 08-2006, 57000 kms révisé, garantie, 9900 euros HT. Appelé Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds chassis cabine Ivéco Dailly 35-8, moteur cassé, roulant, prix 800 E, BE, 1989.
✆ **06 11 88 59 95 ou 06 24 61 42 24**

71 - Vds Berlingo 1,8 D, a. 97, 260.000 km, pneus neufs, attelage bon état, 2.500 euros à débattre. Recherche chargeur Mailleux.
✆ **06 21 22 49 21**

71 - Vds fourgon Renault Master DCI, 120 CH, L 2 H 2, clim., régulateur vitesse, 115.000 km et Peugeot 806, 7 places, essence, petit prix, le tout en très bon état.
✆ **06 08 03 71 63 ou 03 85 74 16 43**

84 - 26-Vds Fourgon Fiat Ducato maxi crochet remorque année 2000 TBE, CT OK, 172 000 km. Tél. : 04 75 28 01 71 ou 06 89 29 22 65
✆ **04 75 28 01 71 ou 06 89 29 22 65**

Tourisme

26 - Vds ZX Break-1995-175800kms-1èremain-2000 euros-non fumeur-couchée garage
✆ **06 70 36 10 23**
04 75 25 44 44

38 - Vends Clio 1.1, 4 cv, CT OK moins de 6 mois, pneus avant + 2 roues complètes, crochet remorque. Prix : 800 euros à débattre.
✆ **04 74 92 21 50**

84 - Cherche moto ancienne, avant 1960, toutes marques, même mauvais état : Terrot, Monet, Goyon etc.. (moteur, cadre).
✆ **06 49 80 55 38**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille de maïs broyée 62 bottes de 1,20/0,70/2,50 m px 65 euros la tonne
✆ **06.82.16.47.83**

38 - Recherche faucheuse Kuhn 5 assiettes en bon état relevage hydraulique faire offre
✆ **04 74 59 25 34 HR**

38 - Achète paille derrière moissonneuse batteuse environ Morestel, La Tour du Pin, Bourgoin, Crémieu.
✆ **06 17 78 52 04**

39 - Vds regain bonne qualité sous hangar année 2011, 120 euros tonne, camion remorque
✆ **06 73 75 14 92**

42 - Vends foin balles rondes, plaine du Forez (42)
✆ **09 54 70 60 89**

42 - Vds ensilage maïs 2011
✆ **06 75 39 54 15, 04 77 26 48 66**

69 - Vds P de Terre Marabel et chou lisse, priw selon quantité. Secteur Mornant.
✆ **06 82 90 51 63 ou 04 78 44 02 46**

69 - Vds Bintje Monts du Lyonnais + Rlt Express 1,2 l. TB Etat 65000 km.
✆ **04 78 48 92 29**

69 - Vds 400 piquets Acacia 1,8 m. bruts 1,6 euros.
✆ **06 86 21 47 55**

Fourrage

01 - Vds foin balles rondes nouées filet récolte 2011
✆ **04.74.51.70.16**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

03 - Vds foin botte ronde région Cosne d'Allier - Montmarault 200 euros/tonne.
✆ **06 63 92 76 14**

38 - Dép 38 - Paille de colza 90 euros / tonne - Foin 200 euros / tonne - Botte carrée 70/120 possibilité e transport
✆ **06 62 53 80 54**

58 - VENDS paille et foin sous abri, livraison assurée (réf. 100C)
✆ **06 78 33 33 83**

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

70 - Vds Luzerne 2ème coupe TBQ 120 euros Tonne.
✆ **03 84 78 30 96**

89 - VENDS foin de prairie, 2ème coupe, extra, BR 120 x 160 (réf. 0910)
✆ **06 70 98 33 82**

89 - Groupe d'agriculteurs RECHERCHE paille et fourrage (réf. 100E)
✆ **06 48 09 37 21**

Pépinière

01 - Part cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06.82.07.33.68**

07 - Vends plants de framboisiers à raison de 1,00 euro le plant (150 plants), total 150 euros, variété Héritage
✆ **04 75 94 44 54 HR**

84 - Vends très beaux plants de figuier racines nues, Noire de Caromb, Sollies, Pastiliere, Long Août. www.figuiers.com
✆ **06 31 15 84 22**

Propriété

38 - Jeun agricultrice recherche terrains ou exploitations agricole à proximité de Grenobl 30 km max. 38.
✆ **06 77 38 50 04**

42 - Recherche forêts résineux ou feuillus toutes régions toutes surfaces
✆ **06 47 36 81 94**

42 - Maison plain-pied près de Charlieu, 5 pièces + cuisine, cave, chaufferie, grange, petit atelier, pré d'1 ha attenant, 250 000 euros
✆ **06 79 72 17 27**

84 - Cavaillon, à rénover 320 000 euros : maison 200 m2 classe G+Garage et corps ferme mitoyen sur parcelle 14 000 m2, zone agricole. Ecrire au Vaucluse agricole qui transmettra.
✆

89 - VENDS prés proche d'Auxerre 2,6 ha et 70 ares. (réf. 0803)
✆ **03 86 33 10 90**

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terrains pour céréales ou noyers en Isère ou Drôme.
✆ **06 89 44 75 22**

Divers

01 - Vds foin regain 2011 50 B. rondes à Malafretaz - faucheuse Class Disco 2650 pour pièces
✆ **06.75.92.97.76**

07 - Vds composte fientes + paille
✆ **06 87 31 65 25**

07 - Vds droits de plantation vignes VDP
✆ **04 75 37 91 27 ou message au 06 08 63 23 68**

38 - Vds tuyaux d'arrossage alu 75 m en 9 m et plastique en 34mm en 12 m avec porte jet + 10 cones avec asperseur.
✆ **04 74 54 03 67 06 79 30 65 66**

38 - Vds 10 ha de couverture totale «Société l'eau Chanas», prix à débattre.
✆ **04 76 64 40 14 06 84 55 78 91**

42 - Vds moulin à farine, multi broie tout, 5,5 cv sur caisse
✆ **06 61 85 97 54**

55 - Vds anciens mat. agricole : tarate Marot, roues bois, houe à main, herse à chevaux, meule.
✆ **06 87 29 25 13**

67 - Vends tank à lait Serap 2500 L lavage auto, porte cueilleur LMA 6 rangs, serre Michel 9 m x 30 m en trés bon état.
✆ **06 88 22 63 85**

67 - Vends moteur Perkins A.D. 4236 état neuf (1800 heures) pour MF 168, 265, 275 visible tournant (ex. M.B. Braud)
✆ **06 23 03 30 54 ou 03 28 59 14 88**

69 - Vends piquets de châtaigniers 2 m. appointés.
✆ **06 61 24 69 82**

69 - Vds hangars charpente bois 28 m. 15 m. - VD tunnel charpente lame collé couverture tolle ondule 40 m. x 15 m.
✆ **06 60 97 83 90 HR**

69 - Vends tracteur Valtra 6350 Hi Tech 3850 H. clim, pneux 50 % usure année 2004 - Benne monocoque Duchesne surbaissée 8 T. - Salle de traite 2x3, cage lapin engraissement - Monte botte Samas - Prends bovins en pension du 15/04 au 30/11/2012.
✆ **04 74 26 58 40 HR**

69 - Vds génisses Prim'Holstein pleines ou à saillir très bonnes origines + tonne à lisier 4500 l. + charrue Master 100 an 02 TBE.
✆ **06 13 92 34 25**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maÔs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Epandeur à fumier her. vert. maxi 6T5.
✆ **06 83 59 05 70**

73 - Vds Defender 90, an 2000, 7 places, 98000 km, options excl état, pipe lait Gascogne Melotte 4 griffes pulsations électronique lavage automatic.
✆ **06 19 80 07 76 ou 04 79 37 60 80**

74 - Vds chaudière bois franco-belge puissance 93-40 calorif. 40 000 kcal peu servie 350 euros.
✆ **04 50 44 75 04**

89 - VENDS 42 DPU, 290 euros chaque (réf. 1006)
✆ **06 16 74 46 93**

Offre

Emploi

69 - Recherche salarié agricole H ou F pour entretien vigne culture maraichère CDD 5 mois à Limas 69.
✆ **06 89 77 09 03**

69 - Négociant en bestiaux recherche chauffeur Tps plein ou Tps partiel permis poids lourds Fimo Captav.
✆ **06 03 97 07 33**

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et préparation des sols, logement indépendant (réf. 1002)
✆ **03 86 47 89 19**

Service

01 - Ensileuses disponibles campagne herbe maïs moissonneuses pour maïs grain ...
✆ **06.87.87.31.25**

26 - APICULTEUR PRO propose abeilles pour pollinisation zucherduclos
✆ **06 85 30 26 12**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

38 - Jeune agri permis c rech. complément ou demi part. dans GAEC étudie ttes prop.
✆ **06 45 61 53 81**

69 - JH 18 ans cherche employeur pour BTS ACSE à partir de 09/2012 en alternance dans exp. laitière.
✆ **06 48 86 53 19**

89 - Réparations, aménagements intérieurs porcheries, stabulations, etc, soudures, électricité, plomberie, maçonnerie en Bourgogne (réf. 1007)
✆ **06 42 11 15 19**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans, seul, motivé dispo. aider agricultrice travail bovin et vie chez elle, sit. indiffé. (réf. 0610)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

26 - Vds 2 Ânons 18 mois 1 Ânesse 5 ans
✆ **04 75 03 05 02**

38 - Cherche estive pour 250 brebis PréAlpes.
✆ **04 76 81 18 61**
06 50 36 18 63

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
www.veauplaisir.com

73 - A vendre 2 porcs fermiers 140 kg environ.
✆ **04 79 85 41 64 h repas**

74 - Vds chiots Border Collie inscrits au LOF 5 F + 2 M, parents au travail sur bovins ovins, bonne aptitude au troupeau, dispo début mars, n° insert 250 269 801 287 171.
✆ **06 74 92 36 90**

89 - Prends environ 12 bovins en pension pour la saison d'été près d'Auxerre (réf. 1001)
✆ **03 86 52 08 65**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44. ou 04.74.24.53.28. le soir**

01 - Vds femelles 15 jours Holstein Canadienne et Française indem. IBR
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

01 - Vds vaches vêler sept fevr terme mars race 46 indem IBR
✆ **03.85.30.39.20. hr**

01 - Vds jeunes mâles reprod. Blonde d'Aquitaine 12 mois
✆ **06.71.56.28.02**

03 - Elevage LENA - 03360 Urcay VEND taureaux limousins 17 - 18 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud, livraison assurée. (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois - vaches pleines - génisses de 2 ans, indem. IBR. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.**

LUZY - Le Comité des Foires et Concours du canton de Luzy
organise SAMEDI 10 MARS à Montarmin à partir de 8h00
une EXPOSITION-VENTE à l'amiable de Charolais Veaux et 18 mois
(Appellation IBR A ou B)
- prises de sang de moins de 90 jours
Renseignements et inscriptions
03 86 30 23 04 - 06 22 23 80 09

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12.**

18 - Elev. HBC, vends taureaux de 12 à 14 mois, garant. Sanit., livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

18 - L'association charolais Val d'Aubois organise sa 2e foire aux taureaux le samedi 10 mars 2012 de 9 h à 18 h à Charly (Cher), Rte de Cornusse, restauration et buvette.
✆

18 - L'élevage charolais HBC Jubert à Massay (18) vous propose : un large choix de veaux de 15 mois et un taureau de 3 ans.
✆ **Tél. 06.07.75.73.13.**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 - 16 mois, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0911)
✆ **03 80 62 15 52**
06 21 88 22 77

21 - El. charolais HBC EARL Gabory - Jeux les Bard PROPOSE choix important 30 taureaux de 12 à 14 mois dont des fils de Noaille, vêlage facile, TGS, IBR A. (réf. 05VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42

21 - VENDS taureaux IA nés sept. 2010, Sisteron - Sidney - Unibloc, IBR A, primable Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 07VB2)
✆ **03 80 84 33 13**
06 15 28 77 63

21 - Elevage charolais EARL Bolâtre Jean-Louis vous PROPOSE 10 taureaux 12 à 14 mois (réf. 0802)
✆ **06 98 38 19 62**
ou 03 80 84 45 02

21 - VENDS vaches suitées, génisses 2 ans, taureaux 1 et 2 ans. Guenot Nicolas anc. Elevage Musset charolais HBC, IND IBR. Allerey (réf. 0914)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 15 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1005)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS reproducteurs mâle et femelle OIF, contrôle sanitaire. Grandjean Philippe (réf. 100D)
✆ **03 80 57 28 44**
06 40 21 48 51

21 - VENDS taureaux charolais 14 - 15 mois HBC. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 10VB5)
✆ **03 80 64 25 25**
06 73 95 62 82

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 18 mois, broutardes, vaches, garanties pleines (réf. 1013)
✆ **03 80 23 68 04**

25 - A V. plusieurs vaches MO, 3 trayons pour allaitement ou traite (saine) cause surnombre.
✆ **06 33 77 25 59**

38 - Cause cess. élevage Blond a v. 35 vaches suitées 15 prêtes avril/mai 24 génisse IA pleines.
✆ **06 07 10 67 70**
04 74 83 84 71

42 - Vds troupeau PH cause cessation vaches, tous âges, libre 20 mars
✆ **06 85 28 35 57**

42 - Vds taureaux holstein montbéliard, prêts à saillir, TBO, poss. livraison gratuite
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds bons taureaux charolais, 15 mois HBC + génisses 2 ans. Denis J.-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40**
06 82 46 99 41

42 - Vente en permanence génisses gestantes et prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51**
fax 04 77 27 82 58

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres au pré, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0605)
✆ **03 86 58 36 54**
06 47 59 78 09

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans charolais HBC, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - VENDS taureaux 3 et 5 ans, HBC, IBR A. EARL Coudret - Chaume 58350 Châteauneuf Val de Bargis (0908)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - Elevage charolais HBC EARL de Beaumont VEND vaches, génisses 2 ans, taureaux 1 et 2 ans, IND IBR. Alligny en Morvan (réf. 0912)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 14 mois HBC et deux jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0913)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs BO, TGS, HBC. GAEC Dudragne - Priez 58320 Pougues les Eaux (réf - 10VB1)
✆ **06 86 38 53 93**
03 86 68 55 08

58 - VENDS taureaux charolais 2 - 3 et 6 ans HBC, type viande, TGS, livraison assurée. GAEC Martin Gilles et Fils 58170 Luzy (réf. 090D)
✆ **03 86 30 15 80**

58 - ACHETE taureau 15 mois ou plus, docile, vêlage facile (réf. 1011)
✆ **06 37 12 56 64**

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Indem IBR Paratube - Livr. possible - Elevage Laby.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vds taureaux charolais 16 mois bon. origine HBC Ind. IBR BVD vel. facile.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

69 - Vends 1 taureau limousin 28 mois plus 1 taureau limousin 6 ans, calmes.
✆ **06 59 69 36 62**
ou 04 74 70 82 84

69 - Cherche taureau Montbéliard 15-24 mois origine Skippy.
✆ **06 70 22 63 87**

69 - Vends 2 génisses Holstein croisée Vosgienne 7 mois et 3 semaines mère 9000 l. - Vds 45 balles enrubannées prairies naturelle et artificielle 120x120.
✆ **06 03 93 39 37**

70 - Elevage Charolais Demongeot HBC 70 Blondefontaine, Vds reproducteurs mâles aptes à la saillie. Génisses 18 mois.
✆ **06 08 58 46 73**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vds HBC, 6 tx 2 ans + grand choix veaux 15 mois + génisses à saillir, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **03 85 88 35 80**
06 18 54 64 88

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 080A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VEND taureau 1 an. Elevage TGS, IBR A. Perrotin 71490 Créot (réf. 0810)
✆ **06 06 67 14 90**

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 18 mois, hivernés au pré.
✆ **03 85 88 31 05**
06 48 20 82 79

71 - Vds très bons taureaux 4 ans et 2 ans, veaux 1 an, HBC, grand choix, qualité, TGS. Gaec Benas-Lemière.
✆ **06 87 41 16 23 ; 06 77 40 91 70 ; 03 85 50 27 49**

71 - Vds vaches montbéliardes, différents stades lactation, cse surnombre, CL, TGS, IBR A.
✆ **06 08 34 22 13**

71 - Vds 2 taureaux adultes, 1 taureau 2 ans, mâles 1 an, génisses 1 et 2 ans. M. Ciron R., 71 Chassy.
✆ **06 08 02 84 56**

71 - Elevage charolais HBC vd 1 taureau 4 ans, veaux 12-14 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. M. Gauthey Alexis.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elev. charolais HBC choix taureaux 15 mois, différents modèles, TGS. M. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Cause diminution cheptel el. charolais HBC vd 15 génisses repro. 2 ans, 10 vaches suitées, 10 mâles repro. 15 mois. Gaec Barge.
✆ **06 81 90 39 35**
ou 06 81 38 58 44

71 - Vends 14 bonnes génisses charolaises 2 ans, IBR A, 1.220 E.
✆ **06 88 59 16 46**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds, cause divorce, 18 génisses de 2 ans pour reproduction, IBR A, possibilité de livraison.
✆ **06 08 02 53 35**

71 - Vds taureaux 2 ans, veaux 16 mois, HBC, GS, grand choix. Peux livrer. Devillard J.-P., Dyo.
✆ **03 85 70 60 84**
06 81 90 94 97

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine BO trés calme, livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0415)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Caprin

26 - VENDS BELIERS PREALPES DU SUD de 10 mois Bien couverts
✆ **0630569113**

26 - Vds Boucs alpins nés Fév 2012 CL Genes+Ind CAEV + Bouc 2011
✆ **04 75 46 06 43**

71 - Vds chevrettes + bouc alpin issu IA, TBO, CL gene +, nées le 15.02.
✆ **06 19 89 98 76**
03 85 50 47 44

74 - Vds troupeau de jeunes chèvres alpines présumées pleines, écornées.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

26 - Éleveur Brebis laitières sur dept 73 vd agnelles Manech tête rousse
✆ **06 45 16 52 96**

26 - Vds 2 béliers préalpes Faucheuse Heston Conditionneuse 2,20M Cherche vis à grain
✆ **04 75 53 99 87 (HR)**

88 - Vends bélier Texel Hollandais 3 ans pour reproduction. Prix : 150 euros.
✆ **06 61 53 98 27**

Chien

26 - Vds 2 chiots mâles Border Collie Lof nés 19-11 Mère 2EFT292 Brevet travail Père finale CPE France 2011 / 450e puces vaccinés
✆ **04 75 21 82 88**

38 - Vds chiot Border Collie femelle née le 02/12/11 Tat mère : 2 DGB703 parents excellents sur troupeau, visible sur l'exploitation
✆ **06 69 69 32 76**
04 76 95 98 70

38 - Vends 2 chiots femelles Nivernaises nées le 03 février 2012, disponible début avril, tatouées, vaccinées, parents rapprocheurs voie unique sagliers, Tatouage mère : 2FVF352.
✆ **06 83 82 54 85**
04 74 54 08 01

69 - A vendre 2 chiots Borders Collie né le 30/11/2012 n° de la mère : 250268710063012.
✆ **04 74 70 15 34**

71 - Vds chiots Berger allemand, nés 8.12.2011, 2 F 2 M, n° mère 250269801263831.
✆ **06 83 13 82 29**

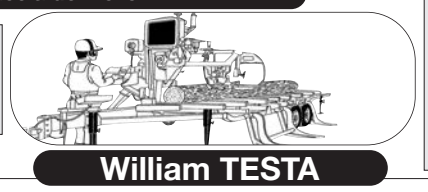
89 - VENDS Borders Collie Pure Race nés 23 janvier 2012, 250 euros, tatoués et vaccinés (réf. 1014)
✆ **06 73 97 47 92**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile
SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.
VENTE DE PLAQUETTES CHAUFFAGE BOIS

SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
William TESTA
CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCM FAIVRE DENIS DUBREUIL

Société civile de moyens
au capital de 914,69 euros
Siège social : 2 Bis rue Colonel Redoutey
21130 Auxonne
327 842 977 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 31 décembre 2011, le capital a été augmenté en numéraire de 304,90 euros pour être porté à 1.219,59 euros ; la dénomination sociale a été modifiée et devient SCM FAIVRE - DENIS - DUBREUIL - PASTRES, à compter du 1er janvier 2012. En conséquence, les articles 3, 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention au RCS de Dijon. *AL21108459*

NOUVEAU CHASSAIGNE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 616 198,93 Euros
Siége social : Touillon, 21500 Montbard
337 619 894 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2011, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient «NOUVEAU CHASSEIGNE».
L'article 1 des statuts a été modifié corrélativement.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2011, il a été pris acte de la démission de Madame Séverine Richard, co-gérante.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2011, il a été décidé d'augmenter le capital social de 14.996,16 € par apport de numéraire pour être ainsi porté à 631.195,09 Euros.
Les articles 4 & 5 des statuts ont été modifiés corrélativement.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.
AL21108570

GFA DE TOUILLON

Société Civile Immobilière
Au capital de 274,41 Euros
Siège social : Moulin de Busseaut
21510 Aignay le Duc
443 954 219 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2011, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Saint Nicolas 21330 Verdonnet, à compter de ce même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié corrélativement.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2011 réunie à 11 heures, il a été pris acte de la démission de Mesdames Béatrice Richard et Séverine Richard de leurs fonctions de gérante.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2011 réunie à 15 heures, il a été décidé de modifier l'article 6 des statuts comme suit : «La société sera gérée par Monsieur Florent RICHARD».
Mention sera faite au RCS de Dijon.
AL21108571

ACTIVES PROTECTION ET INTERVENTION

SARL au capital de 5 000 €
Siège social: 8 rue du Point du Jour
21000 Dijon
RCS : Dijon 497 737 817

Aux termes de la décision de l'associé unique du 24/02/2012, il résulte que :
- Monsieur Achile Roger demeurant 17 chemin de la Rente du Bassin 21800 Sennecey les Dijon a été nommé gérant, à effet du 24/02/2012 en remplacement de Monsieur Hor Afemenusui Kaomi Sésoafia, démissionnaire à la même date,
- le siège social a été transféré au 18 rue du Cap Vert 21800 Quétigny, à compter du 24/02/2012.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis *AL21108578*

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

COMMUNE DE LAMARCHE SUR SAÔNE

Dénomination et adresse de la collectivité : Commune de LAMARCHE SUR SAÔNE, Place de la Liberté, - 21760 LAMARCHE SUR SAÔNE
Tél : 03 80 32 01 50 Fax : 03 80 47 15 72
Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
Caractéristiques essentielles des délégations :
SERVICE EAU POTABLE
Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/12/2012.
Données du service :
Nombre d'abonnés : 620
Volume de facturation : 52 000 m³
Ouvrages à exploiter :
Station de production : 1 puits de 25 m³/h, avec bâche de reprise de 400 m³,
Station de reprise : néant.
Réservoirs : 1 unité, d'une capacité de stockage de 300 m³.
Linéaire du réseau : 14,4 km.
SERVICE ASSAINISSEMENT
Durée du contrat : 12 ans à compter du 01/12/2012.
Données du service :
Nombre d'usagers : 590
Volume de l'assiette de facturation : 47 500 m³
Ouvrages à exploiter :
Stations d'épuration : de type boues activées de 1950 Eq/H.
Linéaire du réseau : 10,9 km
Postes de refoulement ou relèvement : 2 postes.
Boues : valorisation agricole.
Contenu des dossiers de candidature ; 1 dossier par service :
Lettre de candidature
Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
Références d'exploitations de même nature.
Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 11 avril 2012 avant 12 heures à la Mairie de LAMARCHE SUR SAÔNE.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Maire ; Place de la Liberté - 21760 LAMARCHE SUR SAÔNE, sous enveloppe cachetée portant la mention : «Candidature pour la délégation du service public (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».
Renseignements :
Monsieur le Maire - Tél : 03 80 32 01 50
Cabinet GUÉSAC'EAU, Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47 *AL21108573*

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon, 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 1er mars 2012, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté unverselle avec attribution intégrale au dernier survivant. par :
Monsieur Maurice Bernard Diolot, Retraité, et Madame Ginette Lucette Marguerite Perreau, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Belleneuve (21310), 32 avenue de l'Union des Peuples,
Nés savoir :
Monsieur Diolot à Dijon (21000) le 12 octobre 1933, Dijon (21000) le 4 février 1936, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint-Thibault (21350), le 18 décembre 1954.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire. *AL21108572*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/02/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :BABY'GOLD
Objet social : accueil collectif de jeunes enfants
Siège social :30 boulevard de Strasbourg, 21000 Dijon
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans
Co-Gérance : Mme Pellard Anna, demeurant 9 rue Jean-Jaures, 21800 Neuilly les Dijon, et Mme Ennaimi Amina demeurant 6 rue de Bourgogne, 21800 Neuilly les Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21108562

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CREA'FLORE
Objet : Fleuriste
Siège : rue René Cassin 21850 St Apollinaire
Capital : 3000 Euros
Durée : 99 ans
Gérant : Mlle Jouain Adeline demeurant 8 rue Léo Delibes, 71880 Chatenoy le Royal
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21108575

TRANSPORTS PERROT JULIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 €
Siège social : 14 Rue du Tilleul
21130 Villers Rotin

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villers Rotin 11 février 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : TRANSPORTS PERROT JULIEN
Siège social : 14 Rue du Tilleul, 21130 Villers Rotin
Objet social : La Société a pour objet l'activité de transport de marchandises sous toutes ses formes et la location de véhicules.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 9 000 €
Gérance : Madame Sylvia Vuillemard, demeurant 14 Rue du Tilleul 21130 Villers Rotin
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance *AL21108576*

En date du 25/02/12, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière.
Dénomination : SCI ANGAMA.
Siège : 3 Impasse George Sand, 21000 Dijon.
Objet : Acquisition, construction, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 années.
Capital : 1 000 €.
Gérant : M. Stéphane Clerc, demeurant à Dijon (21000), 3 Impasse George Sand. Cessions de parts : Les cessions sont soumises à l'agrément donné par l'assemblée générale extraordinaire, sauf celles ayant lieu entre associés.
Immatriculation : RCS de Dijon.
Pour avis, *AL21108579*

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE LA GRANGE NEUVE

Eploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 81 560.22 €uros
Siège social : 21910 Savouges
RCS DIJON N° 327 192 134

Par décision du 20 Septembre 2011, l'associé unique a décidé :
• Le report de la date de clôture de l'exercice social au 31 Décembre 2011 au lieu du 30 Septembre 2011. L'article 5.1 des statuts a été modifié en conséquence.
• la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2011 et sa mise en liquidation amiable ;
A été nommé liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Roger Favier, demeurant à Savouges, 21910, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à 21910 Savouges, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le Liquidateur.
AL21108565

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE LES CHAMPS DU DESTIN

Société commerciale au capital de 7 500 €
Siège social : 7 bis rue de la Montole
21260 Sacquenay
449 242 601 R.C.S Dijon

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 9 février 2012, Monsieur Arnaud Marin, a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet au 31 octobre 2011 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Monsieur Arnaud Marin, demeurant 7 bis rue de la Montole, 21260 Sacquenay, a été nommée liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Monsieur Arnaud Marin : 7 bis rue de la Montole, 21260 Sacquenay.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon (Côte d'Or).
Pour avis,
Le liquidateur. *AL21108567*

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE LES CHAMPS DU DESTIN

Société commerciale au capital de 7 500 €
Siège social : 7 bis rue de la Montole
21260 Sacquenay
449 242 601 R.C.S Dijon

Suivant décision de l'associé unique en date du 9 février 2012, l'associé unique a décidé de procéder à la clôture de liquidation de la S.A.R.L LES CHAMPS DU DESTIN avec effet au 31 octobre 2011.
Le liquidateur était :
Monsieur Arnaud Marin, demeurant 7 bis rue de la Montole, 21260 Sacquenay
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation est effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon (Côte d'Or)
Pour avis, le liquidateur. *AL21108568*

NOMINATION

HOLDING PROTEOR SAS

Au capital de 914 000 €uros
Siège Social : 6 Rue de la Redoute,
21850 Saint-Apollinaire
383 809 753 RCS Dijon

Avis de remplacement du président
Aux termes d'une décision collective en date du 23/01/2012, la SARL FINANCIERE MBP, sise 8 rue du Clair Matin, 21200 Beaune, a été nommée Présidente de la société à compter du même jour, en remplacement de Michel Pierron, démissionnaire.
Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus sont les suivantes :
Ancienne mention :
Le président de la société est Michel Pierron, demeurant 8, rue du Clair Matin, 21200 Beaune.
Nouvelle mention :
Le président de la société est la SARL FINANCIERE MBP, sise 8, rue du Clair Matin, 21200 Beaune, représentée par Michel Pierron.
Pour avis
Le président *AL21108566*

IMMUNODIAGNOSTIC SYSTEMS FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.720.800,32 Euros
Siège social : 21320 Pouilly en Auxois
328 517 685 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30/09/2010, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur :
-M. Alain Rousseau, actuel Président,
-M. Paul Hailes, demeurant 5 Potters Close, Durham City DH1 3UB (Royaume-Uni),
-M. Christopher Ian Cookson, demeurant The Boiler Housse, Cleadon Pumpin Station Sunniside Lana, South Shields NE 34 8 DY (Royaume-Uni),
-M. Barry Hextall , demeurant West Bingdlield Grange, Bingfield, Northern Ireland NC19 2LF (Royaume-Uni).
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.
AL21108581

PROTEOR SA

Au capital de 1.500.000 €uros
Siège Social : 6 Rue de la Redoute,
21850 Saint-Apollinaire
542 083 704 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2011 a décidé :
- de nommer la Société KPMG AUDIT RHONES-ALPES AUVERGNE SAS dont le Siège Social est fixé 51, rue de Saint-Cyr ,Äì 69009 LYON, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société KPMG SA sise 2 Bis, rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret,
- de nommer la société KPMG AUDIT SUD EST SAS dont le siège social est fixé 480, rue du Prado ,Äì 13269 Marseille Cédex 08, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Mme Isabelle Delyon, demeurant professionnellement 39, avenue du 14 juillet, 21300 Chenove.
Les formalités légales seront faites au RCS de Dijon.
Pour avis. *AL21108583*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AMBULANCE TAXI ROSE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 9 rue du Marché
21210 Saulieu
R.C.S. Dijon 420 417 966

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2012, la collectivité des associés a constaté le décès de Madame Catherine Larbouillat, cogérante, en date du 27 janvier 2012 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement, Madame Odile Néault et Monsieur Yves Larbouillat restant seul gérant.
La Gérance *AL21108558*

IMMOCONSULTING

Au capital de 7500 euros
Siège social : 1, rue Grangier,
21640 Gilly les Cîteaux
509 000 477 RCS Beaune

Changement de gérance de la SARL :
Aux termes d'une assemblée extraordinaire en date du 25 février 2012, l'assemblée des associés a accepté la démission de la gérante, Madame Carine Malatier, et a décidé de nommer à compter dudit jour, en qualité de gérant de la société, sans limitation de durée, Monsieur Alain Guy, demeurant 1, rue Grangier 21640 Gilly les Cîteaux .
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de Commerce de Beaune.
Pour avis, le représentant légal.
AL21108564

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY PRON GUINET VERGES

SELAS au capital de 163.400€
Siège social : 37 rue Saint Martin - 58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 16 février 2012, les modifications ci-après dans les mentions précédemment publiées :
Anciennes mentions :
Dénomination :LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY VERMEE PRON GUINET VERGES
Président :M.Michel Guinet
Directeurs Généraux :M. Marc Lévy, Mme Bénédicte Pron, M. François Vermée, M.Philippe Verges
Nouvelles mentions :
Dénomination :LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY PRON GUINET VERGES
Président :M.Michel Guinet
Directeurs Généraux :M. Marc Lévy, Mme Bénédicte Pron, M.Philippe Verges.
Pour avis, le président, M.Guinet
AL58108845

GAEC DE BLANC GATEAU

Blanc Gâteau, 58220 Donzy
Au capital de 66 030 euros
RCS Nevers, 319 449 997

Transformation en EARL
Par effet d'un procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er février 2012, ont été prises les résolutions suivantes : entrée de l'associé cogérant, M. Blanchard Guillaume, demeurant 13 rue de La Bertine, 58220 Donzy et transformation du GAEC en EARL le 1er février 2012 avec augmentation du capital social et prorogation de durée et présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL de BLANC GATEAU
Siège Social : Blanc Gâteau, 58220 Donzy
Associés : M. Blanchard Roger, Mme Blanchard Josette et M.Blanchard Guillaume
Gérants : Mrs Blanchard Roger et Guillaume demeurant 17 et 13 rue de la Bertine 58200 Donzy
Capital social : 76 770 euros divisé en 5 118 parts représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, La gérance *AL58108850*

GARAGE DU PANAMA

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue de Moulins
58240 Saint Pierre le Moutier (Nièvre)
528 450 539 RCS Nevers

Aux termes du procès,àíverbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2012, il résulte que:
Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 15 février 2012, aux activités suivantes:
- «Dépannage et Remorquage de tous véhicules à moteur».
- «Carrosserie, peinture, tôlerie».
En conséquence, l'article «3» des statuts a été modifié.
Mention sera faite au RCS : Nevers.
Pour avis, la gérance. *AL58108577*

EARL DU BON ACCUEIL

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 43 249,79 €
Siège social : Osseux - 58110 Rouy
326 506 292 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE du 13/02/2012, il a été décidé de proroger la durée de 99 ans à compter du 15 février 2013. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. *AL58108838*

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

THIBAUDAT JEAN FRANCOIS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 152 449,02 euros
Siège social : Route de Venille, Saint Eloi
R.C.S. Nevers : 382 511 137

Décision de l'associé unique du 24 février 2012
Nature : modification de l'objet social
Ancienne mention
Objet social : la fabrication et la vente de pâtisserie, confiserie et glaces, de boulangerie, de spécialités régionales de plats cuisinés et accessoirement l'activité de traiteur
Nouvelle mention
Objet social : la gestion et la propriété de tous biens et droits immobiliers
Pour avis. *AL58108863*

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 14/02/2012, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs
de : **DECORABOIS**
Bertrou
18260 Subligny
RCS 481 611 911
Ets Secondaire : 37 rue Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
Le Greffier *AL58108844*

AVIS DE CONSTITUTION

Étude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (Nièvre), le 23 février 2012, enregistré à Nevers (Nièvre) le 28 février 2012 bordereau n° 2012/ 317 case n° 1 ext 698, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI LUZIMMO
Siège : Luzy (58) Les Brûles
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, vente, prise à bail, propriété, administration, gestion, construction, rénovation de tous les biens mobiliers et immobiliers, obtention de tous crédits et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Capital social : 1200 € divisé en 20 parts de 60 euros
Apports en numéraire : 1.200 euros
Gérant : Mr Sébastien Fromager, demeurant à Luzy (58) Les Brûles
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément des associés représentant plus de deux tiers du capital social.
La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers
Pour avis et mention
Me CHINCHOLE *AL58108854*

Suivant acte sous seings privés en date à Devay du 02 Mars 2012, enregistré au SIE DE NEVERS le 02 Mars 2012 bordereau n°2012/334 case n°1, il a été consituté la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : Société Civile Immobilière BERNI, par abréviation SCI BERNI
Siège : 4 Rue Saint Victor, 58300 Devay
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Vincent Bernigaud, demeurant 2 Chemin des Bruyères 58300 Devay
Et Monsieur René Bernigaud, demeurant 4 Rue Saint Victor 58300 Devay
Clause d'agrément des cessions de parts : agrément requis à la majorité des trois/quarts des parts sociales à l'exception de celles intervenant entre associés, entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants.
Immatriculation au RCS de : Nevers
La gérance. *AL58108855*

Étude de Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban.

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers, le 30 décembre 2011, a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : La constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables, sur les terrains boisés ou à boiser mentionnés à l'article 6 ci après et sur tous autres terrains que le groupement pourrait acquérir.
L'acquisition ou la prise à bail de tous terrains boisés ou à boiser et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du Code Général des Impôts, ainsi que tous terrains à boiser, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels le groupement prendra l'engagement de boiser dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail.
A ces fins, il accomplira toutes opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement à cet objet ou qui en dérivent normalement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement.
Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER DU PUY CHALARD
Siège social : Saint Eloi (58000), Le Bois de Remeron, 1 impasse des Chênes.
Durée : 99 années
Capital social : Deux Cent Cinq Mille Quatre Cents Euros (205.400,00 Eur)
Premier Gérant : Madame Françoise Le Théry. Demeurant à Saint Eloi (58000), Le Bois de Remeron, 1 impasse des Chênes.
Durée de fonction du gérant : indéterminée
Ledit Groupement Forestier sera immatriculée au RCS de Nevers
Pour avis
Le Notaire *AL58108859*

Par acte SSP du 01/03/2012, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI GSEGNER.MEA
Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, de construction, d'échange, d'apports ou autre.
Siège social : 1 chemin des Mollets-Villechaud, 58200 Cosne sur Loire
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Gsegner Antoine, et Mme Gsegner Elodie, demeurant 1518 avenue de la Plage, Batiment F, 40600 Biscarrosse Plage.
Clause d'agrément : Soumise à agrément.
Immatriculation au RCS de Nevers
AL58108865

SCI LES THERMES

Au capital de 100 EUROS
Siège social : 11 Rue Saint Martin
58000 Nevers

Par acte sous seing privé en date du 1er mars 2012, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : 99 ans
Dénomination : S.C.I. LES THERMES
Forme juridique : SCI
Capital social : 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire
Siège social : 11 Rue Saint Martin 58000 Nevers
Gérant : Monsieur Aufrère Guillaume demeurant 4 Chemin de la Colette 58320 Germigny sur Loire
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Gérant *AL58108866*

SCI LE REFUGE

Au capital de 100 EUROS
Siège social : 11 Rue Saint Martin
58000 Nevers

Par acte sous seing privé en date du 1er mars 2012, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : 99 ans
Dénomination : S.C.I. LE REFUGE
Forme juridique : SCI
Capital social : 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire
Siège social : 11 Rue Saint Martin 58000 Nevers
Gérant : Monsieur Fournier David demeurant 17 Rue Fernand Chalandre 58000 Nevers
Objet : La Société a pour bjet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Gérant *AL58108867*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI LA NIVERNAISE

Au capital de 30 489,80 €
Siège social : Z.I. Nevers - Saint Eloi
5800 Saint Eloi
RCS Nevers : 324 153 709

Avis de clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 15 Décembre 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian JACOB de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur. *AL58108843*

CUMA DES NOLATS

Société en liquidation
Siège soelal : Chez M Cloix Maurice, Les Nolats, 56260 Thianges
N° d'agrément: 58-320
N° d'immatriculation au RCS : 340 654 821

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 Janvier 2012 à 14 heures a décidé la dissolution anticipée de la CUMA des NOLATS à compter du 31 Janvier 2012
et désigné aux fonctions de liquidateurs:
- M CLoix Maurice, demeurant à: Les Nolats, 58260 Thianges.
- Mme Dumas Joëlle, demeurant à : Le Maillet, 58300 Verneuil
lesquels disposent à cet effet des pouvoirs les plus étendus.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège de la CUMA Chez M Cloix Maurice, Les Nolats, 58260 Thianges
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal
de Commerce de Nevers;
Pour avis
Les liquidateurs *AL58108848*

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CORBIGNY (AA 12/017)
Biens loués sur la totalité:
12 ha 19 a 65 ca
- Champ du banc: C-276-279 - Les pres charretier: C-231 - Los du fin: C-266-267-269[P1] - Pre devant: C-272-274-285[273]
Cmne de DONZY (AA 12/011):
7 ha 74 a 29 ca
- Champs des cabets: AL-1-15-16-83[15]-85[15]
Cmne de LUZY (AA 12/020)
Avec bâtiments habitation et exploitation:
60 ha 51 a 94 ca
- Champ blanc: C-270-271 - Champs d anon: C-236 - La montagne: C-274-275-276 - La prat: C-129 - La rompe: C-125-126 - Le dore: C-136 - Le patroneuf: C-277-278-279 - Les chambons: C-130-133-134-135-568
- Les dores: C-267 - Monteuillon: C-119-120-121-122-123-953[117]-954[118] - Pre renault: C-128-958[127]
Cmne de OUROUX-EN-MORVAN (AA 12/005):
1 ha 76 a 96 ca
- Coeuzon: AT-106 AX-39 - Les coupery: BD-133-134-136-138-139-255[136]
Cmne de SAINT-AUBIN-LES-FORGES (AA 12/014)
Avec bâtiment d'habitation:
5 ha 39 a 02 ca
- Le taillis corbier: A-77 - Les chagnats: A-470(*)-806[473] - Les grands champs: A-447-462-463-464-465-808[450]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/03/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL58108865

SCI LES PALMIERS

Société civile au capital de 1.100,00 euros
En liquidation
Siège social : Lormes (58140),
4 rue Porte Fouron
Siren 490182375

Par décision collective des associés en date du 29 février 2012, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Mlle Iabelle Beuniche, demeurant à Gacogne (58140), Fragny, et constaté la clôture de liquidation.
Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Aux termes de la même décision, il a été affecté à chaque part un passif net de 15,14 €, qui a été entièrement réglé par les associés.
Pour avis : le liquidateur. *AL58108862*

LES ATELIERS DE BELLOIRE

SARL au capital de 7622 €
Siège social: 110 route des Saulaies, BP 506,
58005 Nevers Cedex
312 915 382 RCS Nevers

L'AGE du 01/03/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/03/2012, nommé en qualité de liquidateur Mme Bruet Catherine, demeurant La Presle, 58160 Chevenon, et fixé le siège de liquidation au siège.
Modification au RCS de Nevers *AL58108864*

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

BENEFIK

EURL au capital de 7 500 euros
Siège social : Fontenelle
58330 Jailly
RCS Nevers 444 688 667

Décision du 14/02/2012 : L'associé unique a décidé de transférer le siège social de Fontenelle, 58330 Jailly à Biches (58110), Le Domaine de Candide Meulot à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL58108851

DÉMISSION

SARL LATOUCHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 2 boulevard de la République
58200 Cosne Cours sur Loire
485 099 394 RCS Nevers

Modification des dirigeants
Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2011,la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Emilie Latouche et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance *AL58108847*

Société d'avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Duffaud - 58000 Nevers

GLMS IMMOBILIER

Société civile au capital de 304 898,03 €
Siège social : 37 rue Saint Martin
58000 Nevers
418 768 305 RCS Nevers

L'assemblée générale du 16 février 2012 a pris acte de la démission de M. François Vermée dt 45 rue de Faulqières, 58300 Decize, de son mandat de cogérant.
Pour avis, la gérance *AL58108852*

Société d'avocat Gilbert MARTIN
14 Georges Dufaud - 58000 Nevers

SCI LABO DES VIGNOTS

Société civile au capital de 25.000 €
Siège social : 37 rue Saint Martin
58000 Nevers
508 396 405 RCS Nevers

L'assemblée générale du 16 février 2012 a pris acte de la démission de M. François Vermée dt 45 rue de Faulquières, 58300 Decize de son mandat de co-gérant.
Pour avis, la gérance *AL58108853*

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

MARIETTE

Société civile au capital de 3 000 €
Siège social : 37, rue Saint Martin
58000 Nevers
524 449 923 RCS Nevers

L'assemblée générale du 16 février 2012 a pris acte de la démission de M. François Vermée dt 45 rue de Faulquières 58300 Decize, de son mandat de cogérant.
Pour avis, la gérance *AL58108856*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date des 28 décembre 2011 et 3 janvier 2012, la société Babou, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison situé à Nevers (58000) Boulevard des Grands Prés des Bordes, ZC les Grands Champs, en gérance-mandat visée aux articles L. 146-1 à L. 146-4 du C.Com. à la société SARL LMJB, SARL au capital de 3 000 €, RCS de Nevers n° 529 899 080.
En vertu dudit contrat, la société SARL LMJB exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er janvier 2012, pour une durée déterminée de douze (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.
Pour avis *AL58108857*

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Société d'avocats
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande

Aux termes d'une décision en date du 21 février 2012, l'associée unique de la société JAIPUR, EURL au capital de 39 000 euros, dont le siège social est sis RN 7, l'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro 491 584 017 RCS Nevers, a nommé Monsieur Frédéric Delque, demeurant 11 A Rue des Coupances, Clos des Reculés, 18230 St Doulchard, en qualité de cogérant pour une durée illimitée. *AL58108868*

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Société d' Avocats
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande

Aux termes d'une décision en date du 21 février 2012, l'associée unique de la société EDELWEISS, EURL au capital de 80 000 euros, dont le siège social est sis avenue du 85 ème de Ligne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro 447 854 472 RCS Nevers, a nommé Patricia Masero, demeurant 7 Rue de l'Hôpital, 18300 St Satur, en qualité de cogérante pour une durée illimitée, à compter du 21 février 2012.
AL58108869

CESSION

Étude de Me Michel RODA, notaire à Lucenay les Aix (Nièvre).

Suivant acte reçu par Me RODA, notaire à Lucenay les Aix (58380) avec la participation de Me Gauthier, notaire associé à LA Charité sur Loire (58400) le 29 février 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 2 mars 2012, bordereau 2012/335, Case n° 1, extrait 725,
Monsieur André Patrick Pallu, boulanger, et Madame Nadine Juliette Lucienne Derrien, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à La Charité sur Loire (58400) 5, rue du Pont.
Ont vendu au profit de :
Monsieur Fabien Eddy SirotT, boulanger-pâtissier, demeurant à Corbigny (Nièvre) route de Saint Saulge, Résidence Saint Saulge, partenaire de Mademoiselle Emilie Lucie Alice DOUCE,
Un fonds de commerce de Boulangerie, Pâtisserie, Confiserie, situé et exploité à La Charité sur Loire (58400) 5, rue du Pont, pour lequel Mr Pallu est immatriculé au RCS de Nevers, identifié sous le numéro SIREN 402 564 256, avec tous ses éléments corporels et incorporels y attachés,
Avec entrée en jouissance au 1er mars 2012,
Moyennant le prix principal de : Quatre Vingt Dix Mille euros (90.000,00 euros).
Les oppositions seront reçues exclusivement par exploit d'huissier, conformément à la loi, à La Charité sur Loire (58400) 37 ter, avenue

Maréchal Leclerc, au siège de la SCP GAUTHIER-CLERGET, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion,
Me RODA, Notaire *AL58108858*

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

AMH LABO

Société par actions simplifiée
au capital de 199 500 euros
Siège social : 10 route de Lévis Fontenoy
89520 Fontenoy
440 719 615 RCS Auxerre

Aux terme d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique end ate du 28 février 2012, il résulte que :
La société BIOLOG, associée unique, décide d'étendre l'objet social aux activités de prestations de service aux entreprises dans le conditionnement à façon notamment pour les produits d'entretien sous marque tierce, mais également la sous-traitance en conditionnement de produits d'entretien sous-marques propres pour pour la grande distribution, l'industrie, les grossistes et groupement d'achat ainsi que le co-packaging et, de modifier l'article 2 des statuts.
Pour avis,
Le président *AL89108842*

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Fontaine La Gaillarde du 30 janvier 2012, il a été constitué une société civile immobilière :
Dénomination : SCI FONTAINE GAILLARDE
Capital : 1 000 € uniquement composé d'apports en numéraire
Siège social : Fontaine la Gaillarde, 89100, 15 rue des Marais
Objet social :l'acquisition, l'administration, l'exploitation directe ou indirecte et la gestion de tous biens immobiliers ruraux ou urbains qui lui seront apportés, ou qui seront acquis par elle. L'achat, la vente, la prise à bail et la location de tout ou partie de ces immeubles, qu'ils soient bâtis ou non bâtis, leur entretien, et mise en valeur par tous travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Agrément des cessions de parts :Toutes cessions ou transmissions de parts, sans exception, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Gérance : Monsieur François Javaux, demeurant à Fontaine la Gaillarde, 89100, 15 rue des Marais.
Immatriculation : au greffe du tribunal de Commerce de Sens
Pour avis : la gérance *AL89108725*

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination LA BOITE A ENCRE, une SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social à sens (89) 38, rue de la république, ayant pour objet l'achat, la vente, l'import-export, la distribution sous toutes ses formes de consommables et plus généralement de tous matériels de bureautique et informatique ; tous services liés à la vente de ces biens et marchandises.
- Accès aux assemblées-vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
- Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
- En outre, il a été procédé à la nomination de M. Sébastien Lapeyre, demeurant à St Mammes (77) bât. P Cité Les Guettes, en qualité de Président.
La société sera immatriculée au immatriculée au registre du commerce de Sens.
AL89108810

Par acte SSP du 27/02/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :H.T.N DECO
Objet social : tous travaux du bâtiment
Siège social : 30 avenue Vauban, 89100 Sens
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Yesilbas Hikmet demeurant 40 A rue des Castors 77000 Melun
Immatriculation au RCS de Sens
AL89108827

SARL ELISABETH TOURS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 €uros
Siège social : 3 rue Messire Edmé Jobert
89700 Saint Martin sur Armançon

Dénomination sociale : ELISABETH TOURS
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 3 rue Messire Edmé Jobert 89700 Saint Martin sur Armançon
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- Tourisme et transport fluvial de voyageurs, promenades, croisières fluviales et hébergement sur péniche
- Location de péniche avec skipper et visites guidées
- Toutes activités liées au tourisme, chambres d'hôtes
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce
et des Sociétés.
Capital social : 15 000 Euros
Gérance : a été désigné gérante associée :Mme Sheena Martin épouse Jenner, demeurant à Saint Martin sur Armançon (89700), 3 rue Messire Edmé Jobert pour une durée illimitée.
Acte constitutif : Acte sous seing privé en date du 25 février 2012
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre(89)
Pour insertion, Sheena Jenner
Gérante, ayant reçu pouvoir à cet effet.
AL89108830

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er février 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : POLYMERE
Siège social : 5, rue de la fontaine, 89360 Dyé
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 2500 €
Objet social : Agence de communication commerciale pour les industriels du bâtiment et les métiers de la création.
Gérant : Mademoiselle Capucine JASON, 5 rue de la fontaine, 89360 Dyé
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre *AL89108832*

Constitution SSP à St Maurice aux Riches Hommes en date du 27-02-2012 de la SARL unipersonnelle CONSULTING AND SECURITY . Capital: 200 Euros Siège: 35 rue de la Forêt de Lancy, 89190 St Maurice aux Riches Hommes . Durée: 99 ans. Gérance : Jobard Dominique , 35 rue de la Forêt de Lancy 89190 St Maurice. Objet: Prestation Service. Maintenance diverses sur systèmes électroniques, électriques RCS: Sens *AL89108841*

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM O.R.L.

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 1 402,53 euros
Siège social : Polyclinique Sainte Marguerite, avenue de la Fontaine Sainte Marguerite
89000 Auxerre
394 075 501 RCS Auxerre

Avis de clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 27 février 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Pierre Bloud de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89108835*

I.P.A

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 rue de la Tuilerie
89140 Villethierry (Yonne)
511 176 745 RCS Sens

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 29 février 2012 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur : Monsieur Emmanuel Aubriet, demeurant à Villethierry (yonne) 1 rue de la Tuilerie. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens. *AL89108826*

TRANSPORTS RAYANE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège : 10 Avenue Yver, 89000 Auxerre
525 396 412 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale réunie le 24 Février 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mohammed Boudjerada de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89108837*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCP Mazen Cannet Mignot - Avocats
2 bis rue du Cap Vert - 21800 Quétigny

ANCREA

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 € (ancien capital)
1 700.000 € (nouveau capital)
Siège social : 29 avenue Jean Hémery
89300 Joigny
RCS Sens B 444 595 441

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2011, il résulte que le capital social a été augmenté en numéraire d'1 550 000 € pour être porté de 150 000 € à 1 700 000€ par création de 15 500 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale chacune.
En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés
Pour avis,
Le président *AL89108797*

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ES TEAM SAS

au capital de 1000,00 euros
Siège social 34B, bd du 11 novembre
89000 Auxerre
RCS Auxerre 523 244 051

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 20/02/12, il a été décidé que le siège social de la société actuellement situé à Auxerre

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
www.beiser.fr

LES REMISES QUI VONT FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE !
"REMISE +"
DU 24/02/12 AU 12/03/12
-10% -5% -15% -8% -25%

DESTOCKAGE
1299 € HT
1099 € (1) ht livrée*
(1) Vanne PVC 2" obligatoire (non comprise)
EAU ET ENGRAIS LIQUIDE
EXISTE DE 300 L À 15 000 L
CITERNE VERTE POLYÉTHYLÈNE 3 500 L
Densité 1300 kg/m³

CITERNE POLYESTER VERTICALE DE 20 000 L À 60 000 L
SPÉCIAL AZOTE
-5%
VIDANGE TOTALE : Fond plat avec pente de 2% à l'intérieur de la citerne.

NOUVEAU
PAILLEUSE P200
2 DÉMÊLEURS
D'AUTRES MODÈLES DISPONIBLES
NOUS CONTACTER

NOUVEAU GRANDE LARGEUR
TAPIS MARTELÉ NEUF RENFORCÉ
ÉPAISSEUR 10 MM
Largeur : 1 m - 1,20 m - 1,60 m - 2 m - 2,50 m
Longueur : 10 m - 20 m - 30 m

TÔLES TUILES EN DIRECT D'USINE
Longueur de 1,05 m à 8,40 m
SUR MESURE

NOUVEAU
MALAXEUR 800 L
Existe en 1600 L
2 451 € HT
2090 € ht livré*
3 GOULOTTES DE SORTIE

HERSE DE PRAIRIE 4 M - 5 M - 6 M
4 araignées en diagonale
Repliage hydraulique
-8,5%

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats. Offres valables du 09/03/12 au 15/03/12. ** Offre soumise à conditions.
© Beiser - Mars 2012. Photos non contractuelles.

LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS *
PAYEZ JUSQU'À 11 FOIS À 0%**

(89000) 34B bd du 11 novembre est transféré à Paris (75017) 23 rue Nollet, ce à compter du 20/02/12.
Les statuts ont donc été modifiés comme suit :
«Le siège de la société est situé à Auxerre (89) 34B bd du 11 novembre.
remplacé par «Le siège de la société est situé à Paris 17-23 rue Nollet.
Le Président

AL89108825

STORES MENUISERIES SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 146 000,00 €
Siège Social : 14 Boulevard du Pont Neuf
89100 Sens
442 845 251 RCS Sens

L'AGE du 2/01/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 15 bld du Pont Neuf 89100 Sens, à compter du 1/01/2012.
Formalités au RCS de Sens.
Pour avis, la gérance.

AL89108774

IDEO TRANSPORT

SARL au capital de 55.000 Euros
Siège Social :
30 Avenue Vauban
89100 Sens
531 682 151 RCS Sens

Le 01 Février 2012, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 164 boulevard Davoud 75020 Paris. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de Paris

AL89108833

FOXEBELLE

SCI à capital variable
au capital de 1000 Euros
Siège social :
26 BD Dussautoy,
89560 Courson les Carrières
528081011 RCS Auxerre

L'AGE du 26/02/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 20 rue des Prés Verdeaux, Crosles le Bas, 89580 Coulangeron, à compter du 17/01/2012.
Mention au RCS d'Auxerre

AL89108834

SARL AGENCE DE ST VAL

Au capital de 20 000,00 €
Siège social : 23 rue de la République
89150 Saint Valérien
450 030 358 RCS Sens

Lors de l'AGE du 5 mars 2012, les associés ont décidé de transférer le siège social au 13 bis «La Friperie» à St Sérotin 89140 à compter du 1er avril 2012.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence et la déclaration sera effectuée près du greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour insertion unique : le gérant

AL89108861

NOMINATION

Le 17.2.2012, l'associé unique de la SAS SPORT VICTORY au capital de 5 000 €, siège social à Charmoy (89) 2 route de Paris, 531 357 796 RCS Sens, a constaté la démission de son Président et a nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président, puis a transféré son siège social à compter du même jour.
Anciennes mentions publiées :
Président : M. Jean Louis Eternot 15, rue Milieu, Villiers sur Tholon (89)
Siège social : Charmoy (89) 2, route de Paris
Nouvelles mentions :
Président : M. Vincent Camus, 1, impasse des Commés, Luçon (85)
Siège social : 1, impasse des Commés, Luçon (85)

La société sera désormais immatriculée au RCS de la Roche/Yon.

AL89108803

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE

Sociétés par actions simplifiée
au capital de 136.800.000 €
Siège social : 23 avenue Aristide Briand, Paron, BP 801, 89108 Sens cedex, 095 750 311 RCS Sens

Le Comité de Contrôle du 29.2.2012 a pris acte de la démission de M. Pierre Perrin de son mandat de Membre du Directoire, et a nommé nouveau Membre du Directoire : M.Philippe Brault demeurant 8 rue Champeau, hameau de Bures, 78630 Morainvilliers.
Pour avis. *AL89108829*

Par AGO du 10 mai 2008, la société ART GRAND PRIX, SAS au capital de 500.500 €, Siège Social Z.A. la Garenne ,Ài 89340 Villeneuve la Guyard, immatriculée au RCS de SENS sous le n°409.776.655, a nommé¬†en qualité de Président, la société ASM COMMUNICATION, SARL au capital de 7.622,45 €, Siège Social¬†: Z.A. La Garenne ,Ài 89340 Villeneuve-la-Guyard, RCS Sens 424.476.380, en remplacement de M. Frédéric Vasseur, démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de Sens.
Le représentant légal

AL89108838

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne

pour 8,50€ par mois

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.

Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter

NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes

Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement



CLIMATS
Céréales d'hiver

Gel des cultures :
frais de re-semis garantis



100% AVEC LES PROS

Le re-semis, validé par l'expert, est envisageable lorsque le tiers de la parcelle est sinistré à plus de 50% de perte de plantes.
Les frais de re-semis correspondent aux frais

- de travail du sol,
- de semis,
- et des semences ou des plants de la culture, en remplacement de la culture détruite ainsi que des passages de matériel et des produits phytosanitaires nécessaires à ce re-semis, estimés par l'expert.

L'indemnisation des frais de re-semis est plafonnée à 15% des capitaux totaux de la culture sinistrée.
Au printemps, n'oubliez pas d'indiquer la nouvelle culture sur la déclaration d'assolement.

Conseil Groupama

Si vous pensez que vous avez une perte de culture, faites une déclaration de sinistre pour que l'expert puisse effectuer les visites avant décision d'effectuer un re-semis et/ou avant la récolte.

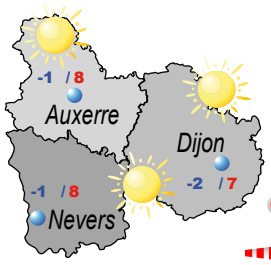
Contactez votre Conseiller Groupama.

Groupama
Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances.
Illustration : © ODEKA / © Agence L'Un&L'Autre - Crédit Photos : © Shutterstock - ygrek / Mars 2011

▶Prévisions **météo** du 9 au 18 mars

Vendredi 9 Mars



Ensoleillé

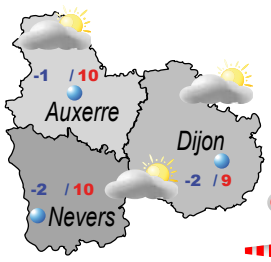
Ce vendredi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Françoise
Soleil : 07:27 - 19:03
Lune : 20:51 - 07:33

Samedi 10 Mars



Variable

Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère hausse l'après-midi.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Nord 10 km/h

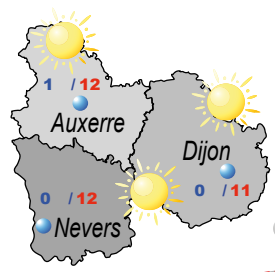
St Vivien
Soleil : 07:25 - 19:04
Lune : 22:08 - 08:05

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 11 Mars



Agréable

Le soleil sera généreux tout au long de ce dimanche. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Rosine
Soleil : 07:23 - 19:05
Lune : 23:25 - 08:39

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 au Mercredi 14 Mars :

Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective.

Vents : Sud-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Jeudi 15 au Dimanche 18 Mars :

Le soleil persistera au cours de ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 3 à 9 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

▶Sudoku

		4				9	1	
					5			
		8	9	4		2		6
	5							3
3			6		7			5
9							4	
8		5		1	4	6		
			8					
	2	9				5		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	1	9	2	5	6	8	7	4
8	4	5	9	3	7	1	6	2
7	2	6	1	4	8	9	5	3
9	8	4	7	2	5	6	3	1
6	7	1	3	8	9	2	4	5
2	5	3	4	6	1	7	8	9
5	3	8	6	1	2	4	9	7
1	6	7	5	9	4	3	2	8
4	9	2	8	7	3	5	1	6

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶**Télévision** Sélection du 10 au 16 mars

Samedi 10

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Louis Bertignac, etc.
22.55 The voice, au cœur des coulisses.
23.40 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Champs-Élysées. Divertissement de Michel Drucker, avec Alain Souchon, Charles Aznavour, Alain Delon, Laurent Gerra, Anne Roumanoff, Didier Barbelivien, etc.
23.15 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 À tort ou à raison «L'affaire Gianni (2/2)» ★★. Téléfilm avec Marianne Basler, Bernard Yerlès. *Une fin prenante.*
21.30 À tort ou à raison «L'affaire Maransart» ★★. Téléfilm avec Bernard Yerlès. *Bien ficelé.*
23.55 David Oïstrakh.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Vauban : La sueur épargne le sang» ★★. *Passionnant, mais mal réalisé.*
22.10 Des ovnis, des monstres et du sexe. Documentaire.

M6
20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.50 L'assaut ★★. Aventures (2010) de J. Leclercq, avec Vincent Elbaz (1h28) ⓬. *Excellent.*

Dimanche 11

TF1
20.50 Gran Torino ★★★. Drame (2008) de et avec Clint Eastwood, et avec Bee Vang, Ahney Her, Brian Haley (1h51) ⓾. (voir Sélection)
23.00 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Guerre d'Algérie, la déchirure ★★ ⓾. *Intéressant.*
22.45 Débat «Après la déchirure». Débat présenté par David Pujadas.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Un oiseau rare» ★★. Série avec Neil Dudgeon, Jason Hugues. *Pas mal.*
22.05 Inspecteur Barnaby «Crimes en grandeur nature» ★★. Série avec John Nettles ⓾. *Prenant.*
00.15 La maison Bonnadieu ★★. Comédie (1951) de Carlo Rim, avec Bernard Blier (1h45). *Pas mal.*

ARTE
20.40 Joue-la comme Beckham ★★. Comédie (2002) de Gurinder Chadha, avec Parminder Nagra, Keira Knightley (1h48). *Charmant.*
22.30 À l'ombre de la beauté.

M6
20.50 Capital «Spécial présidentielles : Emploi, salaires, qualité de vie, impôts...», avec François Hollande.
23.10 Enquête exclusive «Pays dangereux : Les aventuriers de la sécurité privée». Magazine ⓾.
00.30 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Montpellier/Caen».

Lundi 12

TF1
20.50 Parole de candidat «Nicolas Sarkozy». Magazine présenté en direct par Laurence Ferrari.
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Jérémie Renier et Florent Emilio Siri, Yves Simon, Jean-Marie Perier, J.-M. Thévenet, B. Le Gendre.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées. Série avec Katryn Morris ⓾.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Incroyables expériences. Magazine de Jamy Gourmaud et N. Simon, avec D. Maréchal, Smaïn, Élisabeth Buffet, Jeane Manson, Gérard Hernandez, N. Marquay.
23.10 Une histoire du terrorisme (2/3) «Les années de poudre (1970-1989)» ★★ ⓾. *Passionnant.*

ARTE
20.35 La bataille d'Alger ★. Drame en NB (1965) de G. Pontecorvo, avec Brahim Haggiag (1h56) ⓬. *Ce film partisan a beaucoup vieilli.*
22.35 Chercheurs de soleil. Drame en VO (1958) de K. Wolf (1h49).

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Spécial investigation «Catastrophes nucléaires : Histoires secrètes». Documentaire.

Mardi 13

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Inter Milan/Marseille».
22.50 Dr. House : «Confusion des genres», «La vérité est ailleurs...» ★★★. Série ⓾. *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 Un crime au Paradis ★★. Comédie (2001) de Jean Becker, avec Jacques Villeret, Josiane Balasko (1h33). *Un bon remake.*
22.20 Infrarouge : «Le jour où j'ai été jury d'assises», «Crime passionnel en quête de justice».
00.40 La guerre sans nom ★★. Documentaire (1992) de B. Tavernier et P. Rotman (3h55). *Poignant.*

FRANCE 3
20.35 Divorce et fiançailles ★. Téléfilm avec Ariane Ascaride, Michel Aumont. *Décevant.*
22.45 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.35 Algérie, notre histoire ★★. (voir Sélection)
22.05 Le dessous des cartes.
22.20 Déchets «Le cauchemar du nucléaire» ★★. *Accablant.*

M6
20.50 Joyeux anniversaire M6 ! Divertissement.
23.25 Les années 80 «Le retour !».

CANAL +
20.55 Qui a envie d'être aimé ? ★★. Comédie dramatique (2010) de A. Giafferi, avec Éric Caravava, Arly Jover (1h26). (voir Sélection)

Mercredi 14

TF1
20.50 Les experts : «Je suis personne», «Noce de sang», «Des agents très spéciaux». Série ⓬.
23.10 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Des soucis et des hommes (7 et 8/8) ★. Série avec Édouard Montoute. *Outrancier.*
22.25 Dans les yeux d'Olivier «Quand la vie bascule». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «Dénoncer sous l'Occupation» ★★. Documentaire suivi d'un débat (voir Sélection)
22.20 L'ombre d'un doute «Vol AF 447 Rio-Paris : Les raisons d'un crash».

ARTE
20.35 The boxer ★★. Drame (1997) de J. Sheridan, avec Daniel Day-Lewis (1h49). *Intéressant.*
22.25 Simone de Beauvoir, une femme actuelle ★★. *Bien fait.*
23.20 Khamsa ★★. Drame (2008) de Karim Dridi, avec Marco Cortes (1h38) ⓬. *Poignant.*

M6
20.50 25 ans d'événements que les Français n'oublieront jamais. Magazine présenté par Faustine Bollaert et B. de La Villardière.
23.15 Joyeux anniversaire M6 !

CANAL +
20.45 Ligue des Champions «Real Madrid/CSKA Moscou».

Jeudi 15

TF1
20.50 Profilage : «Un seul être vous manque», «À votre service», «Renaissance» ★★. Série avec Odile Vuilemin, Philippe Bas ⓾. *Excellent.*
23.45 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «François Hollande». Magazine présenté par David Pujadas.
23.15 Avant-premières. Magazine présenté par Élisabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 La rançon ★★. Drame (1996) de R. Howard, avec Mel Gibson (1h57) ⓬. *Prenant, mais très violent.*
23.15 Élysée 2012, la vraie campagne (6/6). Documentaire.

ARTE
20.35 Whitechapel ★★. Série avec Rupert Penry-Jones, Phil Davis (2h15). *Bien fait.*
22.55 La cuisine est-elle le propre de l'homme.
23.50 Ma demi-vie «Ou les affres de la trentaine». Documentaire.

M6
20.50 Blue bloods : «La stratégie du désespoir», «Mortelle Saint-Valentin», «Le clan Reagan», «Le bon Samaritain». Série avec D. Wahlberg ⓾.

CANAL +
20.55 Dexter (5 et 6/12) ★★. Série ⓬. *Très prenant.*
22.35 Damages (7/10) ★★. Série avec Glenn Close ⓾. *Passionnant.*

Vendredi 16

TF1
20.50 Restos du cœur «Le bal des Enfoirés». Divertissement avec J.-L. Aubert, Amel Bent, Patrick Bruel, Grégoire, Jean-Jacques Goldman, C. Lara, Nolwenn Leroy, Christophe Maé, Fabrice Luchini, etc.
23.30 Les Restos du cœur «Encore un autre hiver». Magazine présenté par Laurence Ferrari et Harry Roselmack, avec Gérard Jugnot.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Les murmures de la forêt» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h33) ⓾. *Excellent.*
22.20 Flashpoint (8 et 9/18). Série avec Hugh Dillon ⓾.
23.45 Mon Taratata à moi. Divertissement présenté par Nagui.

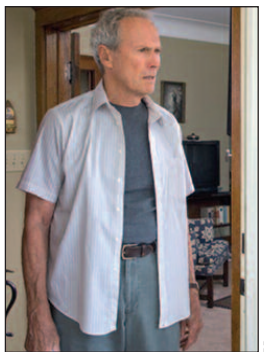
FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
23.50 La nuit Élysée 2012, la vraie campagne (1 à 6/6).

ARTE
20.35 Princesse Marie ★★. Téléfilm de Benoît Jacquot, avec Catherine Deneuve, Heinz Bennent, Anne Bennent (3h04). (voir Sélection

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Mon père est femme de ménage ★. Comédie (2011) de S. Azzeddine, avec François Cluzet (1h14). *Décevant et caricatural.*

SÉLECTION


DR

Gran Torino - Ancien de la guerre de Corée et ouvrier retraité de l'automobile, Walt Kowalski a la bouche pleine d'insultes à l'égard des membres de cette communauté de Hmongs qui a envahi son quartier de Detroit. On rit beaucoup avec ce héros aigri, qui n'aime rien ni personne et n'a que l'invective à la bouche et le fusil à la main. Car on sent bien que le vieil homme cache une blessure terrible pour être devenu cet être figé dans sa détestation de l'humanité. Avec ce film, Clint Eastwood livre l'une de ses meilleures réalisations, l'une des plus personnelles aussi. Au fil des scènes, le cinéaste brosse le portrait d'un homme capable d'évoluer et de s'ouvrir aux autres. Il brosse également le portrait de cette communauté hmong, si peu connue. Avec un art consommé de la narration, le cinéaste déroule son histoire jusqu'au tragique dénouement. Cette œuvre sombre est d'une très belle humanité. ***Dimanche 11, sur TF1, à 20h50.***

Algérie, notre histoire - Le réalisateur était en Algérie comme appelé, et l'historien Bernard Stora, dix ans, y vivait. Ils comparent leurs souvenirs. Ce passionnant documentaire montre comment les uns et les autres ont vécu la guerre et l'indépendance. La parole est donnée aux partisans de l'Algérie française, comme le général Challe. Il reste que les blessures de ceux qui ont vécu ces événements sont bien exprimées. ***Mardi 13, sur Arte, à 20h35.***

Qui a envie d'être aimé ? - Filmer le lent travail de la grâce sur une âme, c'est la réussite de ce film singulier qui raconte la conversion de Thierry Bizot, époux à la ville de la réalisatrice, qu'il avait racontée dans un livre. Anne Giafferi a su rendre cette histoire personnelle accessible au plus grand nombre. Ce beau film, teinté d'un humour réjouissant, ne fait pas de prosélytisme, mais donne à voir une rencontre mystérieuse avec l'Invisible. ***Mardi 13, sur Canal +, à 20h55.***

Dénoncer sous l'Occupation - Entre celui qui détestait son voisin et celui qui croyait faire son devoir, ils furent nombreux ceux qui ont dénoncé un proche aux Allemands. Les auteurs de cet intéressant documentaire démontent l'engrenage fatal de la dénonciation. Ils donnent même la parole à certains dénonciateurs qui expliquent les raisons qui les ont motivés. Mais tout cela est pénible et révèle ce qu'il y a de pire dans l'homme. ***Mercredi 14, sur France 3, à 20h35.***

Princesse Marie - Marie Bonaparte consulte Freud. C'est un beau portrait de femme que propose Benoît Jacquot, avec cette histoire d'amitié entre une princesse et l'inventeur de la psychanalyse. Le téléfilm est intéressant et il offre une bonne approche de cette technique thérapeutique. Mais l'ensemble manque de flamme et de souffle. Cette plongée au cœur du mystère d'une femme s'exprime en termes crus. ***Vendredi 16, sur Arte, à 20h35.***

Fin juin 2012 s'éteindra le premier service télématique grand public ouvert en France il y a trente ans. Ce rêve français a durablement modifié les modes de communication et de consommation.

Les adieux du Minitel

« *C'est préhistorique !* » s'exclame tout adolescent exhumant un Minitel, lourd écran cathodique même pas tactile et au clavier sans souris, fabriqué en France dans un plastique robuste. « Propriété de l'Etat » menace à l'arrière une plaquette obsolète. Ce terminal fonctionnait également avec un téléphone à cadran rond et numérotation décimale (touc-touc… touc-touc-touc…) sur les réseaux du précédent millénaire.

Après une expérimentation en Bretagne et à Vélizy, les PTT de l'époque offrent dès 1982 à leurs abonnés cet « annuaire électronique » de consultation gratuite, destiné à soulager l'accès aux renseignements saturés et à limiter l'impression d'annuaires papier. Auparavant, pour connaître un numéro de téléphone ou de télécopie hors de son département, il fallait soit bavarder avec l'opératrice du 12, soit partir consulter la salle des annuaires dans un grand bureau de poste. Bien vite, l'édition de contenus grand public et professionnels (presse, messageries, bases de données) et de services (SNCF, banques, météo…) se développe. Il est piquant d'apprendre que la fonction messagerie a failli être abandonnée par les concepteurs, qui ne croyaient pas à son intérêt pour le public.



PIERRICK BOURGAULT

Aujourd'hui, le Minitel semble totalement obsolète. Cet outil du précédent millénaire présente néanmoins deux qualités : sa solidité légendaire et sa conception de simple terminal, laissant toute initiative au serveur central. Les grandes applications (Facebook, Twitter…) fonctionnent ainsi.

HISTOIRE

Le Minitel fut donc « *une technologie imposée par l'Etat central, au moyen de ce qui était alors un monopole sur les télécoms. Il est donc par certains côtés tout à fait révélateur d'un certain état d'esprit « à la française », je veux parler du dirigisme, et du centralisme* » commente Philippe Durand, négociant agricole à l'Île-Bouchard (37). « *L'Internet, à l'inverse, même si la technologie a été développée à la demande d'organismes d'Etat, s'est développé de manière spontanée, sans direction centralisée. C'est une illustration forte de la controverse « libéralisme contre dirigisme ».* »

Vue de 2012, cette initiative de hauts fonctionnaires semble tout aussi préhistorique que l'objet en question, car la frontière entre le domaine public et les initiatives privées a également évolué en trente ans. Or c'est sans toute à l'agriculture et aux activités réparties sur le territoire rural que le Minitel fut le plus utile. Les lignes téléphoniques n'ont permis le haut débit ADSL nécessaire à l'Internet sur l'ensemble de la France que récemment, et il existe encore en 2012 des zones rurales où la connexion s'avère insuffisante. Hors service public, une initiative purement privée se limiterait à l'équipement des zones urbaines rentables.

Quel est le bilan du Minitel ? « *À ma connaissance, il n'y a pas eu d'évaluation vraiment approfondie de ce qu'a pu coûter le Minitel, et de ce qu'il a rapporté à France Télécom. L'évaluation peut également s'envisager du point de vue des services apportés par le Minitel, mais nous rentrons là dans un domaine bien subjectif* » estime Guy Waksman, auteur de la célèbre lettre hebdomadaire « *Du côté du web et de l'informatique agricole* » diffusée depuis 1997 à plus de 28 000 abonnés, professionnels des filières. Il rappelle que « *10 % d'agriculteurs bretons utilisent encore le Minitel quotidiennement pour se connecter au serveur des organisations bretonnes d'élevage. Le nombre de connections Internet à ce serveur n'a dépassé celles par Minitel qu'il y deux ans seulement. En agriculture, beaucoup de services qui ont marché sur Minitel (météo, marchés, demande d'insémination, etc.), ont eu du succès sur Internet, ce qui devrait étonner personne… car les besoins n'ont pas changé !* »

En 2010, l'enquête Agrinautes de l'Institut de l'élevage révèle que 30 % des éleveurs n'ont pas accès à Internet. Dans les zones sans ADSL, le Minitel reste le moyen le plus pratique pour les déclarations de naissance ou pour demander le passage de l'équarrisseur. Directeur de NTIC Agri Conseil et spécialiste des nouvelles technologies, Christian Gentilleau envisage, avec l'arrêt du Minitel, « *le retour au papier pour une partie des éleveurs non informatisés !* »

PIERRICK BOURGAULT

3615 QUI N'EN VEUT !

Les quatre chiffres magiques resteront associés au Minitel rose. Les messageries érotiques ont largement financé ce média et le développement d'Internet.

FREE, L'HERITIER FORTUNE DU MINITEL

En 1987, un étudiant nommé Xavier Niel quitte sa classe préparatoire scientifique pour consacrer son temps à créer des services de Minitel rose et de messageries érotiques. Après quelques démêlés judiciaire, en particulier une accusation pour proxénétisme et abus de biens sociaux, il fonde Free et innove avec la première « triple » offre téléphone, Internet et TV. Aujourd'hui, le magazine américain Forbes le classe huitième fortune de France avec 3,7 milliards de dollars, soit 2,8 milliards d'euros. Le forfait téléphonie et Internet mobile illimités à 19,99 € annoncé par Xavier Niel lui-même en janvier est un héritier direct du Minitel.

DR

ANCETRE

Minitel, l'initiation à Internet


PIERRICK BOURGAULT

Rappelez-vous : pas d'ordinateur à allumer, pas de virus ni d'antivirus, de spam ni de spy, juste quatre chiffres à composer sur le téléphone, connexion, sifflement de la porteuse, nom du service, et c'est parti. Pas de publicités longues à s'afficher, juste un graphisme rudimentaire monochrome.

Pour effectuer un virement bancaire ou réserver un billet de train, le Minitel battait allègrement l'Internet poussif en milieu rural. Les tarifs s'élevaient en moyenne à 1 franc la minute sur le 3615, soit près de 10 € l'heure, certains étant presque gratuits et d'autres plus coûteux, selon des « heures creuses » et paliers. France télécom facturait ses abonnés et reversait un pourcentage aux éditeurs. Or ce système franco-français de répartition pouvait difficilement s'ouvrir sur le monde, à cette dimension internationale qui constitue l'atout majeur de l'Internet. Jusqu'à 9 millions de Minitels furent utilisés en France et ils ont familiarisé le pays à la recherche sur écran. C'est l'un des rares exemples d'informatique durable, d'outil fabriqué il y a trente ans et toujours apte à fonctionner… pour encore quelques semaines.

P. BOURGAULT